

BILAN D'ACTIVITÉS 2019



VOSTES
DU
NORD



Une autre vie s'invente ici

84 941

habitants¹

111

communes

2/3 dans le Bas-Rhin

1/3 en Moselle



P. Hamann

83 525 hectares de forêts²

soit près de 66 % du territoire du Parc

15 955

hectares

d'espaces protégés :

127 666 hectares

1 réserve
naturelle nationale

1 réserve
naturelle régionale

8 sites Natura 2000³

1 200 km de cours d'eau⁴

Le parc en chiffres

40 châteaux
classés ou inscrits
aux monuments historiques

581 m

Le Grand Wintersberg,
point culminant



128DB - B. Salmanski

2 600 km

d'itinéraires balisés
de randonnée pédestre, équestre,
VTT ou cyclotouristique

2 350
hectares de vergers

28 musées
et équipements

1 700 km

réalisés par le Club Vosgien

5 ouvrages
de la ligne Maginot

122 monuments
historiques

1 citadelle



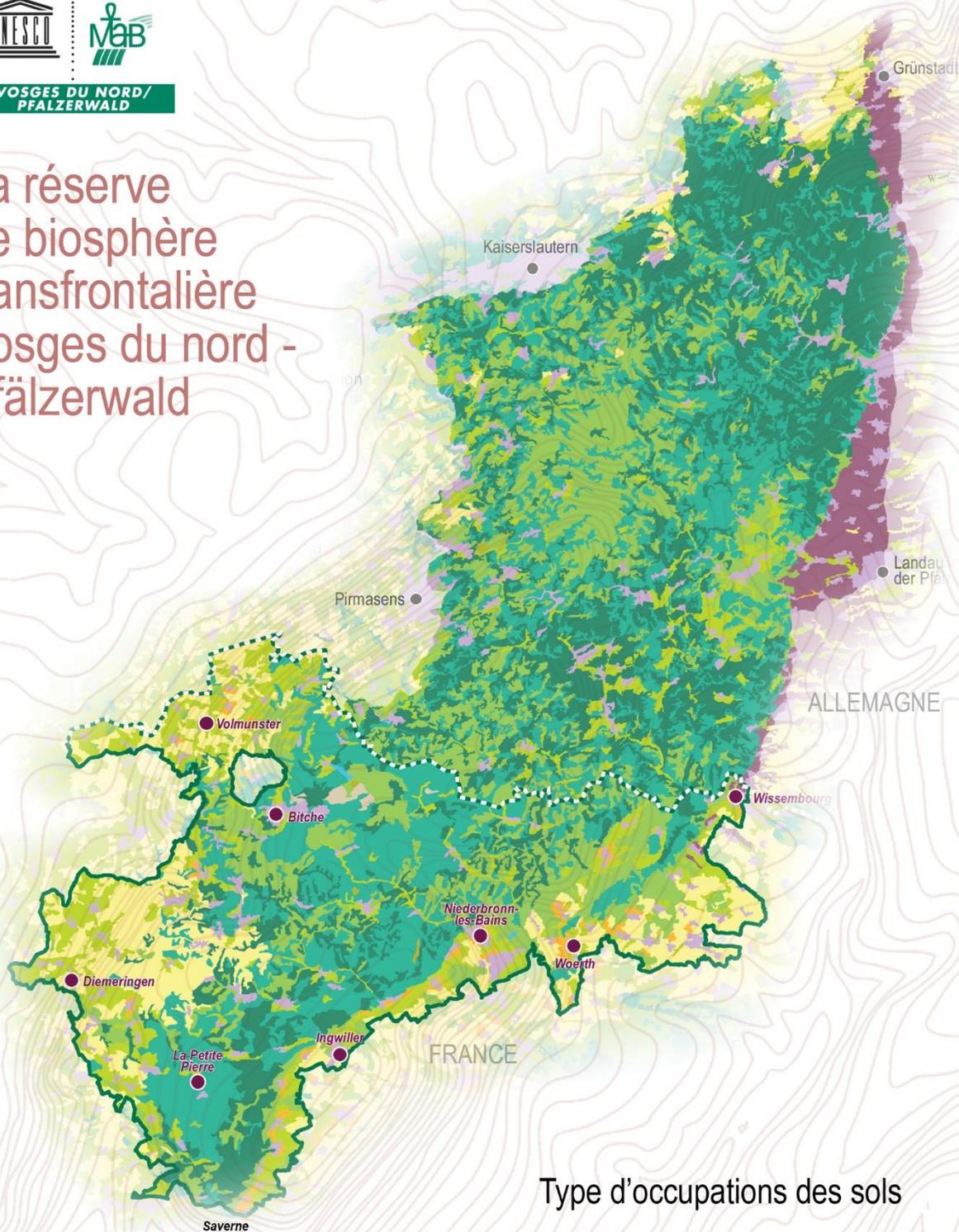
Y. Meyer

Réserve de
BIOSPHERE
transfrontalière



**VOSGES DU NORD /
PFÄLZERWALD**

La réserve de biosphère transfrontalière Vosges du nord - Pfälzerwald



Type d'occupations des sols

- | | | | |
|---|---|---|----------------------------------|
|  | Surface urbanisée |  | Forêts de conifères |
|  | Surface en herbe |  | Forêts de feuillus |
|  | Culture annuelle |  | Forêts mélangées |
|  | Vergers et petits fruits |  | Landes et broussailles |
|  | Vignobles |  | Limites du PNR
Vosges du nord |
|  | Surface en eau |  | Limites d'Etat |
|  | Forêt et végétation arbusive
en mutation | | |



Biosphärenreservat
Pfälzerwald-
Nordvogesen



Edito

En 2019, nous fêtons les 30 ans de la Réserve de biosphère transfrontalière des Vosges du nord - Pfälzerwald. Pour l'occasion, nous avons accueilli des représentants des 14 réserves de biosphère françaises et préparé l'examen période à remettre à l'UNESCO tous les dix ans pour mériter le label. Depuis 1989, bien du chemin a été parcouru pour mettre en œuvre des actions toujours plus ambitieuses sur le territoire.

+ pour la nature

- Les dernières stations françaises connues de l'écrevisse des torrents sont placées sous surveillances et un plan de sauvegarde de l'espèce est déployé.
- La 1^{ère} cigogne noire des Vosges du nord est capturée pour identifier ses parcours et mieux connaître leurs habitudes.
- Le 1^{er} des 7 chantiers de restauration de continuité hydrologique inscrit au programme Life Biocorridors rentre en phase active de travaux.
- La réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reischshoffen bénéficie de son 1^{er} plan de gestion approuvé.

+ pour la culture - médiation

- Les 10 musées du réseau de la conservation s'exposent dans les grandes villes de la région Grand Est, à travers l'itinérance de l'exposition collective *D'ici et d'ailleurs*.
- Mise en œuvre des programmes *Eveil des sens* et *Amuses-musées*.
- Accueil des 80 participants des Journées nationales pour la mise en œuvre de la convention européenne sur le Paysage en France, avec vernissage de l'exposition autour de l'observatoire photographique des Vosges du nord au CAUE du Bas-Rhin.
- 20 classes des Vosges du nord participent au projet initié par les structures d'éducation à l'environnement du territoire : *L'école du dehors*.
- Une vie renouvelée à la Maison de l'Eau et de la Rivière, avec une activité doublée et un projet ambitieux qui permet l'échange croisé entre classes françaises et allemandes sur les services écosystémiques.

+ pour l'économie locale

- La marque Valeurs Parc est activée sur le territoire, avec 14 produits et services marqués.
- Plus de 50 partenaires signent la Charte Forestière de Territoire et s'engagent pour des projets de développement de la filière bois locale.
- 150 professionnels du bâtiment et étudiants lors de la conférence de sortie à l'INSA, du guide « Je construis en bois local » en co-édition avec la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn.
- Plus de 80 étudiants de 3 universités planchent sur la résilience et l'avenir des villages ruraux en développant des propositions innovantes pour le village de Climbach et l'itinérance alentours.
- 1^{ère} résidence d'architectes à Sarre-Union pour inventer et co-construire avec les habitants, de nouveaux modes d'habiter le patrimoine bâti vacant.

La vitalité du projet Parc, se retrouve aussi dans l'adhésion de 16 communes limitrophes au territoire classé Parc naturel régional des Vosges du Nord. Elles bénéficient du nouveau statut de « communes associées ». L'équipe du Parc naturel régional des Vosges du Nord est à vos côtés, aux côtés des collectivités locales pour engager des projets innovants qui répondent aux enjeux du territoire et qui permettent d'être acteur de notre avenir.

Continuons à mettre en œuvre des actions qui allient protection de la nature, de la culture, et activité humaine.

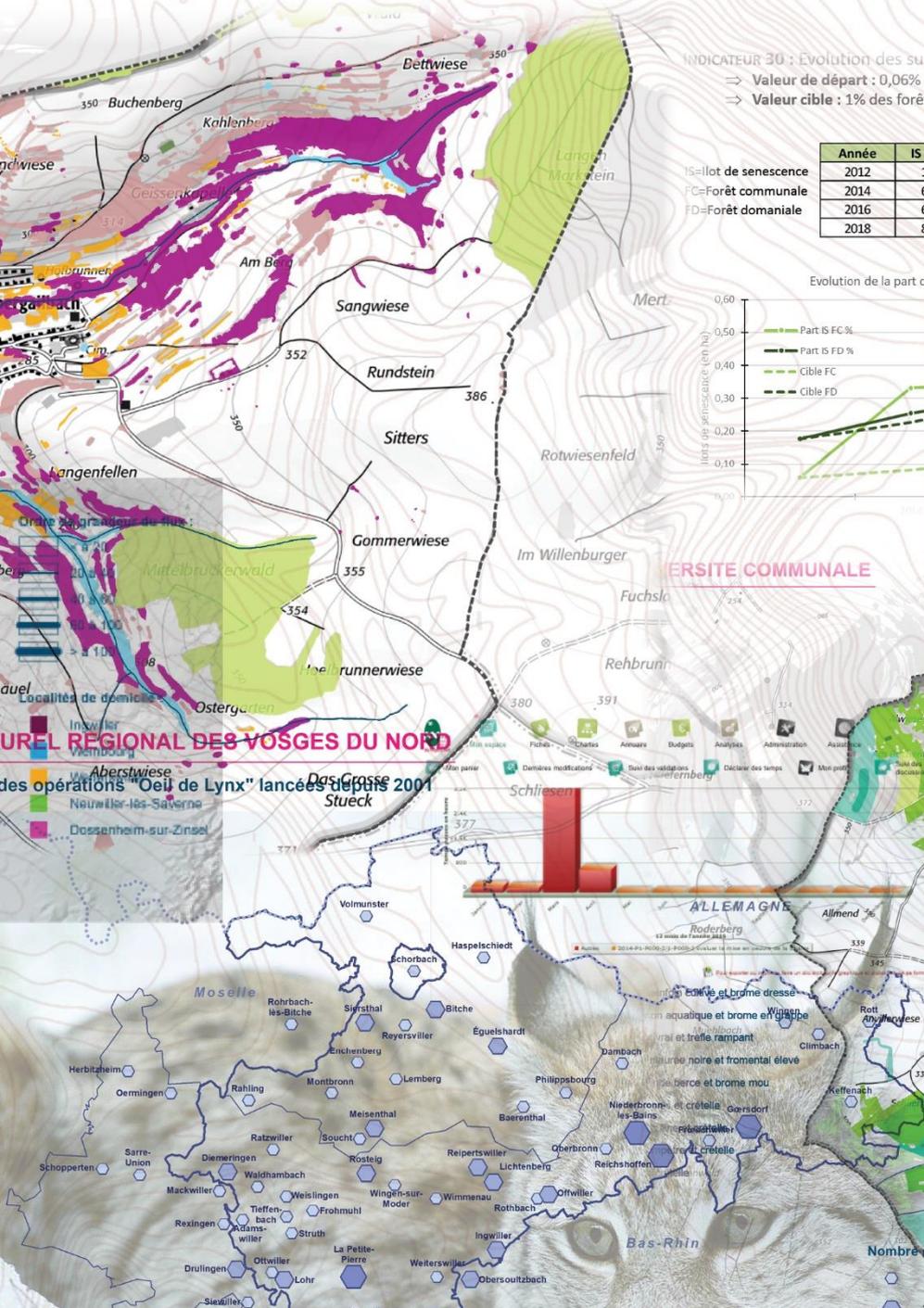
Michaël Weber

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord
Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Sommaire

06	Observatoire et évaluation du territoire
11	Protection de la nature et agriculture durable
46	Aménagement du territoire
54	Développement durable du territoire
67	Valorisation du patrimoine culturel
85	Médiation
92	La vie du SYCOPARC
101	Le budget 2019
102	L'équipe

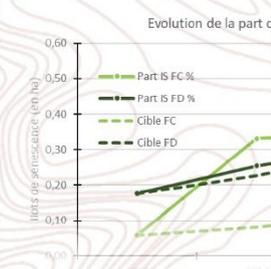
Observatoire du territoire



INDICATEUR 30 : Evolution des surfaces de senescence
 → Valeur de départ : 0,06%
 → Valeur cible : 1% des forêts

Année	IS	FC	FD
2012	0,06	0,06	0,06
2014	0,06	0,06	0,06
2016	0,06	0,06	0,06
2018	0,06	0,06	0,06

IS=Ilot de senescence
 FC=Forêt communale
 FD=Forêt domaniale



Outil de cohérence pour la mise en œuvre des politiques inscrites dans la charte du Parc, l'Observatoire du territoire a vocation à capitaliser les connaissances sur le territoire. L'objectif est de mettre à disposition ces connaissances globales aux acteurs du territoire et prioritairement aux communes, d'assister les porteurs de projets et de suivre les tendances d'évolution du territoire. Il s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont les bases de données géolocalisées sont constituées à l'échelle de l'ensemble du Parc, voire au-delà, avec une précision de l'ordre du 1/5 000ème au 1/25 000ème. Une grande partie de ces données proviennent des partenariats noués avec les différents acteurs du territoire et sont accessibles directement sur Internet sur la page Web de l'Observatoire du territoire.

COMPORTEMENT DE L'INDICATEUR

- En forêt domaniale des îlots de senescence
- En forêt communale des îlots de senescence importante des forêts

ATTEINTE OBJECTIF CIBLE

- En forêt domaniale
- En forêt communale



Nombre d'opération par commune :

- 1
- 2

Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), l'Observatoire du territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

Objectif :

Objectifs principaux :

- Développer et mettre à jour la connaissance globale et multithématique du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC,
- Jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC et le territoire, ou collectée chez ses partenaires,
- Fournir l'information de base à l'évaluation territoriale,
- Elargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de Biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald,
- Affiner la connaissance objective, globale et multithématique du territoire (production, capitalisation, traitement, support de la connaissance du Parc),
- Faire connaître l'Observatoire sur le territoire auprès des acteurs, élus, partenaires et rendre accessible l'information en conformité avec la directive INSPIRE.

Bilan de l'action :

En 2019, l'Observatoire du territoire a veillé à la mise à jour et à l'amélioration en continu des bases de données : Observatoire Photographique du Paysage (application Web, photos et informations liées), données de l'IGN (BD Parcellaire, BD Topo 2019), données naturalistes et de gestion environnementale, cadastre nominatif via le partenariat avec GéoGrandEst, données de l'occupation du sol Corine Land Cover & COPERNICUS 2018, données GRT Gaz, de l'ARS...

Les données statistiques ont également été mises à jour : SIRENE INSEE, populations légales INSEE, logement, constructions neuves, mobilités, zonages, données de consommation et de production d'énergies, enquêtes annuelles de branches, installations de production d'électricité renouvelable, entreprises / établissements, emplois.

L'Observatoire du territoire, en tant que service transversal, a également apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du SYCOPARC ou par des partenaires extérieurs, comme par exemple :

- Assistance sur les travaux liés à la base de données de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord,
- Valorisation des données du site web sur la randonnée dans les Vosges du Nord (www.randovosgesdunord.fr) avec introduction des traductions en allemand et en anglais, et un travail d'export des données vers la plateforme touristique du LEI,
- Mise à jour du zonage de la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord - Pfälzerwald,
- Porter à connaissance et autres analyses territoriales produits dans le cadre de l'élaboration et du suivi des documents d'urbanisme (communes, EPCI) ou de projets divers : consommation foncière liée à la construction agricole, suivi des documents d'urbanisme (avis), TVB, réflexions prospectives sur les outils OAP Parc, retours d'expériences sur la mise en oeuvre de politiques sectorielles via les PLU),
- Support à la réalisation de différents documents ou outils de communication : cartes et données pour la réalisation en interne du diagnostic de la Charte Forestière Territoriale et celui du Projet Alimentaire Territorial, appels à projets (filière herbe, POPSU), cartographies de synthèse des actions du projet LIFE Biocorridors, carte livre OPP, carte article universitaire, cartes flyers Sanctuaire de Nature, Printemps du Patrimoine, Eveil des Sens, plan de gestion de la RNR de Reichshoffen, ...
- Mise à disposition de données de l'Observatoire du territoire en interne et à différents partenaires : bureaux d'études dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, des atlas de la biodiversité communale, de projets Natura 2000, Conservatoires Botaniques d'Alsace et de Lorraine, LPO, Communautés de Communes d'Alsace Bossue et Sauer-Pechelbronn, Chambre d'Agriculture, projet « Porter la réhabilitation »,
- Productions cartographiques et/ou statistiques diverses en interne et en externe : cartes pour l'observatoire de l'eau, cartographies des milieux structurants des atlas de la biodiversité communale, aménagements forestiers, posters pour la RNN, cartes pour le projet LIFE Biocorridors, cartes Sanctuaires de Nature, Oeil de Lynx, Ecoles du Dehors...

Quelques 150 documents cartographiques ont été réalisés en 2019.

L'Observatoire du Parc tient également une place centrale dans le dispositif d'évaluation concerté mis en place lors de la révision de la dernière Charte (2014-2025). Ce dispositif s'appuie sur une vingtaine de questions évaluatives relatives aux orientations stratégiques de la Charte et pour lesquelles une cinquantaine d'indicateurs a été définie. L'Observatoire anime ce dispositif et assure le suivi des indicateurs sur le long terme. En 2019, la production des fiches de description et de suivi des indicateurs a été finalisée ainsi que la mise à jour des indicateurs en fonction de la disponibilité des données. Une première réflexion sur la réponse aux questions évaluation de la vocation 3 de la charte a été proposée. Des suivis des questions évaluatives ont été présentés régulièrement en Exécutif durant cette année.

En parallèle, l'Observatoire administre et veille au bon fonctionnement et à la bonne utilisation en interne du logiciel mis au point avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, nommé EVA. Les nouveaux agents arrivés en 2019 ont ainsi été formés à cet outil, l'ensemble des fiches renuméroté pour plus de cohérence et le nouveau programme d'actions triennal introduit avec simplification de la structure. Les bilans d'activités sont également dorénavant réalisés via un export d'EVA.

Afin de favoriser la diffusion de l'information, en 2019 l'interface Web de l'Observatoire du territoire a été améliorée, notamment sa plateforme ArcGIS Online. L'interface générale s'est enrichie via des services web de publication de données. L'ensemble des applications est à retrouver sur la page Web de l'Observatoire sur le nouveau site internet du Parc.

L'interfaçage avec le serveur régional de métadonnées de CIGAL-GéoGrandEst permet également de référencer les données du Parc, à la fois dans le catalogue régional, dans celui national du Géoportail, mais aussi sur le portail Opendata du gouvernement.

Par ailleurs, l'Observatoire a créé et anime le réseau GéoPNR des Observatoires de territoire des PNR de France depuis 2010. Ce réseau a été une nouvelle fois très actif en 2019 et s'est réuni trois jours dans le PNR du Haut-Jura pour de très riches échanges et séances de travail.

La Fédération des PNR de France a également sollicité à plusieurs reprises l'Observatoire pour des prestations cartographiques à la demande : carte des PNR et des EPTB, carte des PNR et des PN, carte des PNR et des délégations INAO, plusieurs mises à jour des cartes existantes en fonction de l'actualité (Haut-Languedoc, Ste-Baume, Aubrac).

En parallèle de ce réseau, l'Observatoire participe régulièrement à la commission chartes et syndicats mixtes de la Fédération et au groupe « Evaluation de la Charte et logiciel EVA ».

L'Observatoire est également actif dans le nouveau partenariat GéoGrandEst où il a participé en 2019 au projet de réalisation d'une BD d'Occupation du sol à l'échelle de la Région Grand Est (membre du comité de pilotage, groupes de travail techniques, rédaction du cahier des charges techniques, analyse des offres) et a bénéficié de différentes journées d'information. Il participe à l'Observatoire régional du foncier et l'Observatoire régional de la biodiversité.

Enfin, l'Observatoire du territoire assure une veille technique et méthodologique continue par sa participation régulière à différentes manifestations dans le domaine de la géomatique : conférence ESRI, forum TIC de l'AFB, séminaires de l'INSEE, formations diverses ...

Dans un souci de rationalisation et d'économie de temps, l'ensemble des géomaticiens des PNR du Grand Est travaille de manière croissante sur de nombreux sujets et mutualise les nécessités de représentativité des PNR au niveau régional (Système d'Information sur la Nature et les Paysages SINP, GéoGrandEst, ...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

Contexte de l'action :

Le système d'information du SYCOPARC (SIS) est l'ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer l'information du SYCOPARC. C'est à la fois un système socio-technique composé de deux sous-systèmes, l'un social et l'autre technique. Le sous-système social est composé de la structure organisationnelle et des personnes liées au SI. Le sous-système technique est composé des technologies (hardware, software et équipements de télécommunication) et des processus de travail concernés par le SIS.

L'utilisation combinée de moyens informatiques, électroniques et de procédés de télécommunication permet aujourd'hui, selon les besoins et les intentions exprimés, d'accompagner, d'automatiser et de dématérialiser quasiment toutes les opérations incluses dans les activités ou procédures de la collectivité.

Ces capacités de traitement de volumes importants de données, d'interconnexion de sites ou d'opérateurs géographiquement éloignés expliquent qu'elles sont, aujourd'hui, largement utilisées pour traiter et répartir l'information en temps réel, en lieu et place des moyens classiques manuels, plus lents, tels que les formulaires sur papier et le téléphone.

Objectif :

- Mettre l'équipe du SYCOPARC dans des conditions de travail digital optimales,
- Contenir voire réduire le coût de la maintenance matérielle et assistance utilisateurs et administrateur,
- Pérenniser le fonctionnement du système d'information.

Bilan de l'action :

En 2019, le Système d'Information a dû être pensé pour préparer sa mue dans un château rénové, avec le calibrage des équipements multimédias, de la salle server, du réseau informatique, de la téléphonie et de l'internet et du WIFI, ainsi que la future borne 3D de découverte du territoire des Vosges du Nord.

En parallèle, une nouvelle solution internet par satellite a été déployée dans l'équipement distant de la Maison de l'Eau et de la Rivière, autorisant une bien meilleure vitesse de connexion et permettant l'accès aux servers du Parc situés à La Petite Pierre.

L'étude, opportunité de mutualisation des SI entre les 6 PNR du Grand Est, a été poursuivie et devrait aboutir en 2020 avec quelques scénarios et pistes pour l'avenir.

Enfin, plusieurs postes informatiques ont dû être renouvelés complètement et l'ensemble des postes validé en termes de mises à jour pour garantir la sécurité informatique générale et l'onduleur des servers a été rafraîchi. La flotte de mobiles a été également complètement renouvelée, l'ancienne posant trop de problèmes techniques.

Le Parc s'est également appuyé sur le CNFPT pour monter en compétence sur la sécurité informatique et la législation RGPD, et en contractualisant avec le centre de gestion un délégué à la protection des données personnelles.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

2019 – Evaluer la mise en œuvre de la Charte

Contexte de l'action :

L'évaluation est une obligation réglementaire, régulièrement précisée dans les différents décrets inhérents aux parcs naturels régionaux. La révision qui aboutit à la reconduction du classement en PNR s'appuie fortement sur le bilan évaluatif de la mise en œuvre de la charte.

La charte récente du Parc présente un certain nombre d'engagements de mise en place d'un dispositif d'évaluation et a été accompagnée d'indicateurs avec valeurs de départ et d'arrivée pour les mesures phares, valeurs qu'il faudra suivre.

Au fil du temps, le réseau des Parcs s'est doté de méthodes et d'un outil informatique spécifique (EVA) qui permet de rendre cette évaluation concrète et efficace. Il s'agira d'intégrer cet outil en définissant les indicateurs et les méthodes et en formant l'équipe technique.

Les Parcs sont libres d'adhérer à ce dispositif moyennant une cotisation annuelle (les deux Parcs sont adhérents). Un prestataire apporte une assistance aux Parcs et des améliorations continues à leur demande.

Si le logiciel EVA a été conçu pour capitaliser et exploiter l'information, l'organisation, la méthodologie et la saisie des informations sont à penser et à organiser structure par structure. Ce logiciel offre un cadre structuré mais ne dispense en aucune manière de cet important travail d'équipe.

L'équipe du Parc s'est déjà largement mobilisée sur ces thématiques lors des différentes étapes de la révision de la charte, en particulier en vue de l'élaboration des indicateurs qui permettront d'évaluer l'évolution des territoires (actions portées par l'Observatoire de territoire du Parc).

Objectif :

Les objectifs de la mise en œuvre du dispositif d'évaluation sont multiples :

- Suivre en continu la mise en œuvre de la charte et des politiques publiques qu'elle touche, et en premier lieu le programme d'actions du SYCOPARC,
- Restituer vers le territoire, les élus, les actions conduites dans ce cadre,
- Améliorer la connaissance et la vision transversale des actions,
- Valoriser les savoir-faire et l'ingénierie des équipes techniques,
- Donner la meilleure lisibilité possible aux partenaires financeurs sur la programmation et la conduite des actions et leur efficacité.

Bilan de l'action :

Bilan 2019 : voir fiche Observatoire du territoire 2019

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau. Précisons que le territoire abrite des cours d'eau gréseux possédant des caractéristiques écologiques originales (faible minéralisation, PH acide...) et qui présentent une forte sensibilité à l'eutrophisation. Pour ces rivières aux eaux normalement très pures, les normes de rejets en matière d'assainissement ne sont pas toujours adaptées.

La Charte du Parc propose la mise en place d'un réseau de stations de mesure de la qualité des cours d'eau, afin de :

- Définir des références en termes de bon état des rivières sur les Vosges du Nord,
- Suivre l'évolution des cours d'eau dans le temps, notamment suite aux opérations de restauration engagées et pour évaluer finement l'impact des activités humaines présentes.

Le monitoring des rivières du Parc naturel régional des Vosges du Nord se base sur un réseau de 31 stations de mesure réparties de la manière suivante : 38 stations de suivi.

Objectif :

Le monitoring des cours d'eau des Vosges du Nord a pour objectifs :

- La définition d'états de référence,
- La compréhension de la réponse des cours d'eau et des communautés biologiques aux perturbations,
- L'évaluation de la vulnérabilité de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques aux conditions hydro-climatiques,
- La mesure des tendances sur le long terme,
- L'orientation et l'évaluation des opérations visant à restaurer la qualité écologique des cours d'eau.

Bilan de l'action :

1. Résultats 2015-2018

- Bancarisation de l'ensemble des données dans les bases de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- Calcul des indicateurs I2M2,
- Valorisation des données CarhyCE,
- Rédaction des 31 fiches « qualités » résumant par station l'ensemble des données analysées,
- Comité de pilotage de restitution (01/10/2019) de l'ensemble des résultats et présentation du nouveau cycle 2019-2021.

2. Le cycle 2019-2021

- Définition du nouveau programme de mesures et définition des stations : 39 stations (26 stations programme « complet » et 13 stations programme « allégé »),
- Réunions de lancement pour les 4 prestataires retenus pour les 4 lots du marché (MAPA) : Eurofins – analyses physico-chimiques, Aspect environnement – analyses macroinvertébrés, Gestion Hydro analyses limnimétriques, Aquabio – analyse diatomées,
- Organisation et réalisation des 12 campagnes de prélèvements physico-chimiques (10 stations) ; bancarisation des données à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- Organisation, réalisation, bancarisation des 8 stations prospectées pour le protocole hydromorphologique : Carhyce,
- Organisation et suivi de la campagne « macroinvertébrés » : 14 stations,
- Organisation et suivi de la campagne « diatomées » : 14 stations,
- Installation des 25 échelles limnimétriques ; organisation et suivi des 4 campagnes limnimétriques : 25 stations.

3. Animation de l'observatoire (hors JNEAU)

- Animation du comité de pilotage Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord : 01/10/2019,
- Porter à connaissance SDEA, Communauté de Communes du Pays de Bitche, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn,
- Réunion concertation Bickenalbe,
- Organisation de la formation sur l'écrevisse avec la Fédération de Pêche du Bas-Rhin (06/07/19),
- Présentation lors de 9 projets scolaires,
- Valorisation dans le cadre d'une sortie avec le comité MAB,
- Co-rédaction d'un article scientifique sur la Bickenalbe (Saarland University, Saarbrücken, Allemagne).

4. Les compléments de l'observatoire

- Etude sur la réintroduction de l'Austropotamobius torrentium (AFB – Aquarium Besançon),
- Participation au comité de thèse Liec David Gaco-Chalte : dégradation de la matière organique (OHM),

- Suivi scientifique des travaux de restauration du programme LIFE Biocorridors,
- Etude sur les effets des étangs sur le fonctionnement thermique et biologique des cours d'eau de tête de bassin sur la Zinsel du Nord + étang de Baerenthal (LIEC – CEDETE (thèse) – LIVE – Fédération de Pêche 57) : comité de pilotage (13/06/2019), restitution grand public (18/10/2019),
- Etude AFB : ICRA « Retour d'expériences sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant transfrontalier de la Sauer (AQUABIO – CEDETE – CEREMA – ENGEES) » : comité de pilotage (08/01/2019), comité technique (16/05 – 26/06 – 24/10), présentation de la commission locale sur l'eau à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn (06/02/2019), encadrement d'un stage de Master 2 de 6 mois pour la réalisation de l'étape 1 : Léo Barthelemie (Rennes 2), organisation des phases terrain avec les partenaires,
- Programme INTERREG ECOSERV : comité technique (19/03 – 15/11), suivi de l'étude renaturation des cours d'eau : le cas des défecteurs - indicateurs de restauration d'écosystèmes aquatiques basés sur les invertébrés (ENGEES Post doc), organisation de la campagne de terrain sur une analyse génétique du chabot et de la truite fario (Université Koblenz-Landau),
- Etude Cyanobactérie sur l'étang du Donnenbach,
- Etude Géolimno sur le fonctionnement thermique de l'étang du Donnenbach. Objectif : limiter l'impact thermique de l'étang sur la rivière Donnenbach.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.1 - Ménager au quotidien notre ressource en eau





2019 - Animation des sites Natura 2000 Rivières

Contexte de l'action :

Cette action concerne l'animation menée sur les sites Natura 2000 suivants :

- La ZSC "Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein", FR 4100208, située en Moselle,
- La ZSC "La Moder et ses affluents", FR 4201795, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC "La Sauer et ses affluents", FR 4201794, située dans le Bas-Rhin.

Ce vaste périmètre regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, du Rothbach, de la Zinsel du Nord, du Falkensteinbach, du Schwarzbach et de la Sauer. Les sites Natura 2000 concernés s'étendent sur 50 communes, couvrent 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site Mosellan englobe intégralement la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Les documents d'objectifs en cours ont été approuvés par les comités de pilotage du 27 octobre 2006 (Moder) et 27 novembre 2007 (Sauer) et par les arrêtés préfectoraux du 28 août 2009 (Moder 67), du 24 juin 2010 (Moder 57) et du 2 décembre 2010 (Sauer).

Objectif :

- Animer et mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000,
- Mettre en œuvre le volet « eau » de la charte, notamment par la mise en place de chantiers opérationnels de restauration,
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau,
- Impliquer concrètement les élus, habitants et usagers dans des actions en faveur des rivières,
- Préserver la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.

Bilan de l'action :

1. ZSC « Haute-Moder et affluents » - FR4100208 et FR4201795

Ce site regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, de la Zinsel du Sud, du Rothbach, du Falkensteinbach et du Schwarzbach. Il s'étend sur 33 communes, couvre 4 000 ha et près de 300 km de ruisseaux et zones humides.

Dans le cadre de l'animation des actions prévues au document d'objectifs, pour l'année 2019, nous retiendrons principalement : Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des sites d'hivernage à chauves-souris : tunnel de Rosteig / Soucht, souterrain d'Ingwiller et des colonies de reproduction (Rosteig, Dambach, Mouterhouse...);
- Mise en œuvre de la phase 1 du projet d'étude de la Lamproie de Planer. En 2019, nous avons capturé une centaine d'individus sur différentes rivières du site Haute-Moder et affluents (Moder, Rothenbach, Schwarzbach) et également sur le site « Sauer et affluents » (Sauer et Heimbach). Ces lamproies ont été emmenées à l'aquarium de Besançon, où elles ont été opérées afin de leur implanter un pit-tag (mini radio transpondeur). Ces poissons ont été maintenus en captivité et observés pendant 60 jours afin d'observer d'éventuelles modifications de leur comportement (en comparaison avec un lot témoin) et d'éventuelles mortalités suite à l'intervention. La phase test a été concluante, nous pouvons passer à la phase « étude de terrain » sur le Rothenbach en 2020.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Mise en œuvre de travaux de restauration sur la Moder à Wimmenau dans le cadre d'un chantier participatif de l'amicale de pêche : définition et localisation des travaux de diversification des écoulements (par pose de déflecteurs en bois), rédaction d'un dossier loi eau et encadrement technique lors de la pose des premiers aménagements (ces travaux se dérouleront sur deux à trois ans);
- Mise en œuvre de travaux de réouverture d'une zone humide colonisée par les ronces et les arbustes dans la vallée du Muehlenbach à Sturzelbronn. Ce chantier participatif organisé le 19 octobre en partenariat avec l'association socio-culturelle communale et le conseil municipal a pour objectif la réouverture du milieu afin de favoriser l'apparition d'habitats ouverts favorables à la pie-grièche écorcheur et au cuivré des marais : mégaphorbiaies, cariçaies et roselières (ces travaux seront menés sur plusieurs années);
- Conception d'un aménagement permettant d'assurer la continuité écologique de l'ancienne prise d'eau sur le Schwarzbach à Reichshoffen. Ce projet a nécessité une analyse topographique, le design d'une rampe rustique avec échancrure et la réalisation d'un dossier loi pour le compte de la Communauté de Commune de Niederbronn-les-Bains et Environs;
- Rédaction d'une note de synthèse concernant l'état écologique de la vallée de la Weissbach avant la réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique. Celle-ci a été adressée à l'Office National des Forêts et au service départemental des territoires de Moselle;
- Travaux de mise en défens du ruisseau du Muehlenbach à Sturzelbronn dans le cadre du programme de gestion écologique des friches;

- Proposition d'un scénario d'aménagement d'un ouvrage hydraulique se situant sur le Falkensteinerbach à Philippsbourg (au droit de la propriété Grussi) à destination du service des routes du Conseil Départemental de la Moselle.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Accompagnement de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'élaboration de son programme de restauration et d'entretien des cours d'eau ;
- Accompagnement technique de la Communauté de Communes du Pays de Bitche et proposition d'un scénario alternatif au contournement de l'étang de Baerenthal (phase de réfection de l'ouvrage de vidange et de confortement de la rive sud par profilage des dépôts d'un curage partiel) ;
- Conseil technique au collège de Wingen-sur-Moder pour la création d'une mare pédagogique dans l'enceinte de l'établissement ;
- Appui technique au conseil municipal des jeunes de Wingen-sur-Moder dans le cadre d'un projet de valorisation écologique et paysagère d'une source ;
- Conseil dans le cadre de l'installation d'une nouvelle exploitation agricole (élevage de bovins Galloway) dans la vallée de la Moder entre Wingen et Wimmenau ;
- Appui technique au SDEA dans le cadre de la programmation des travaux de restauration prévus sur la Moder (ouvrage CSA de Wingen-sur-Moder, projet de renaturation de la Moder et de restauration de la continuité écologique à Ingwiller) ;
- Accompagnement de la Fédération de Pêche dans l'identification d'ouvrages hydrauliques aménageables par les associations de pêche de la vallée de la Moder ;
- Rencontre de SNCF réseau dans le cadre de leur politique d'aménagement des ouvrages hydrauliques ferroviaires en faveur de la continuité écologique.

Formation / Communication / Pédagogie

- Encadrement de travaux dirigés (salle et terrain) pour la licence professionnelle de l'ENGEES sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques en lien avec le programme Natura 2000 (site d'étude 2019 : la Moder de sa source à Ingwiller) ;
- Rencontre d'une journaliste des Dernières Nouvelles d'Alsace afin de présenter les travaux de rétablissement de la continuité écologique réalisés au niveau de l'ouvrage du Rauchenwasser et leur intérêt ;
- Accueil des gestionnaires des RN et RNR du Grand Est sur le site restauré du Graffenweiher afin de présenter les actions mises en œuvre dans le cadre du programme Natura 2000 sur le Rothenbach.

2. ZSC « La Sauer et affluents » - FR4201794

S'étendant sur 770 ha, ce site inclut la Sauer, ses principaux affluents (Steinbach, Markbach, Trautbach, Soultzbach, Heimbach, Schmelzbach...) et les zones humides associées (boisements alluviaux, prairies, friches humides). Il est animé depuis 2007 par le PNR des Vosges du Nord.

Le dernier comité de pilotage, commun au programme LIFE Biocorridors a été organisé le 28 mars 2018. Le comité de pilotage transfrontalier du projet LIFE Biocorridors du 11 juin 2019 a permis de refaire le point sur les chantiers menés dans ce cadre sur le site ZSC « La Sauer et ses affluents ».

L'année 2019 a été marquée par :

- La poursuite des 6 actions cours d'eau incluses dans le programme LIFE Biocorridors, incluant 6 actions de restauration de continuité écologique sur le site « La Sauer et ses affluents » :
 - > Obersteinbach / étang de pêche et ouvrage de la rue du Wittberg – concertation avec les propriétaires et lancement des marchés travaux ;
 - > Niedersteinbach / hôtel-restaurant du Cheval Blanc – passage en maîtrise d'œuvre (MOE) ;
 - > Niedersteinbach / friche à highland cattle – réalisation des travaux ;
 - > Woerth / pisciculture du Liebfrauenthal – positionnement du propriétaire et passage en maîtrise d'œuvre (MOE) ;
 - > Woerth / étangs privés du Soultzbach – aboutissement du processus de concertation et validation des opérations d'aménagement par les propriétaires ;
 - > Langensoultzbach / effacement des étangs domaniaux de la Nonnenhardt – finalisation de l'étude de faisabilité et validation du projet d'aménagement par la commune et l'ONF ;
- Le transfert de la maîtrise d'ouvrage du volet « restauration de la Sauer » de l'AMI Fleckenstein (Appel à Manifestation d'Intérêt) au SDEA / commission GEMAPI Sauer-Pechelbronn, 6 février. Pour rappel, ce projet a une double dimension : la restauration de la fonctionnalité de la Sauer et des zones humides ainsi que la requalification des espaces d'accueil du public sur le site ;
- Le retour du VERY BAT TRIP, petit festival pour découvrir de manière didactique et ludique le monde fascinant des chauves-souris.

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi de la colonie de mise-bas de Grand Murin à Niedersteinbach ;
- Réactualisation de la cartographie des habitats naturels, suivi de la rédaction du rapport – bureau d'études Climax ;
- Expertise faune-flore des sites de la Nonnenhardt et du Liebfrauenthal, finalisation du rapport – bureau d'études Climax ;
- Démarrage du projet Impact cumulé des retenues d'eau / Retours d'expériences sur le bassin de la Sauer. Se reporter au chapitre ;
- Suivis photographiques des chantiers de restauration du Steinbach dans la friche à highland cattle et du vallon du Tiefenthal.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

Toutes les opérations cours d'eau sont menées en lien avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) et le SDEA, compétent pour la GEMAPI.

- Programme collectif de restauration du Heimbach, en étroite collaboration avec la commune de Wingen et l'ONF :
 - > Restauration des vallons humides du Tiefenthal et du Kleintiefenthal, affluent du Heimbach. Démarches de concertation pour la finalisation du lot de réorganisation de la desserte ;
- Programme collectif de restauration du Steinbach, en étroite collaboration avec les communes :
 - > LIFE / Etang de pêche et pont du Wittberg à Obersteinbach - Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre – Artelia –, réaménagement d'une prise d'eau en barrage, restauration de zones humides par suppression de remblais, réaménagement d'un ouvrage de franchissement : dossier de consultation des entreprises et marché travaux. Réflexion sur l'aménagement paysager du pont de la rue du Wittberg. Concertation avec les propriétaires. Contribution au dossier Loi sur l'eau et Evaluation d'incidences Natura 2000 ;
 - > LIFE / Friche humide à highland cattle à Niedersteinbach - Organisation de la coupe des épicéas et des peupliers. Suivi du chantier d'effacement de 4 seuils et de mise en défens du cours d'eau : juin à août 2019. Chantier de renaturation d'une pessière exploitée. Poursuite de l'acquisition foncière ;
 - > LIFE / Hôtel-restaurant du Cheval Blanc à Niedersteinbach - Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre – Ateliers des territoires – : réaménagement du seuil de prise d'eau et réouverture de la section enterrée du Steinbach. Levés topographiques complémentaires ;
 - > Programme d'acquisition foncière dans le vallon du Langenbach. En partenariat avec le CSA ;
- Programme collectif de restauration du Soultzbach :
 - > LIFE / Effacement du seuil d'alimentation de 5 étangs privés à Woerth : concertation avec les propriétaires, avec l'appui technique de la Filière Aquacole Grand Est. Reprise de la mission de maîtrise d'œuvre – Artelia – : rapport projet, dossier de consultation des entreprises. Rédaction d'un dossier de vidange pour l'un des étangs de l'AAPPMA. Lancement du marché travaux ;
 - > LIFE / Etangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach - Suivi de l'étude de faisabilité – Artelia – de l'effacement des étangs. Etudes complémentaires (réseau d'alimentation en eau potable, topographie). Animation de réunions de concertation avec la commune. Echanges avec des experts naturalistes concernant la Leersie faux-riz (protégée à l'échelle régionale) ;
- LIFE / Liebfrauenthal à Woerth - Relance de la concertation avec le propriétaire actuel, aboutissant à un positionnement en faveur de la vente des parcelles avec abandon des activités piscicoles. Relance du processus d'acquisition par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace. Lancement du marché de maîtrise d'œuvre, attribué à Sinbio. Consultation pour l'inventaire d'Unio crassus sur le site. Echanges avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour la reprise du site à l'issue de sa réhabilitation écologique ;
- LIFE / Opération de préservation des cours d'eau dans les espaces pâturés (clôture, aménagement de passage à gué). Définition des aménagements, concertation avec les exploitants sur le Steinbach, le Schmelzbach et le Trautbach ;
- AMI Fleckenstein :
 - > Restauration de la Sauer : transfert du pilotage de l'opération vers le SDEA. Suivi de l'étude de faisabilité – Artelia –. Animation du processus de concertation avec les différents acteurs du site ;
 - > Requalification des espaces d'accueil du public : ingénierie du PNRVN. Conception et lancement du concours « Nano-habitats » (habitat de petite taille en bois local, valorisant les savoir-faire et les économies de ressources) dans la perspective d'une implantation dans le camping de Fleckenstein ;
- Organisation du ramassage de guano dans les principales colonies de mise-bas de Grand Murin du PNR dont l'église de Niedersteinbach. En partenariat avec la ville de Bitche.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Concertation avec un propriétaire concernant la gestion de prairies de fond de vallée et la préservation de la Pédiculaire des marais / Ferme de la Froensbourg à Lembach, 8 avril, 13 juin ;
- Avis sur la gestion de milieux tourbeux et de pelouses sableuses en forêt domaniale de Steinbach, travail en concertation avec l'ONF et des naturalistes locaux / Lutzelhardt, 22 juillet ;
- Préconisations d'aménagement relatives à étang en barrage sur le Markbach dans le cadre d'une procédure de vente / Lembach, 6 novembre ;
- Accompagnement de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn dans le cadre de projets d'aménagement : pistes cyclables dans la vallée du Steinbach et de Lembach, zone artisanale de Woerth, zone touristique de Morsbronn ;
- Contribution dans la démarche « Territoire à énergie positive » (TEPOS) de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn : définition des enjeux biodiversité, programmation d'actions de médiation, suivi d'opérations (diagnostic agricole, restauration d'une trame verte)... ;
- Contribution aux rapports d'activités LIFE Biocorridors à destination de la Commission européenne et au dossier de prorogation ;
- Avis technique sur les études d'impact, des dossiers loi eau et des projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Formation / Communication / Pédagogie

Pilotage

- Commission locale GEMAPI Sauer-Pechelbronn : présentation de l'ensemble des actions cours d'eau menées dans le bassin de la Sauer / Durrenbach, 6 février ;
- Comité de pilotage « LIFE Biocorridors et autres actions eau du PNR » - état d'avancement des opérations cours d'eau du bassin de la Sauer / Fischbach-bei-Dahn, 11 juin.

Médiation / Pédagogie

- Projets scolaires « Au fil de l'eau » (5 modules en classes et sur le terrain) : poursuite dans les écoles de Lembach et de Wingen, démarrage avec l'école de Woerth. En partenariat avec le CINE de Münchhausen / Wingen, Lembach, Niedersteinbach, Woerth ;
- Suivi du projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand Murin de Niedersteinbach. En partenariat avec la CCSP :
- > Entretien de l'équipement de vidéo-surveillance ;
- > Malle pédagogique : conception ;
- > VERY BAT TRIP le retour ! Programme d'animations pour les scolaires (primaires, collégiens, périscolaires), le grand public et les EHPAD : ateliers découverte et manuel (origami), ciné-débats, déambulation ultra-sonore / 285 personnes / Lembach, Durrenbach, Woerth, Niedersteinbach, du 12 au 14 octobre => Articles DNA ;
- Contribution à un projet de médiation autour de la Sauer, de la source au delta, porté par le CINE de Münchhausen et la Maison de la Biosphère ;
- LIFE / Clips didactiques et film documentaire, relecture des scénarii, définition de lieux de tournage, tournage dans la friche humide à highland cattle ;
- Préparation et intervention à la Conférence de l'eau, en partenariat avec la CCSP et le SDEA – à destination des élus. Point sur les opérations de restauration des cours d'eau dans le bassin de la Sauer, zoom sur l'AMI Fleckenstein / Preuschedorf, 3 juin ;
- Inauguration du projet de renaturation du vallon du Tiefenthal et intervention de la compagnie LUCAMOROS (INTERREG Itinérance Aquatique) / Wingen, 6 juillet => Article DNA ;
- LIFE / Chantier participatif et inauguration des travaux de restauration du Steinbach dans la friche à highland cattle, en partenariat avec l'école de Lembach / Niedersteinbach, 18 septembre.

Communication / Colloque

- Rédaction d'un flyer relatif à l'inauguration du projet de renaturation du vallon du Tiefenthal ;
- Présentation des projets de restauration du Steinbach aux journalistes du magazine Détours en France / Niedersteinbach, le 23 septembre ;
- Réunion publique de présentation des travaux de restauration du Steinbach à Obersteinbach / Mairie, le 8 octobre.

3. Ciné-débats « Découverte : Monde sauvage – Nature et Société »

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord construit, depuis janvier 2016, une programmation de ciné-débats « Découverte du monde... sauvage », visant à (re)découvrir notre patrimoine naturel, notamment les espèces et milieux d'intérêt européen, à l'origine du classement de 12 % du Parc dans le réseau Natura 2000. Chaque soirée s'organise autour de la projection d'une œuvre documentaire de qualité, en lien avec le/la réalisateur/trice et/ou des experts locaux du sujet. Ce format permet de « voir » la nature toute proche, souvent méconnue, de manière sensible, ludique et partagée. Initiés dans 1 salle, les ciné-débats se sont déployés dans d'autres lieux et abordent aussi le lien entre l'homme et la nature à travers des documentaires « Nature & société ».

- 22 ciné-débats : dont 18 grand public et 4 séances scolaires
- 1 448 spectateurs : dont 1 090 Grand Public (75 %) et 358 scolaires (25 %)
- 15 films documentaires projetés
- 9 lieux dont 3 salles de projection

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau

Contexte de l'action :

Les zones humides du Parc sont des foyers de biodiversité que le territoire a la responsabilité de préserver et de mettre en valeur. Certains sites reconnus pour leur exceptionnalité écologique (ENS, RNR...) souffrent d'un déficit :

- D'animation (permettre la bonne mise en oeuvre des actions),
- De surveillance (éviter les dégradations),
- De suivi écologique (identifier clairement les enjeux),
- De médiation (impliquer et sensibiliser les habitants).

Pour ces espaces particuliers, il apparaît nécessaire de désigner clairement une structure gestionnaire. Le SYCOPARC propose la mise en place d'une mission mutualisée « gestion des zones humides du Parc ».

Cette mission, financée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est et la ville de Reichshoffen (crédits RNR – Région Grand Est) a permis la création de 2 postes :

- Un poste de chargé de mission « zones humides » à temps plein, qui a débuté le 11 septembre 2017 avec l'arrivée de Marie-Laure Tonnelier (MLT),

- Une évolution du poste de technicien de Christophe Fabing (CF) « zones humides » avec 0,4 ETP dédié à la mission à partir du 1er novembre 2017.

La mission consiste à assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont font partie les sites inclus dans le projet de gestion écologique des friches, pâturés par les vaches highland cattle, la roselière de la Horn et de la Schwalb, la Réserve Naturelle Régionale du plan d'eau de Reichshoffen.

Objectif :

- Assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc,
- Préserver les espèces palustres rares et menacées,
- Suivre leur évolution face au changement climatique,
- Permettre l'ouverture de certains espaces au public.

Bilan de l'action :

1. Mise en œuvre des plans de gestion des sites GEF

- Approbation des plans de gestion et conventionnement avec les communes :
 - > Délibération en faveur de la mise en œuvre des plans de gestion des communes de Baerenthal, Frohmuhl, Niedersteinbach, Saint-Louis-lès-Bitche, Sturzelbronn et Zittersheim,
 - > Egalement délibération en faveur du plan de gestion pour la commune de Reyersviller, mais opposition ferme au projet de mise en défens de la part du maire,
 - > Conventionnement entre l'AGEVON et ces communes, à l'exception de Reyersviller visant à clarifier les responsabilités de chacun dans ce projet,
- Suivi et complément du dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau qui a abouti à la notification d'une aide financière de 148 680 €, soit 60 % de l'estimation des travaux visant à améliorer la gestion écologique des friches par le pâturage via des highland cattle qui s'élevait 247 800 €,
- Réalisation d'une enquête sur les systèmes de pâturage extensif dans les espaces naturels (9 réponses),
- Intervention sur les parcs à highland cattle et mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches,
 - Zittersheim :
 - > Travaux de mise en défens de la Moder avec création d'un passage à gué,
 - > Rénovation de la clôture existante,
 - Saint-Louis-lès-Bitche :
 - > Travaux de mise en défens des cours d'eau et création de 3 passages à gué,
 - > Rénovation d'une partie des clôtures (environ les ¾ du linéaire rénové),
 - > Mise en défens d'une mare avec création d'un abreuvoir rustique,
 - > Test de battage de fougère aigle à l'aide d'un cheval,
 - Sturzelbronn :
 - > Application du protocole CarHyCE (CARactérisation HYdromorphologique des Cours d'Eau dans le Schnepfenbach avant les travaux de mise en défens,
 - > Mise en défens du Schnepfenbach avec création de 4 passages à gué,
 - > Rénovation de la clôture,

- > Mise en place d'un 3ème fil sur tout le périmètre du parc,
- > Stabilisation de la zone d'affouragement,
- > Gyrobroyage de la moitié nord-ouest du parc,
- Frohmuhl :
 - > Création d'un passage à gué sur le parc dit « de la cabane à foin »,
 - > Suivi ornithologique par cartographie des territoires,
 - > Réalisation d'une mangeoire bois pour la GEF de Frohmuhl,
- Niedersteinbach / LIFE et Natura 2000 :
 - > Travaux de renaturation et de mise en défens du cours d'eau,
 - > Réhabilitation de la clôture extérieure,
 - > Réaménagement d'anciens étangs en mare,
 - > Travaux de coupe de ligneux en majorité des épicéas et quelques peupliers (essences inadaptées aux zones humides) par un ETF,
 - > Arrachage manuel d'une partie des rejets d'aulnes,
 - > Encadrement d'un chantier participatif (9 participants) dans le cadre de l'inauguration des travaux le 28/09/2019,
 - > Mise en place de pompes à nez à Niedersteinbach, financées par le projet Life dans le but de pouvoir conserver l'intégralité de la surface du parc à highland cattle et assurer l'alimentation en eau du parc équin voisin,
- Volmunster : Suivi ornithologique par cartographie des territoires,
- Baerenthal : Organisation d'un chantier participatif (3 participants) avec arrachage des rejets d'aulnes le 15/06/2019,
- Recherche de nouveaux parcs et premier diagnostic initial à Saint-Louis-lès-Bitche et Woelfling-lès-Sarreguemines,
- Accueil de l'ensemble de la Direction Départementale des Territoires de Moselle dans le cadre de leur journée de convivialité. Présentation du projet de gestion écologique des friches à Dossenheim-sur-Zinsel (100 personnes).

Estimation des moyens humains mis en oeuvre

Gestion des sites GEF : 0,7 ETP

2. Roselière de la Horn et roselière de la Schwalb

Mise en place de suivis naturalistes

- Castor : suivi régulier des traces et indices,
- Oiseaux des marais : poursuite du Suivi Temporel des Oiseaux Communs en roselière (STOC ROZO) en lien avec le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) avec 3 sessions de captures le 14/05/2019, le 13/06/2019, le 16/07/2019, pour un total de 67 captures de 12 espèces différentes et le premier contrôle hors site : une Rousserolle effarvate bagueée à Lisdorf en Allemagne en mai 2016,
- Conocéphale des roseaux : mise en place d'un suivi par transect sur la roselière de la Horn (un passage le 7/8/2019).

Entretien de la roselière à Waldhouse

- Gestion des ligneux et des rémanents suite à la fauche manuelle de la roselière sur 25 ares réalisée fin 2018/début 2019 avec export sous forme de broyat en coopération avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche qui a mis à disposition son personnel et sa machine pour le broyage,
- Bilan en temps de travail :
 - > Fauche de la roselière (environ 20 ares en 2019) : 50 heures / agent,
 - > Gestion des ligneux : 33 heures / agent,
 - > Broyage des roseaux : 16 heures / agent pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord et 24 heures / agent pour la Communauté de Communes du Pays de Bitche
 - > Entretien du chemin / rebouchage des ornières après passage des engins pour le broyage : 8 heures / agent,
- Fauche d'une partie de la solidage du Canada et de l'ensemble des zones répertoriées de rudbeckies 18 heures / agent.

Sensibilisation du public

- 2 sorties nature co-animées avec l'AMEM dans le cadre du programme multi-partenarial « J'ai trouvé l'eau si belle », à la découverte de la roselière de la Schwalb (le 14/09/2019, 6 participants) et à la découverte de la roselière de la Horn (le 21/09/2019, 3 participants),
- 1 sortie sonore (le 04/05/2019, 3 participants) sur la roselière de la Horn avec Marc Namblard, audio-naturaliste et Sébastien Morelle, chargé de mission au Parc naturel régional des Vosges du Nord en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche,
- 1 Samedi du Parc sur la thématique du castor (le 06/04/2019, 2 participants).

Gouvernance

- Organisation et participation aux comités de pilotage des 2 ENS le 17/07/2019 :
- > 12 participants au Comité de pilotage de la roselière de la Horn (à Waldhouse),
- > 14 participants au Comité de pilotage de la roselière de la Schwalb (à Volmunster).

Estimation des moyens humains mis en œuvre

ENS Roselière de la Horn et de la Schwalb : 0,4 ETP

3. Faciliter la cohabitation homme/castor

Suivi régulier des traces et indices notamment au niveau de son front de colonisation : premiers indices enregistrés sur la Horn aux portes de Bitche, sur la Schwalb, le long de la frontière allemande, et progression des indices le long du Schwarzbach en amont de l'étang de Haspelschiedt.

4. Filière construction roseau

Organisation d'un groupe de travail sur la valorisation du roseau récolté pour la gestion de certains espaces naturels et stage sur la valorisation des roseaux en tant que matériel local biosourcé dans la rénovation du bâti ancien (travail interpole - cf. bilan aménagement).

Estimation des moyens humains mis en oeuvre

Castor et roseau : 0,05 ETP

5. Réserve Naturelle Régionale du Plan d'eau de Reichshoffen

Suite à la sollicitation par la Ville de Reichshoffen, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été missionné pour la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du plan d'eau de Reichshoffen, sa mise en œuvre et le suivi scientifique de la réserve.

En 2019, nous retiendrons particulièrement les actions suivantes :

- Présentation du plan de gestion devant le CSRPN du 15 mars 2019, qui a alors émis un avis favorable malgré quelques recommandations supplémentaires (compléter les inventaires invertébrés, flore, habitats et fonge, vérifier la présence de certains taxons cités dans le plan de gestion et veiller à ce que l'APPMA n'introduise pas d'espèces allochtones) ;
- Réalisation d'un comptage mensuel des oiseaux d'eau (action CS8 du plan de gestion) : un passage par mois a pu être effectué à l'exception des mois de mai, septembre et décembre ;
- Mise en place et analyse des premiers résultats d'un suivi de température sur la sortie et les 2 entrées d'eau (le Schwarzbach et le Moerdersklamm) ;
- Animation d'une sortie sur le thème des oiseaux d'eau le 9 février 2019 dans le cadre de la journée mondiale des zones humides (11 participants) (Action PA1 du plan de gestion) ;
- Tenue d'un stand « Parc naturel régional des Vosges du Nord et Réserve Naturelle Régionale du plan d'eau de Reichshoffen » lors de la balade cyclo-gourmande du 12 mai et aux Flâneries de Reichshoffen du 19 mai, ce dernier incluait un atelier culinaire sur le thème des espèces emblématiques de la réserve, financé par le programme INTERREG « Itinérance Aquatique » (action PA3 du Plan de gestion) ;
- Conception du futur panneau d'entrée de la réserve, incluant la rédaction des textes et la recherche des illustrations (action CI3) ;
- Conception d'un nouvel observatoire, avec dessin d'un avant-projet par un architecte du Parc.

Estimation des moyens humains mis en oeuvre

RNR du plan d'eau de Reichshoffen : 0,3 ETP

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles



2019 - Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des cours d'eau

Contexte de l'action :

Atteindre le bon état écologique des cours d'eau implique la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau (élus, propriétaires, gestionnaires agricoles et forestiers, associations de pêche, scolaires...).

L'ambition de la nouvelle Charte est de généraliser :

- La connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les perturbations et menaces existantes,
- Les actions innovantes et collectives en matière de protection et de restauration des cours d'eau en encourageant les initiatives locales. Dans cet objectif, il est nécessaire de favoriser les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs, et de poursuivre le travail de sensibilisation des jeunes publics, en amplifiant et en renouvelant les animations, en impliquant les écoles dans des projets concrets de restauration et de préservation des rivières.

Objectif :

- Développer un programme de sensibilisation d'envergure,
- Consolider les liens avec le monde de la pêche, les associer et faire émerger des projets de restauration,
- Accompagner les riverains dans leurs projets,
- Amplifier le travail avec les scolaires en s'appuyant sur les équipements de la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Bilan de l'action :

1. Programme de médiation « Jetons-nous à l'eau ! »

Un événement particulier

Cette année, en complément de la programmation annuelle, un partenariat spécifique a été développé avec l'Université de Lorraine, Escales des sciences, l'Université du Temps libre, l'Observatoire Hommes Milieux du Pays de Bitche, la Communauté de Communes du Pays de Bitche, la Médiathèque de Bitche, le SDEA, la compagnie Lucamoros, l'ONF, l'AMEM, le Lycée Teyssier, Artopie, les Piverts, la Ville de Bitche et les communes partenaires... afin de proposer un temps fort de sensibilisation et de débat du 8 septembre au 18 octobre 2019.

Cette opération baptisée « J'ai trouvé l'eau si belle ! » a permis de diversifier encore un peu plus l'offre en matière d'animations sur le thème des milieux aquatiques : performances artistiques, sorties nature, conférences, expositions, projection-débat....

Cette opération a pu voir le jour grâce à la participation financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'INTERREG Itinérance Aquatique, de la DREAL Grand Est et de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

La restitution grand public de l'étude scientifique menée sur la Zinsel du Nord par un consortium¹ pour mesurer les effets de la présence d'étangs sur des cours d'eau de tête de bassin a été un moment particulièrement fort de cette programmation automnale. Cette conférence, introduite par le spectacle « La conférence du dimanche » de la compagnie Lucamoros a rencontré un beau succès, 52 personnes ont assisté à l'événement.

L'ensemble des manifestations de l'année

Le programme « Jetons-nous à l'eau ! » a pour objectif de sensibiliser tous les acteurs locaux à la richesse et à la fragilité des cours d'eau et des zones humides. Il s'appuie sur un partage collectif des enjeux de la préservation de ces milieux et encourage la mobilisation de toutes les énergies afin de restaurer et préserver nos milieux naturels. Il se construit en lien avec les programmes de préservation en cours sur le territoire Natura 2000, LIFE Biocorridors, Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, Réserve Naturelle Régionale du plan d'eau de Reichshoffen, gestion écologique des fiches...

Le programme de médiation 2019 a profité de la résidence de la compagnie Lucamoros financée par le projet INTERREG Itinérance Aquatique.

A chaque public son événement

- Scolaires et étudiants : 21 projets pédagogiques,
- Grand public (34 animations) : 18 animations nature, 4 chantiers participatifs, 2 expositions, 2 ciné-débats, 3 rencontres / conférences et 6 lectures / performances,
- Associations de pêche : 3 chantiers participatifs et 1 formation
- Elus : 3 événements.

La participation

2 894 personnes ont participé aux différents événements, dont :

- 870 enfants dans le cadre de manifestations en milieu scolaire :

> Primaires et secondaires : 694,

¹Par le Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux de Metz, le Centre d'Études pour le Développement des Territoires et l'Environnement d'Orléans, le Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux de Strasbourg et la Fédération Départementale de Pêche de la Moselle.

- > Etudiants : 176,
- 1 887 habitants :
- > J'ai trouvé l'eau si belle : 1 077,
- > Les flâneries de Reichshoffen : 200,
- > Autres animations : 610,
- 137 élus, universitaires ou membres d'associations de pêche.

Les partenaires impliqués

- Les structures d'éducation à l'environnement : la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER), l'association Les Piverts, la Grange aux Paysages (GAP), le CINE de Münchhausen,
- Les collectivités : Saverne, Bitche, Philippsbourg, Baerenthal, Sturzelbronn, Niedersteinbach... Le SDEA, le Communautés de Communes du Pays de Bitche et Sauer-Pechelbronn,
- Les écoles primaires : Ingwiller, Lembach, La Petite-Pierre, Wingen, Woerth et Volksberg,
- Les collèges et lycées : SEGPA de Bouxwiller, Collège de Woerth et Lycée de Bitche,
- Les formations post-bac :
 - > Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg,
 - > Lycée Agricole d'Obernai, BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau,
- Les cinémas locaux : Amitié +, La Castine, Science en lumière, Artopie, Théâtre du Marché aux Grains
- Les autres : associations de pêche du PNRVN, Fédération de Pêche du 57 et 67, le café Delhingen, Association des arboriculteurs de Lembach...

2. Assistance à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Le SYCOPARC accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2019, on retiendra principalement :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de Communes du Pays de Bitche dans le cadre des travaux de diversification des écoulements de la Horn et de valorisation de la zone humide (parcelle 51) sur le tronçon compris entre le parking des Tanneurs et les anciens ateliers communaux. Les travaux ont été réalisés entre le 31 juillet 2018 et le 28 juin 2019 par l'entreprise Nature et Technique ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (cf. natura HMA) ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise en œuvre des premiers travaux sur la vallée du Schwarzbach ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'étude de maîtrise d'œuvre de la vallée du Falkensteinerbach ;
- Suivi de la convention Parc / SDEA. Accompagnement technique des commissions locales du SDEA dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI ;
- Interventions auprès de différents propriétaires / gestionnaires d'ouvrages hydrauliques sur le Falkensteinbach, le Rothbach, la Zinsel du Nord, le ruisseau d'Achen et le ruisseau du Donnenbach.

3. Accompagnement technique des associations de pêche

Le SYCOPARC assiste les fédérations départementales, les associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) et les amicales de pêche dans la mise en œuvre de travaux de restauration visant une meilleure fonctionnalité des milieux aquatiques. On retiendra en particulier les travaux de :

- Restauration de la continuité écologique du Hammerbach menée par l'AAPPMA « La truite de Montbronn » en octobre 2019. Création d'une rampe en enrochement et fixation des berges par technique végétale ;
- Diversification des écoulements de la Moder menés par l'AAPPMA de Wimmenau en août et en septembre 2019. Pose de déflecteurs rustiques en bois ;
- Diversification des écoulements de la Zorn menés par l'AAPPMA de Saverne en octobre 2019. Pose de déflecteurs en grès ;
- Mise en défens du Falkensteinbach menée par l'AAPPMA du Pays de Hanau en mars et avril 2019. Installation d'un parc (clôtures) en vue d'un pâturage par les highland cattle du fond de vallée par pâturage ;
- Restauration de la continuité écologique du Schweix menée par la Fédération pour la Pêche de Moselle en octobre 2019.

4. Stratégies et planifications

- Participation aux réunions techniques visant à l'élaboration des Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT) en Moselle et dans le Bas-Rhin. Les PAOT programment les actions concrètes à réaliser pour mettre en œuvre le Programme de Mesures (PDM) et atteindre ainsi les objectifs fixés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).
- Avis émis sur le Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G) de Moselle.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau



2019 - Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en oeuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal. Il s'agit du second plan de gestion dont la période d'application a débuté en 2011 et est valable jusqu'en 2020.

Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autres le tiers des couples de faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

Objectif :

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Préserver les habitats naturels humides à tourbeux,
- Conserver l'intégrité et la tranquillité des falaises rocheuses, de leurs dalles sommitales et du souterrain du Ramstein,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts,
- Préserver une bonne qualité de l'eau pour les biocénoses aquatiques et amphibiens,
- Sensibiliser à la préservation des milieux naturels,
- Administrer la réserve naturelle.

Bilan de l'action :

Pour plus de détails, voir le rapport d'activité 2019 de la Réserve Naturelle Nationale.

En résumé :

1. Animation du plan de gestion 2011-2020

Par la convention signée le 22 juillet 1999, fixant les modalités de gestion de la Réserve Naturelle, l'Etat a désigné un gestionnaire principal, le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) et des gestionnaires associés, l'ONF, le gestionnaire de la forêt privée Pimodan et la commune de Baerenthal.

Pour la neuvième année d'application du second plan de gestion, 56 opérations étaient programmées en 2019, 51 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation (soit un peu plus de 91 %).

La répartition du temps de travail de l'équipe de la Réserve Naturelle (1,57 ETP : un conservateur à temps plein et un garde technicien à temps partiel) par catégorie d'opérations du plan de gestion est la suivante :

- 34,2 % pour l' « administration » de la Réserve et du plan de gestion,
- 23,5 % pour les « suivis, études, inventaires »,
- 10,2 % pour la « pédagogie, information » (dont charte escalade),
- 6,9 % pour la « police, surveillance »,
- 6,8 % pour le temps institutionnel SYCOPARC et Réserve de Biosphère Transfrontalière,
- 6,5 % d'actions autres (suivi chiroptères PNR, aménagement de l'école de Sturzelbronn, OHM, INTERREG, ciné-débats, GR53, Sylvotrophées..),
- 6,1% pour les « travaux d'entretien »,
- 4,5 % pour le réseau Réserves Naturelles de France et l'organisation du séminaire des gestionnaires des RN du Grand Est,
- 0,6 % pour la formation,
- 0,5 % pour la « recherche »,
- 0,2 % pour les « travaux uniques, équipement ».

Dans le cadre du projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale, une réunion a eu lieu au début de l'année entre le Président du SYCOPARC et le DREAL Grand Est. Ce dernier a confirmé que la DREAL soutenait le projet et qu'il était à coconstruire avec l'ONF du fait que la très grande majorité des terrains de la zone à l'étude était en forêt domaniale. Une autre réunion a aussi eu lieu entre le Président du SYCOPARC et le Directeur Territorial de l'ONF. Ils ont convenu que nous devions travailler ensemble au projet. C'est dans ce cadre que deux voyages d'étude ont été organisés. Le premier par l'ONF et le second par le SYCOPARC :

- Rencontre avec les gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois que sont le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'ONF. Cette visite avait pour finalité de présenter comment fonctionnait une véritable cogestion d'une grande réserve naturelle (2 260 ha), sans « gestionnaire principal », comme c'est le cas pour la RNN des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche actuellement. Il y a donc deux conservateurs, un dans chaque structure. Le budget de dotation est cogéré et l'ONF apporte une partie des financements en plus.

- Voyage d'étude organisé par le SYCOPARC dans la forêt publique du Steigerwald (Ebrach, en Bavière du Nord) afin de découvrir, avec les collègues de l'ONF, les détails de la mise en œuvre de la gestion forestière en faveur de la biodiversité menée par les forestiers publics et mise en avant par l'EFI (European Forest Institute dans le cadre de leurs projets INTEGRATE et INTEGRATEPLUS, <http://www.integrateplus.org/Demo-Sites.html>). Tout en continuant à exploiter la ressource forestière de cette forêt, et sans statut de protection particulier, les gestionnaires ont un niveau de préservation élevé de la biodiversité forestière. A titre d'exemple, sur cette forêt de 16 500 ha, 7 % sont placés hors exploitation (430 ha en 6 réserves intégrales, 700 ha en 210 îlots de sénescence, soit un total de 1 130 ha). A cela se rajoute un réseau d'arbres habitats. L'objectif est d'atteindre 10 arbres habitats par hectare, soit le double de ce que l'on met actuellement en œuvre dans les 355 ha de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche. Autre information intéressante, le volume moyen par hectare au Steigerwald est actuellement de 370 m³/ha et la valeur cible en termes de volume de bois mort dans les peuplements âgés de plus de 100 ans est de 40 m³/ha.

Dans le cadre du réseau des réserves naturelles, une action particulière cette année a été la co-organisation par le SYCOPARC, avec la Région et la DREAL Grand Est, du séminaire des gestionnaires des Réserves Naturelles du Grand Est qui s'est tenu sur deux jours, à La Petite Pierre, en octobre 2019 (un peu plus de 50 personnes le premier jour et un peu plus de 80 le second jour).

2. PI : Pédagogie, informations, animations

- Accueil d'une volontaire en service civique à partir du mois de septembre (pour une durée de 10 mois) pour accompagner le projet pédagogique de l'ancienne école de Sturzelbronn en copilotage avec l'ASDAS et la commune.
- 17 animations ont finalement été programmées pour le grand public. L'une d'elle a été annulée du fait d'une mauvaise météo. 412 personnes y ont assisté, soit plus de 25 personnes en moyenne par sortie. 8 sorties ont été assurées par l'association Les Piverts, les autres par l'équipe de la Réserve Naturelle. Deux de ces sorties ont été enrichies par la participation de la compagnie Lucamoros dans le cadre du projet INTERREG « Itinérance Aquatique » (représentation de la « Conférence du dimanche »). Une journée « calèche » a été organisée avec Ecotrait.
- 2 ciné-débats ont été programmés en novembre et en décembre dans l'ancienne école de Sturzelbronn, l'un sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts en Europe et l'autre sur les abeilles sauvages et domestiques. Plus de 80 personnes y ont assisté.
- 1 intervention à l'école élémentaire de Philippsbourg pour présenter la Réserve Naturelle à une quinzaine d'enfants.
- Intervention de 3 h à l'Université de Lorraine pour les étudiants en Master 2 GEMAREC pour présenter la Réserve Naturelle et la gestion mise en œuvre.
- Le marteloscope du Falkenberg a été utilisé à 12 reprises cette année, en coanimation quasi systématique avec l'ONF, accueillant ainsi 184 personnes. Les différents publics ayant été accueillis sont : le personnel de l'ONF (les deux agences concernées par le PNR des Vosges du Nord), des élus des Communes Forestières de Moselle (COFOR57), des lycéens de Bitche, du grand public, des membres du réseau du MAB France et des agents d'espaces naturels de toute la France dans le cadre d'une formation coconstruite avec Réserves Naturelles de France.
- Ce sont donc plus de 600 personnes accueillies en 2019 dans le cadre des activités pédagogiques de la Réserve Naturelle.
- Le sentier de découverte de l'étang-tourbière de Hanau n'a pas été finalisé en 2019. La fabrication du dernier élément : le banc-arbre est reporté à 2020.

Concernant l'animation de la charte escalade

Le travail autour de l'établissement d'une charte à l'échelle de l'ensemble du Massif Vosgien se poursuit. Une nouvelle réunion pour finaliser une proposition de texte a été organisée mais il manquait plusieurs partenaires et le CT FFME du Bas-Rhin qui a pris l'animation de ce dossier n'a que peu de temps à y consacrer. Pourtant, l'aboutissement de ce projet est nécessaire afin d'harmoniser les règles de gestion de la pratique de l'escalade sur le massif tout comme l'établissement d'une médiation commune (signalétique, communication, etc.).

Par ailleurs, le service qui suit les sports de nature au Conseil Départemental du Bas-Rhin a missionné deux volontaires en service civique pour aller à la rencontre des pratiquants des différents sports de plein air dont les grimpeurs sur les sites inscrits au Plan Départemental des Equipements, Sites et Itinéraires du Bas-Rhin (PDESI 67). Nous avons accueilli ces deux jeunes une journée sur site afin de leur communiquer les informations utiles concernant les patrimoines naturel et archéologique des sites rocheux des Vosges du Nord.

En ce qui concerne l'utilisation de certains rochers conventionnés par des espèces rupestres :

- Un couple de Faucons pèlerins s'est reproduit avec succès (comme en 2014 et en 2017), sur le rocher dit du Wolfsfelsen à Obersteinbach (67), site conventionné pour la pratique de l'escalade dans le cadre de la charte. SOS Faucon pèlerin-Lynx s'est chargé de mettre en place, dès le 1er février, une signalétique temporaire (panneaux et rubalise) pour signaler la fermeture du rocher et l'accès à la dalle supérieure aux grimpeurs et aux randonneurs, en concertation avec le gestionnaire (ONF) et la FFME. Il y a eu 2 jeunes à l'envol.
- Un couple de Grands Corbeaux s'est reproduit avec succès sur le site conventionné des Roches plates (Saint-Jean-Saverne, 67). Mise en place d'une zone de protection avec rubans et panneaux par SOS Faucon pèlerin-Lynx dans les mêmes conditions que précédemment, jusqu'au 1^{er} juin. Il y a eu 3 jeunes à l'envol le 12 mai.

3. SE : Suivi, études, Inventaires

Faute d'avoir trouvé la totalité des moyens souhaités, le bilan évaluatif de l'évolution des complexes tourbeux de la Réserve Naturelle depuis 10 ans dans le cadre de l'évaluation du plan de gestion 2011-2020 est réalisé en interne. Une première phase

de relevé de végétation par unité écologique a été effectuée sur la quasi-totalité des complexes tourbeux de la Réserve Naturelle. La caractérisation des communautés végétales, la cartographie et le bilan évaluatif seront réalisés en 2020. Concernant l'atlas des bryophytes de la Réserve Naturelle, nous n'avons réussi à boucler le plan de financement qu'à la fin de l'année. Le travail pourra donc être réalisé par le Pôle lorrain du Conservatoire Botanique du Grand Est mais avec une année de décalage.

Enfin, nous avons aussi fait réaliser par un stagiaire en BTSA Gestion forestière, sur une durée de 11 semaines, un bilan des arbres réservés « arbres bio » sur 5 sites de la Réserve Naturelle situés en forêt publique. L'objectif de 4 arbres « bio » par hectare est atteint sur 4 sites si on soustrait les surfaces de jeunes peuplements. L'année prochaine, le même travail sera réalisé sur d'autres sites de la RNN en forêt publique et en forêt privée.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





2019 - Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités.

Le document d'objectifs a été validé par le comité de pilotage le 13 décembre 2010 et approuvé par arrêté préfectoral le 3 août 2010. Depuis cette date, le SYCOPARC met en œuvre le programme d'actions en tant que structure animatrice.

Le comité de pilotage est présidé par le Commandant de la Région-Terre Nord-Est.

Objectif :

- Mettre en œuvre le document d'objectifs,
- Rétablir et maintenir le fonctionnement des complexes tourbeux,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts et assurer un suivi,
- Poursuivre l'acquisition des données naturalistes notamment en vue d'une révision du périmètre du site Natura 2000.

Bilan de l'action :

Le dernier comité de pilotage a été organisé le 28 juin 2018 sous la présidence de l'Armée de Terre. Une réunion de bilan des actions 2018 et des perspectives 2019 a été organisée avec le camp le 29 mars 2019.

1. Inventaires / Suivis scientifiques

- Inventaires botaniques en partenariat avec Floraine, association botanique régionale de Lorraine / 7 juillet,
- Recherche de sites de nidification du Guêpier d'Europe et de l'Engoulevent en partenariat avec la LPO / juin 2018.

2. Observatoire Homme-Milieu « Pays de Bitche » (OHM PDB)

Cet observatoire intégrant le camp militaire a été initié en 2015 (<http://www.cnrs.fr/inee/outils/ohm.htm>).

Pour rappel, des collectes de données sur les contaminants d'origine militaire dans les eaux, les sédiments et les tourbières ont été menées en 2017 et 2018. Des carottages de tourbe ont été réalisés en 2018, afin de poursuivre l'analyse (palynologique et anthracologique) et la datation de plusieurs tourbières du Pays de Bitche (Réserve Naturelle Nationale, site Natura 2000 Haute Moder et affluents).

Les résultats de ces travaux ont été présentés à l'occasion du colloque de restitution de l'OHM, organisé le 3 mai 2019 à Bitche.

3. Organisation et suivi de chantier Natura 2000

- Etude de faisabilité pyrotechnique des travaux de réhabilitation du moine de vidange de l'étang du Pfaffenweiher.

4. Missions d'expertise / Conseil

- Avis sur des programmes d'activités et un projet d'aménagement portés par l'Armée.

5. Formation / Communication / Pédagogie

Un rallye Développement durable devait être organisé le 6 juin à destination du 16^{ème} bataillon de chasseurs et des autres unités présentes sur le camp, incluant un atelier « Découverte des tourbières ». Pour des raisons militaires (mobilisation du 16^{ème} bataillon), ce projet a finalement été annulé.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2019 - Accompagner le projet allemand de renforcement de population de lynx dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière

Contexte de l'action :

La nature remarquable du Parc naturel régional des Vosges du Nord est cet ensemble d'habitats naturels et d'espèces animales et végétales dont le statut rare ou menacé justifie leur présence dans :

- Les listes des annexes des directives européennes « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux »,
- Dans les arrêtés établissant les listes d'espèces protégées (de l'échelle départementale à l'échelle nationale),
- Ou bien encore dans les listes d'espèces et d'habitats déterminants pour les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique) ou pour la SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées).

En ce qui concerne les milieux, la nouvelle Charte a pour objectif le classement d'au moins 2 % du Parc sous protection réglementaire à l'instar de la partie allemande de la Réserve de Biosphère Transfrontalière et de contribuer ainsi à la Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées.

En ce qui concerne les espèces, la nouvelle Charte a pour objectif d'assurer le suivi continu d'espèces caractéristiques de certains habitats des Vosges du Nord (rochers, forêts, vergers, cours d'eau, zones humides). Le lynx est une espèce transfrontalière, c'est pourquoi la Charte se fixe comme objectif de travailler au renforcement des populations de lynx et à l'acceptation, par les habitants, de cette espèce.

Objectif :

Contribuer au renforcement des populations de lynx et à une bonne acceptation de l'espèce dans la Réserve de Biosphère Vosges du Nord - Pfälzerwald.

Bilan de l'action :

1. Œil de lynx

Pour l'année 2018-2019, les écoles qui ont participé à cette animation des Piverts en France et du GNOR en Allemagne sont les suivantes :

- En France : Siersthal (2 classes), Rohrbach-les-Bitche (2 classes), Neuwiller-les-Saverne (2 classes), Reyersviller, Rexingen, Bust et Wimmenau,
- En Allemagne : Edesheim (2 classes), Hochspeyer (2 classes), Leimen / Merzalben, Neidenfels / Frankeneck, Pirmasens, Neustadt, Wildgartswiesen et Esthal.

418 élèves concernés pour la Réserve de Biosphère Transfrontalière.

En 2019, la journée du lynx a eu lieu le vendredi 17 mai à Albersweiler (Allemagne) et le lundi 19 mai à Lohr (France).

2. Parlement du lynx

Montage d'un dossier en vue de mettre en œuvre une médiation chasse-lynx dans les Vosges du Nord,

Réunions avec des associations de chasse pour discuter des opportunités liées à la présence du lynx avec nos médiateurs le 28 mars à Saverne, le 27 juin et le 18 octobre à La Petite Pierre,

Participation à St Dié au comité de pilotage du Plan Lynx Massif des Vosges (PLMV) le 24 avril, à l'atelier « coexistence entre la chasse et le lynx du PLMV » le 13 mai et à la restitution finale du Plan le 21 novembre,

Participation à Besançon à une réunion du Plan National d'Action le 12 avril et au comité de pilotage d'un plan national de conservation du lynx commandité par le WWF France et piloté par la Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères,

Organisation d'une réunion d'un groupe de travail sur l'éco-pont du col de Saverne (DREAL, CEREMA, CROC, ONCFS, PARC, LUCHS PROJEKT VEREIN) le 12 février à La Petite Pierre et d'une visite d'un éco-pont sur la B10 Landau-Pirmasens dans le Palatinat le 14 mai ; participation à une réunion entre ce groupe et la SANEF le 12 juin. Participation au parlement du lynx allemand le 13 août. Organisation du parlement du lynx français le 12 déc. et du parlement transfrontalier du 30-01 2020. Le Parc continue de transmettre tous les communiqués de presse liés aux lâchers ainsi que les cartes de localisation des lynx. Le Parc a participé le 6 septembre au comité grands prédateurs de Moselle à Metz,

En matière de communication, le Parc a organisé une réunion le 8 février sur le lynx dans les sites internet des organismes membres du parlement. A la suite de cette réunion, le Parc a ajouté sur son nouveau site internet une page sur le parlement, une sur œil de lynx et une sur l'étude sociologique rédigée par l'université de Strasbourg,

Le Parc a fait traduire en français une vidéo sur la réintroduction du lynx réalisée par les allemands, mise en ligne sur son site internet et proposée aux membres du parlement : https://www.youtube.com/watch?v=225QT1Bz_Dg,

Enfin, le Parc a réalisé une animation sur la réintroduction du lynx mise également en ligne sur son site internet :

<https://youtu.be/lajWtJDlp1U>.



2019 - Mise en œuvre d'une politique de protection de la nature

Contexte de l'action :

En matière de patrimoine naturel, même si la vocation première du Parc est de mettre en œuvre des modes de gestion intégrant la prise en compte des règles de fonctionnement des écosystèmes, la préservation de certaines richesses remarquables nécessite une protection forte.

L'opération innovante sur les sanctuaires a pour originalité d'aborder la question de la nature par l'appropriation locale. Il peut devenir un lieu auquel la commune pourrait s'identifier au même titre qu'une place de village ou un monument. Il a vocation à accueillir les habitants qui veulent découvrir ce bout de nature sauvage plus ou moins oublié, qui relève plus d'une nature de proximité que d'un site remarquable reconnu par les gestionnaires de la biodiversité. La mise en réseau des sanctuaires sert à une communication commune. Dans ce contexte, l'opération sanctuaire de nature peut contribuer au SRCE par la protection d'espaces de nature « ordinaire » et par la sensibilisation des habitants.

De même, la protection des forêts spontanées revêt un caractère particulier compte tenu de l'originalité de ces jeunes forêts riches sur le plan écologique, scientifique et pédagogique et de leur statut foncier (propriété privée).

Objectif :

- Renforcer le réseau des aires protégées, en assurer la coordination et veiller à son acceptation,
- Créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du Parc.

Bilan de l'action :

Animer le réseau des sanctuaires de nature

Après une présentation au conseil municipal le 28 janvier, la commune d'Ingwiller a rejoint le réseau des 7 communes actuelles avec le site du marais du Stellsteg situé le long de la Moder d'une surface de 4,38 ha. Un inventaire botanique a été confié à la Grange aux Paysages et un dépliant a été réalisé sur le même modèle que ceux des autres sites.

Des animations scolaires ont eu lieu sur le sanctuaire d'Eguelshardt.

Une sortie du Carnet du Parc a été organisée dans le sanctuaire de Niedersteinbach le 17 juillet.

Une résidence artistique financée par le Parc et la commune s'est déroulée sur le sanctuaire de Wissembourg et le résultat du travail de l'artiste a été inauguré le 15 juin.

Une plantation de 34 fruitiers et un tilleul a été effectuée par le Groupe Ornithologique du Refuge Nord Alsace dans le sanctuaire du verger de Neuwiller-lès-Saverne.

Une sortie a été organisée le 28 octobre avec Thierry Girard sur les sites d'Ingwiller et Neuwiller-lès-Saverne pour les intégrer dans l'observatoire photographique du territoire (OPP). Par ailleurs, un ouvrage sur l'OPP a été publié dans lequel figurent les sanctuaires de Bitche et Wissembourg.

Un programme d'animations pluriannuel des sanctuaires a été préparé par les diverses structures chargées des aspects pédagogiques (GAP, Piverts, CINE de Munchhausen, MER et Ethic Etapes) en lien avec le Parc. Il est prévu de travailler avec les classes du primaire sur le sauvage et la naturalité et également avec du périscolaire sous la forme de Club Nature.

Une réunion du réseau des sanctuaires a eu lieu à La Petite Pierre le 19 août.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2019 - Accompagner techniquement les gestionnaires et les propriétaires forestiers afin d'améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux

Contexte de l'action :

En matière de forêt, la naturalité reflète leur caractère spontané et permet de juger, de façon globale, de leur degré d'artificialisation à travers des indicateurs tels que la composition en espèces d'arbres (exotiques ou locales), la structure (régulière, irrégulière) qui conditionne la stratification verticale ou encore l'âge puisque 25 à 30 % de la biodiversité forestière des forêts tempérées sont liés aux vieux arbres et au bois mort.

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la révision de la Charte du Parc a mis en évidence :

- Une faible représentation des peuplements de gros bois,
- Une forte présence d'allochtones,
- Une structure régulière dominante.

Le présent projet vise à augmenter le degré de naturalité des forêts des Vosges du Nord, en favorisant et soutenant une sylviculture adaptée aux spécificités du territoire (sols pauvres, fortes densités d'ongulés sauvages, enjeu de préservation des espèces liées aux stades matures des forêts...).

Objectif :

Sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires forestiers aux façons d'augmenter le degré de naturalité des forêts.

Bilan de l'action :

1. Mise en œuvre d'une gestion forestière pilote et concertée dans la forêt régionale du Fleckenstein

6 animations ont été organisées par Les Piverts dans une des parties de la forêt en libre évolution et ont rassemblé 63 personnes. Le Parc a participé à deux martelages le 23 avril et le 12 novembre et deux sorties pour le suivi de travaux le 6 février et le 10 septembre.

2. Les sylvotrophées

Cette année les sylvotrophées ont été organisées dans les communes de Climbach et Cleebourg en lien avec l'ONF. La journée du jury a eu lieu le 30 septembre et c'est Climbach qui a été désignée lauréate 2019.

3. La convention Parc-ONF

- Organisation d'une séance d'information sur le territoire Parc et les activités menées par le SYCOPARC pour les nouveaux forestiers publics le 19 juin,
- Avis et appui technique dans le cadre des révisions des aménagements forestiers suivants : forêts communales de Rott et de Lembach et forêt domaniale de Sturzelbronn.

Cette dernière forêt incluant une partie de la Réserve Naturelle du Pays de Bitche et deux sites Natura 2000, trois réunions avec l'ONF ont été nécessaires pour établir un avis sur cet aménagement demandé par la DREAL Grand Est.

Le Parc a organisé un atelier jeu de rôle sur la forêt et les changements climatiques avec le CRPF, l'ONF et la commune de Reichshoffen dans le cadre d'une thèse sur le sujet suivant « L'adaptation aux changements climatiques, un risque pour la multifonctionnalité des forêts ? ». Cette thèse a été présentée dans le cadre d'Agroparistech et de l'Université Paris-Sud.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts



2019 - Animation des sites Natura 2000 forestiers

Contexte de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD »

FR4211799 et FR4201799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 kilomètres de cours d'eau et 5 000 ha de forêts. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (SC). Elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre.

Le document d'objectifs en cours a été approuvé par le comité de pilotage du 28 novembre 2006 et par les arrêtés préfectoraux du 21 décembre 2006 (ZPS) et du 2 janvier 2012 (ZSC).

La présidence du comité de pilotage est confiée à Daniel Bastian, Maire de Dossenheim-sur-Zinsel, et la maîtrise d'ouvrage de l'animation au SYCOPARC.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE »

FR4112006

Située dans la partie Nord du Massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Le document d'objectifs a été validé par le comité de pilotage le 11 juin 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 28 octobre.

La présidence du comité de pilotage est assurée par David SUCK, Vice-Président du SYCOPARC et la maîtrise d'ouvrage de l'animation par le SYCOPARC.

Objectif :

1. Site Natura 2000 « Vosges du Nord »

- Mettre en place une gestion sylvicole respectueuse des sols, des zones humides et des cours d'eau,
- Améliorer la prise en compte des dendro-microhabitats dans la gestion courante et maintenir du bois mort en forêt au profit des espèces saproxyliques,
- Maintenir en bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire non dégradés et restaurer les autres,
- Mieux connaître la diversité biologique forestière des Vosges du Nord.

2. Site Natura 2000 « Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche »

- Mettre en oeuvre le document d'objectifs,
- Poursuivre et développer des pratiques favorables à la préservation des oiseaux d'intérêt communautaire : gros bois, diversification des peuplements résineux, arbres bios,
- Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau sur grès (site Natura 2000 « Vosges du Nord »),
- Soutenir des pratiques de gestion extensive des prairies,
- Développer des actions de formation et de sensibilisation,
- Poursuivre l'acquisition de connaissances.

Bilan de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD »

FR4211799 et FR4201799

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi de la nidification du faucon pèlerin et du hibou grand-duc (pm),
- Etude des zones de gagnage de la cigogne noire dans le site Natura 2000 par pose de pièges photographiques, de dispositifs d'appâtage et de capture (opération menée en partenariat avec la LPO Alsace et l'ONF). En juin 2019, nous avons réussi à attraper un mâle adulte, nommé Storm, il a permis l'identification de 64 sites de gagnage dans le PNRVN et en périphérie immédiate.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Suivi des travaux de la restauration de la continuité écologique du Rossbaechel (remplacement de 4 buses). Travaux réalisés en novembre (3 semaines),
- Suivi des travaux du réaménagement du passage busé sur l'Haspelbaechel en FC de Dettwiller. Travaux réalisés en octobre (1 semaine),
- Montage d'un contrat Natura 2000 de régénération dirigée avec l'Office National des Forêts sur la parcelle 79 de la forêt de La Petite Pierre Sud au lieu-dit Imsthal,

- Etablissement d'un programme pluriannuel de reconnexion biologique des petits affluents de la Zinsel du Nord en partenariat avec le SDEA.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Présentation de l'analyse de la base de données « arbres biologiques » de l'Office National des Forêts pour le site « Vosges du Nord » aux responsables régionaux et locaux de l'ONF,
- Expertise de terrain sur la propriété de M. Galler à Eschbourg en vue d'identifier des mesures favorables à la conservation de la Calla des marais, dans le cadre de futurs travaux de restauration de la continuité écologique au niveau de l'étang et afin d'alimenter un dossier de dérogation « espèce protégée ».

Formation / Communication / Pédagogie

- Réalisation d'une base de données de ressources pédagogiques sur le thème de la forêt en vue de réaliser une malle pédagogique sur la forêt,
- Intervention dans l'unité territoriale Zinsel-Moder sur l'intérêt des arbres porteurs de dendro-microhabitats au regard des enjeux du site Natura 2000 « Vosges du Nord »,
- Animation scolaire de découverte des habitats et des espèces des zones humides de la vallée de la Zinsel du Sud pour l'école primaire de Dossenheim-sur-Zinsel (2 classes),
- Animation du ciné-débat « Le temps des forêts » en partenariat avec la MJC de Wingen-sur-Moder,
- Participation au voyage d'études, organisé par le PNRVN, en présence de l'ONF dans le Steigerwald. Mise en œuvre détaillée d'une gestion forestière en faveur de la biodiversité menée dans cette forêt bavaroise – application pratique, économique et sociale / 3 et 4 octobre,
- Présentation de la mise en œuvre de la politique Natura 2000 dans le PNRVN aux nouveaux agents et ingénieurs forestiers de l'Office National des Forêts dans le cadre d'une formation organisée dans le cadre de la convention ONF / SYCOPARC,
- Présentations des travaux menés sur les sites Natura 2000 du PNRVN au séminaire cigogne noire / Metz, les 8 et 9 octobre,
- Intervention dans une formation organisée par la Direction Régionale de l'ONF sur la gestion multifonctionnelle des ripisylves. Présentation et analyse de chantiers menés dans le site Natura 2000 « Vosges du Nord »,
- Accueil de l'ensemble de la Direction Départementale des Territoires de Moselle dans le cadre de leur journée de convivialité. Présentation du sentier du Loosthal et des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB du site « Vosges du Nord » / 100 personnes / 24 septembre.

Divers

- Participation au comité de pilotage de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre,
- Avis émis sur le schéma départemental de gestion cynégétique. Analyse de l'évaluation des incidences Natura 2000 du schéma au regard des sites particuliers des Vosges du Nord,
- Participation à la réunion « charte Natura 2000 » organisée par la DDT 67,
- Participation aux réunions du PAPI de la Zorn porté par le SDEA,
- Participation au voyage d'étude organisé par le SYCOPARC dans le Steigerwald. Celui-ci a permis de découvrir les détails de la mise en œuvre de la gestion forestière en faveur de la biodiversité menée dans cette forêt expérimentale de Bavière.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des petites chouettes (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau,
- Poursuite de l'inventaire des coléoptères saproxyliques des îlots de sénescence Natura 2000 en forêt de Pimodan : 6 pièges, relevés des captures tous les 15 jours.

Charte Natura 2000

- Suivi de l'engagement des forêts domaniales de la ZPS dans la charte Natura 2000. Réunion de travail avec l'ONF : bilan de la désignation des arbres habitats et perspectives d'amélioration / La Petite Pierre, 29 avril,
- Accompagnement du principal gestionnaire privé de la ZPS pour améliorer la désignation des arbres habitats et le réseau d'îlots de sénescence, en partenariat avec FSC et le WWF. Réflexion à la mise en place de paiements pour services écosystémiques.

Organisation / Suivi des chantiers Natura 2000

- Contrat Natura 2000 en forêt Pimodan : suivi des opérations de régénérations dirigées, demande de paiements.

Formation / Communication / Pédagogie

- Marteloscope du Falkenberg : formations à destination des forestiers publics des agences de Sarrebourg et de Nord Alsace, de gestionnaires d'espaces naturels > visites > ateliers scolaires,
- Organisation de 2 ciné-débats sur la sylviculture et / ou sur les espèces forestières à Wingen-sur-Moder et à Sturzelbronn / Origines, la faune venue du froid – WM, 28 février / Le temps des forêts, WM, 28 mars /
- Participation au voyage d'études organisé par le PNRVN en présence de l'ONF dans le Steigerwald. Mise en œuvre détaillée

d'une gestion forestière en faveur de la biodiversité menée dans cette forêt bavaroise – application pratique, économique et sociale / 3 et 4 octobre,

- Accueil des gestionnaires des RN et RNR du Grand Est dans la ZPS. Circuit pédestre afin de présenter les réflexions et actions mise en œuvre dans le cadre de l'animation Natura 2000 sur la gestion forestière et la préservation des prairies / 16 octobre,
- Réalisation d'une base de données de ressources pédagogiques sur le thème de la forêt en vue de réaliser une malle pédagogique sur la forêt,
- LIFE / Film documentaire, relecture des scénarii, identification et visite de lieux de tournage dans la ZPS.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Suivi de la révision d'aménagement de la forêt domaniale de Sturzelbronn,
- Avis sur l'implantation d'une antenne relais à Baerenthal, définition de préconisations en lien avec les enjeux de la ZPS et du GR, suivi de l'évaluation d'incidences Natura 2000,
- Suivi de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire Vosges du Nord.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts





2018-2019-2020-2021 - Réalisation d'atlas communaux de la biodiversité

Contexte de l'action :

Le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord couvre 130 000 ha et abrite un vaste massif forestier de 65 000 ha en son cœur. Depuis près de 40 ans, le Parc œuvre à la préservation des milieux naturels remarquables de son territoire en ayant constitué un réseau de réserves domaniales intégrales et dirigées, en ayant travaillé à la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope, en étant gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, en animant des programmes européens tels que Natura 2000, ou en conseillant techniquement les acteurs locaux pour la réalisation et la mise en œuvre de plans de gestion des espaces naturels sensibles et des réserves naturelles régionales. Lors de la rédaction de l'actuelle Charte du Parc qui couvre la période 2013-2025, les différents acteurs locaux ont partagé le constat suivant :

- Les principaux milieux naturels d'exception ont été réglementairement protégés ou sont gérés de façon intégrée par le biais du programme Natura 2000, mais ces espaces ne suffisent pas à garantir le maintien de nombreuses espèces qui sont dépendantes de leur capacité à circuler sur de grands espaces (notamment les espèces des prairies et du bocage),
- Le réservoir de nature que représente le massif forestier - constitué essentiellement de forêts publiques - doit faire l'objet d'une gestion forestière intégrée qui associe production de bois à forte valeur ajoutée et mise en œuvre d'une gestion visant à augmenter son degré de naturalité,
- Les milieux agricoles situés en périphérie de massif ont été soumis à de fortes modifications de l'occupation du sol au cours des dernières décennies sous les effets cumulés de l'urbanisation, des remembrements, de la baisse du nombre de double-actifs et d'un désintérêt pour les vergers traditionnels hautes tiges.

Fort de ces constats, le SYCOPARC a réorienté sa politique et se mobilise désormais beaucoup plus sur la nature dite « ordinaire ». Une orientation de la Charte du Parc y est consacrée, il s'agit de l'Orientation 1.3. « Voir la nature partout ». L'ambition des mesures proposées dans cette orientation est de maintenir la biodiversité partout sur notre territoire en garantissant notamment les connexions écologiques et le maintien d'un tissu suffisant de vergers, de prairies et de micro-habitats.

C'est dans cette optique que le SYCOPARC répond à cet appel à manifestation d'intérêt. Il souhaite accompagner les collectivités locales de son territoire dans une dynamique d'aménagement respectueuse de la biodiversité et des pratiques de gestion plus écologiques.

Pour ce faire, il doit mieux identifier les enjeux en termes de biodiversité sur ces espaces historiquement sous-prospectés (hors sites Natura 2000 (cours d'eau et forêt), pas ou peu protégés réglementairement) et plus fortement artificialisés, et transcrire à une échelle très locale la Trame Verte et Bleue afin de proposer des actions ciblées de préservation.

Objectif :

Accroître les connaissances naturalistes pour pouvoir proposer des actions concrètes de préservation des micro-habitats (haies, mares, zones humides, talus, friches) et des prairies / vergers gérés de façon extensive au travers des documents d'urbanisme et d'une démarche citoyenne.

Bilan de l'action :

La bibliographie a été finalisée et une base de données contenant les données anciennes a été construite.

La cartographie des habitats n'est pas encore totalement terminée. Malgré un gros travail de terrain réalisé cette année, nous sommes quand même un peu en retard sur le planning prévisionnel essentiellement en raison des conditions climatiques particulières des deux années concernées (cycle de floraison très court et fauches précoces). Un dernier passage sur quelques prairies sera encore nécessaire en 2020 afin de finaliser totalement le volet cartographique.

Etat des lieux à l'automne 2019

Communes complètement cartographiées au 15 octobre 2019: Loutzwiller (57), Nousseviller-les-Bitche (57), Ormersviller (57), Schoenenbourg (67), Memmelshoffen (67), Keffenach (67), Cleebourg (67), Rott (67), Drachenbronn (67), Hunsbach (67), Ingolsheim (67), Retschwiller (67), Sultz-sous-Forêts (67), Wissembourg (67)

Communes cartographiées à 80 % au 15 octobre 2019. Il reste à vérifier les prairies pour affiner le classement phytosociologique : Breidenbach (57), Epping (57), Erching (57), Obergailbach (57), Rolbing (57), Schweyen (57), Volmunster (57)

L'inventaire de la flore : 113 relevés phytosociologiques ont été réalisés en 2019, soit **50 dans le Bas-Rhin** et **63 en Moselle**. Nous sommes un peu en avance par rapport au calendrier prévisionnel.

L'inventaire de l'avifaune : 23 449 données ont été récoltées depuis le début de l'ABC.

En Alsace, 4 676 nouvelles données « oiseaux » ont été produites au cours de cette saison pour 141 espèces recensées.

En Moselle, 2 293 nouvelles données « oiseaux » ont été produites au cours de cette saison pour 132 espèces recensées.

L'inventaire de l'herpetofaune : 527 données ont été récoltées depuis le début de l'ABC.

En Alsace, 95 nouvelles données « amphibiens » et 48 nouvelles données « reptiles » ont été produites au cours de cette saison pour 13 espèces recensées.

En Moselle, 75 nouvelles données « amphibiens » et 18 nouvelles données « reptiles » ont été produites au cours de cette saison pour 15 espèces recensées.

L'inventaire de l'entomofaune : 32 048 données ont été récoltées depuis le début de l'ABC.

En Alsace, 431 espèces cibles ont été recensées dont 31 espèces d'Odonates (159 données 2019), 30 espèces d'orthoptères (344 données 2019) et 130 espèces de papillons de jour et de nuit (1 840 données 2019).

En Moselle, 380 espèces cibles ont été recensées dont 33 espèces d'Odonates (120 données 2019), 30 espèces d'orthoptères (329 données 2019) et 142 espèces de papillons de jour et de nuit (942 données 2019).

L'inventaire mallacologique : 343 données ont été récoltées depuis le début de l'ABC.

Les investigations pour les espèces terrestres ont démarré seulement en 2019 et se poursuivront sur 2020.

Concernant les mollusques aquatiques, notons que 6 nouvelles stations d'Unio crassus, la moule épaisse, ont été identifiées :

- Le Haussauerbach au moulin de Hunspach,
- Le Wintzenbaechel à Schoenenbourg,
- Le Froeschwillerbaechel en amont de Soultz-sous-Forêts,
- Le Seltzbach en amont de Soultz-sous-Forêts,
- La confluence Wintzenbaechel et Kirrbaechel à Schoenenbourg et Hunspach,
- La Schwalb au moulin de Weiskirch à Volmunster.

Un comité de pilotage a été organisé le 23 avril à Wissembourg pour les communes bas-rhinoises et le 30 avril à Volmunster pour les communes mosellanes.

Les journées ABC Day pour les habitants ont eu lieu le 11 mai à Loutzwiller et le 3 août à Wissembourg et elles ont rassemblé 35 personnes en tout.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout





2017-2019 - Programme de sauvegarde de l'Ecrevisse des torrents

Contexte de l'action :

1. Contexte : les écrevisses en France et en Région Grand Est

En France, les différentes enquêtes nationales sur la répartition des écrevisses ont permis de recenser neuf espèces d'écrevisses, dont seulement trois espèces natives :

- L'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), espèce indigène la plus largement répandue au niveau national et au niveau régional,
- L'Ecrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*) dont la répartition naturelle correspond à l'est du pays et plus particulièrement aux bassins de la Moselle et de la Meuse, et du Rhin,
- L'Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), historiquement signalée en Alsace, cette espèce a longtemps été considérée disparue de la faune française, elle a été redécouverte dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle.

Ces espèces sont considérées comme des espèces patrimoniales et présentent des enjeux importants en termes de préservation et de conservation de la biodiversité. La Région Grand Est a une responsabilité particulière en termes de conservation des espèces natives. En effet, elle présente la singularité d'abriter les trois espèces autochtones d'écrevisses sur son territoire. Les partenaires régionaux sont mobilisés sous l'égide de la DREAL Grand Est afin de mettre en place les bases d'un plan d'actions régional afin de préserver les dernières populations d'écrevisses autochtones, voire de permettre leur retour dans des cours d'eau restaurés.

2. L'Ecrevisse des torrents et le PNR des Vosges du Nord

L'espèce la plus fragile est sans conteste l'Ecrevisse des torrents qui était jusqu'en 2015 observée uniquement dans 4 sites en France dont 3 étaient situés en Lorraine et en Alsace. Des investigations menées sur le terrain en 2016 par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques montre un recul de cette espèce avec la disparition de l'unique station lorraine entre 2015 et 2016 probablement suite à un épisode d'aphanomyose (maladie mortelle liée à un champignon). Aujourd'hui, il ne reste donc plus que 3 ruisseaux français où cette espèce est encore présente. Deux de ces ruisseaux sont situés dans le département du Bas-Rhin au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Ces dernières populations d'Ecrevisses des torrents sont isolées dans de toutes petites têtes de bassin et cernées par de nombreuses menaces (pression agricole ou forestière, épizootie, introduction ou développement des espèces invasives...).

3. La naissance du projet

Face à ce constat dramatique, le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord et ses partenaires se mobilisent pour trouver des solutions afin de s'assurer de la sauvegarde de cette espèce emblématique de son territoire. Face à l'urgence de la situation (niveau critique de la population) et sur les conseils de l'Agence Française pour la Biodiversité, le SYCOPARC s'engage en 2017 dans un projet de reproduction ex-situ de l'espèce afin de tenter une réintroduction au cours des prochains mois dans plusieurs têtes de bassin du territoire du Parc présentant des milieux encore favorables (peu ou pas dégradés). Ce projet revêt un caractère expérimental, la reproduction de cette espèce n'a jamais été tentée à notre connaissance.

Objectif :

- Préserver la diversité biologique du territoire,
- Sauver une espèce emblématique des Vosges du Nord,
- Améliorer la connaissance de l'espèce et maîtriser sa reproduction en milieu contrôlé.

Bilan de l'action :

- Organisation d'un comité de pilotage le 21 février 2019 à Schilitigheim,
- Capture de 50 individus en 2019 sur les deux sites Bas-rhinois au mois de mai,
- Translocation de 30 femelles grainées et 20 mâles directement en milieu naturel en Moselle,
- Suivi nocturne des populations réintroduites,
- Montage technique d'un projet INTERREG V afin de pouvoir poursuivre les actions et d'y associer étroitement les spécialistes allemands de l'Université de Landau.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2016-2021 - Préserver et développer les continuités écologiques transfrontalières : Projet LIFE Biocorridors

Contexte de l'action :

Depuis février 2016, le SYCOPARC met en œuvre le projet LIFE Biocorridors, en coopération avec le Bezirksverband Rheinland-Pfalz, gestionnaire du Parc naturel allemand du Palatinat. Ce projet transfrontalier, financé à 60 % par le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) de la Commission européenne, contribue aux orientations 2 et 3 de la stratégie pour la biodiversité de l'Union Européenne.

Il vise à rétablir les grandes continuités écologiques de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT) des Vosges du Nord-Pfälzerwald en milieux ouvert, aquatique et forestier. Cette réserve de 3 105 km², reconnue au niveau mondial par l'UNESCO et qui inclut l'ensemble du territoire du Parc en plus du territoire du Parc allemand du Pfälzerwald, constitue la plus grande entité forestière d'Europe. Elle accueille une faune et une flore remarquables. La restauration des corridors écologiques est reconnue depuis les années 1990 comme un levier indispensable à l'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes et à la protection de la biodiversité.

Objectif :

Développer, mettre en œuvre le projet LIFE Biocorridors (volet technique et suivi administratif et comptable associé).

Bilan de l'action :

1. Etudes prospectives

Finalisation d'une étude de faisabilité visant à identifier différents scénarii d'aménagement d'ouvrages présentant un obstacle à l'écoulement sur la Sauer à Goersdorf et Woerth (pisciculture du Liebfrauenthal). Une étude supplémentaire concernant les étangs de la Nonnenhardt sur le Soultzbach à Langensoultzbach est en cours.

2. Opérations de restauration des continuités écologiques

Actions en milieu aquatique et zones humides

Arasements et aménagement d'ouvrages au niveau des cours d'eau :

- Chantier conduit à Niedersteinbach. Au sein du site Natura 2000 « La Sauer et ses Affluents », le Steinbach est un affluent de la Sauer dont la morphologie a été fortement dégradée par de nombreux aménagements, notamment dans les villages. A Niedersteinbach dans le Bas-Rhin, un chantier a été mené en juin 2019 pour restaurer la continuité aquatique du Steinbach en supprimant de petits barrages. La zone concernée, de haute valeur écologique, est une friche humide située à l'entrée du village. Elle est pâturée par un troupeau de highland cattle qui a un accès libre au cours d'eau, ce qui dégrade les berges et le fond du lit de la rivière. La mise en défens du Steinbach (pose de clôtures) et l'installation de passages à gué en enrochement a servi à protéger le cours d'eau tout en maintenant le pâturage. Les travaux ont eu pour effet de restaurer des habitats, notamment des frayères, pour des espèces cibles telles que le Chabot (*Cottus gobio*), la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), deux poissons inscrits à la directive « Habitats - Faune et Flore », et l'Ecrevisse à pieds rouges (*Astacus astacus*).

- Six autres zones à haute valeur écologique feront l'objet de chantiers en 2020-2021: cinq en ZSC Natura 2000 « Sauer et ses affluents » (Sauer, Soultzbach, Steinbach) et un sur la Lauter. Les projets sur la Sauer sont menés en étroite collaboration avec l'animatrice du site N2000 « Sauer et ses affluents ». Rédaction des documents de marché travaux et lancement des marchés pour deux sites : étangs du Soultzbach à Woerth et étang de pêche du Steinbach à Obersteinbach. Le travail se fait avec un bureau d'études sélectionné, les services réglementaires et les propriétaires des sites.

Acquisition foncière d'une zone humide à l'endroit des travaux à Niedersteinbach :

- Signature de promesses de vente pour 1,5 ha acquis début 2020, amenant la surface acquise à 2,41 ha (24 parcelles / 18 propriétaires). Ceci permet de garantir la pérennité des aménagements réalisés sur la friche humide à Niedersteinbach.

Mise en défens et installation de passages à gué au long de cours d'eau impactés par le pâturage :

- Définition de deux projets le long du Schmelzbach et du Steinbach (affluents de la Sauer) et cartographie des sites.

Actions en milieu forestier

- Création d'un réseau d'îlots de sénescence, correspondant à des zones de 0,5 à 3 ha présentant à minima 10 Gros Bois (GB) ou Très Gros Bois (TGB) / ha, laissées en libre évolution pendant au moins 30 ans : 1,55 ha contractualisés en Forêt Communale de Durstel en 2019, amenant à un total de 26,95 ha réalisés côté français depuis le lancement du projet. Près de 25 % de la biodiversité forestière sont liés au stade de vieux et gros bois.

- Restauration de ripisylves plus naturelles : préparation de chantiers pour restaurer environ 800 m de linéaire dans la Forêt Communale de Wingen (parcelles 1, 10 et 18). En raison de l'épidémie de scolytes et de l'état saturé du marché du bois, la Commune et l'ONF ont souhaité reporter les chantiers à l'automne 2020.

Actions en milieu ouvert

Sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord, des zones de plus de 100 ha en continu sont quasiment dépourvues de haies et d'arbres fruitiers. La surface des vergers traditionnels a régressé de 30 % entre 1999 et 2017. Haies et vergers font pourtant partie d'un important patrimoine aussi bien culturel que naturel, constituant des refuges de biodiversité majeurs pour les espèces des milieux ouverts. Les actions de plantation impliquent, dans la mesure du possible, les écoles et les associations locales. A chaque fois, elles donnent lieu à la signature de conventions d'engagement prévoyant un entretien sur 18 ans minimum.

- Plantations de haies en milieu agricole : 985 ml plantés à Erching, Ingwiller et Ratzwiller (au total, 6133 ml plantés depuis le lancement du projet sur un objectif de 6 km),
- Plantation d'arbres fruitiers : 54 arbres plantés (324 arbres plantés depuis le lancement du projet sur un objectif de 300 arbres).

3. Suivis écologiques

- Milieu forestier : suivi des insectes saproxyliques dans des îlots de sénescence de la Forêt de Sparsbach et suivi photographique des espèces herbacées et ligneuses en zone diversifiée ;
- Milieu ouvert et agricole : rapport de suivi de l'avifaune nicheuse présente sur 30 sites de l'Alsace-Bossue et Outre-Forêt plantés de haies et fruitiers haute tige en 2016 dans le cadre du LIFE Biocorridors, conduit chaque printemps entre 2016 et 2019. Résultats : densité moyenne + 38 % en 3 ans, diversité moyenne + 30 % en 3 ans, augmentation sensible des effectifs pour 12 espèces dont : pie-grièche écorcheur et turier pâle. L'augmentation de la densité et de la diversité étant, de manière prévisible, plus importante sur les sites où ont été plantés des fruitiers haute tige (perchoirs et sites de nidification tout prêts pour l'avifaune) que des haies (qui doivent encore se développer) ;
- Milieu aquatique : suivi d'indicateurs structurels (physico-chimie, hydromorphologie, macroinvertébrés, faune piscicole) et fonctionnels (dégradation de la matière organique), par l'Observatoire des cours d'eau. Prestation complémentaire sur la détermination spécifique des macroinvertébrés présents dans les cours d'eau suivis.

4. Communication, sensibilisation et mise en réseau

- Comité de pilotage transfrontalier LIFE Biocorridors le 18 juin 2019 à Fischbach-bei-Dahn et ébauche du plan Après-LIFE,
- Sensibilisation et formation des agriculteurs à l'entretien des arbres et des haies : organisation de 4 ateliers techniques et élaboration de quatre Plans de Gestion agroforestiers (Souls-sous-Forêts, Butten, Eckartswiller, Rexingen / Adamswiller) en lien avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace,
- Développement de panneaux d'information à placer sur les sites restaurés, en lien avec les bénéficiaires et les partenaires techniques et financiers,
- Lancement d'une étude sur les impacts socio-économiques du projet,
- Accompagnement du collectif de réalisateurs Le Gobie pour réaliser 4 clips et un film documentaire qualitatif de 40-50 minutes sur la Réserve de Biosphère Transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald,
- Site internet : mise à jour des contenus, en lien avec le bénéficiaire associé Biosphärenreservat Pfälzerwald,
- Participation à la réunion InterLIFE France organisée par le projet LIFE «Calanques » à Marseille (septembre-octobre 2019).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2016-2019 - Accompagner l'agro-écologie pour le maintien des prairies permanentes

Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations :

- L'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale en vue de tendre vers des systèmes fourragers sécurisée,
- L'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces prairiales, soit le retournement pour d'autres productions,
- L'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...).

Parallèlement, une attention écologique de plus en plus forte est donnée à ces milieux prairiaux qui répondent à de nombreux enjeux : protection des sols, protection de la qualité de l'eau, lutte contre le changement climatique, maintien de la biodiversité.

Depuis de nombreuses années, des outils existent pour donner une réponse agri-environnementale à ces enjeux concomitants (ex : animation MAEt/MAEC), dont le Parc assure en partie la mise en oeuvre depuis 2008. Cependant, ces projets ne permettent pas d'apporter des réponses satisfaisantes et durables pour le maintien des prairies permanentes diversifiées au travers d'une agronomie reconnue et d'une place économique avérée.

Le projet de valorisation agro-écologique des systèmes herbagers est né du constat que, sur le Massif, trois problématiques sont relatives au maintien et à la gestion durable des prairies permanentes :

- La première concerne le manque de surface prairiale au niveau des systèmes d'exploitation qui entraîne une intensification des prairies actuellement valorisées afin de tendre vers des systèmes sécurisés en termes de bilan fourrager,
- La deuxième concerne l'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces en prairies, soit le retournement majoritairement en faveur de productions de céréales,
- La troisième concerne l'insuffisante valorisation agricole de la (bio)diversité des prairies du Massif (effets sur la qualité des fromages, sur la santé animale, autonomie protéique des élevages...).

Les mesures agro-environnementales ne permettent pas à elles seules la préservation des prairies, du fait de l'instabilité des dispositifs (évolution des cahiers des charges, des indemnités...) et de leur territorialisation. Ainsi, les changements de pratiques concernent des parcelles mais n'induisent pas ou rarement d'évolution à l'échelle de l'exploitation.

Objectif :

- Connaître du point de vue écologique et agronomique les groupements végétaux prairiaux,
- Passer par l'agronomie et l'économie pour replacer les prairies permanentes au coeur des exploitations agricoles en vue de les maintenir,
- Développer, vulgariser des outils opérationnels afin d'animer des projets pour le maintien des prairies permanentes diversifiées,
- Animer des programmes de sensibilisation et de soutien à la mise en place de pratiques agro-écologiques sur les milieux prairiaux.

Bilan de l'action :

Les enjeux très différents entre le massif et la périphérie du territoire impliquent la définition d'objectifs adaptés. Le soutien à une agriculture fragile dans le « cœur de massif » est une priorité et implique d'en reconnaître les contraintes et de soutenir les projets des double-actifs pour permettre notamment la reprise des exploitations. Concernant la périphérie, il s'agit d'accompagner les pratiques pour diminuer les impacts sur l'environnement et d'encourager les démarches et les projets exemplaires. L'objectif est d'acquies, sur le territoire, une culture de l'agro-écologie. En 2016, le SYCOPARC s'est impliqué dans les actions suivantes :

1. Animation / Programmation

Acquisition de connaissances : typologie agro-écologique des prairies permanentes du massif vosgien

Dans la continuité du référentiel phytosociologique des milieux ouverts du massif vosgien, ce programme de recherche vise à préciser la qualité agronomique des prairies permanentes, leur rôle économique dans les exploitations, leurs plus-values sur la qualité des produits agricoles et la santé animale.

L'année 2017 a été dédiée à la consolidation de la méthodologie d'échantillonnage des prairies et l'année 2018 à la collecte d'échantillons de foin. Cette phase de prélèvement a été fortement perturbée par la sécheresse estivale exceptionnelle. Il a donc été nécessaire de poursuivre les relevés de terrain et prélèvements en 2019 afin de finaliser la caractérisation des valeurs fourragères des prairies, des sols et des valeurs anti-oxydantes. Ces bouleversements liés aux phénomènes climatiques ont entraîné un report d'un an de la clôture du programme et un prolongement de la mobilisation des co-porteurs du projet à l'échelle du massif des Vosges.

Ce programme prairie implique les services d'un doctorant. Celui-ci anime la partie recherche de nos actions et valorise scientifiquement le travail réalisé. Ainsi 2 publications scientifiques ont été produites et 2 posters ont été présentés lors de séminaires rassemblant des experts nationaux et internationaux.

Il est encadré par la gouvernance suivante : comité de suivi + comité technique (cotech) « semences locales » + cotech agroécologie.

Semences « végétal local » et guide de restauration prairiale

L'action « semences locales » vise à produire des graines d'espèces prairiales caractéristiques des prairies du massif vosgien, répondant au label Végétal local, en vue d'opérations de restauration écologique (mesures compensatoires, reconstitution du cortège prairial de pistes de ski), de gestion différenciée et adaptée des espaces verts communaux comme des particuliers (programme « Jardiner pour la biodiversité »), d'implantation des prairies à gibier.

- Redéfinition des priorités de collecte 2019 en lien avec le CSA et Nungesser semences : organisation de la collecte d'espèces de prairies humides. 2 espèces collectées,
- Réflexion sur la production d'un guide technique sur la restauration prairiale : identification des besoins, rédaction des pièces du marché et consultation.

2. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite aux évolutions de ce programme, aucun PAEC n'a été déposé sur la partie bas-rhinoise du Parc. Grâce au soutien du Département de la Moselle, un PAEC, co-porté avec l'AMEM, a été déposé sur la partie mosellane. La baisse des crédits FEADER a néanmoins limité les possibilités d'animation. Au final, c'est 192,88 hectares, sous réserve de validation par les instances compétentes, qui ont pu être engagés.

En vue de préparer la nouvelle programmation post 2021, nous participons :

- Au groupe de réflexion MAEC-prairies de la Fédération des Parcs de France qui vise à formuler des propositions au ministère,
- Au groupe régional piloté par la Région Grand Est.

3. Sensibilisation / Animation

L'édition 2019 du concours général agricole (CGA) des pratiques agroécologiques prairies et parcours a été organisée le 21 mai sur le ban communal de Lembach. Elle a rassemblé 5 éleveurs candidats, un jury de 5 experts, 2 animateurs et la participation du club biodiversité du lycée Heinrich de Haguenau. Les deux lauréats sont la Ferme Attali et Vincent Helbringer. La remise des prix a eu lieu lors du marché paysan transfrontalier de Wissembourg le 8 septembre. Nous avons porté la candidature de Catherine Attali au niveau national.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.1 - Soutenir une agriculture conciliant viabilité économique et respect de l'environnement





2017-2019 - Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : JARDINER pour la biodiversité

Contexte de l'action :

Le jardinage est une passion qui mobilise nombre d'habitants. Les particuliers sont aussi (proportionnellement) les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant, les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels, peuvent contribuer à préserver la biodiversité (souvent plus méconnue des habitants). C'est pourquoi, nous avons souhaité développer une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable, comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Il s'agit de mobiliser les jardiniers autour d'un réseau, de rassembler les actions qui visent à améliorer la biodiversité dans les espaces urbanisés non bâtis (publics, semi-publics ou privés), afin que les habitants se sentent acteurs. Les recherches en écologie ont démontré le lien important qui existe entre la mise en culture et l'utilisation de plantes horticoles et le développement de plantes "invasives". Le Parc souhaite expérimenter la création et mise à disposition d'une banque de graines composée à 100 % de plantes à fleurs locales. Cette banque de graines pourra être mise à disposition des aménageurs et des jardiniers publics et privés. Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du partenariat avec GRTGaz.

Depuis 2018, l'opération est devenue une programmation transfrontalière avec le Naturpark Pfälzerwald grâce au concours de l'Europe. La programmation s'inscrit à présent dans le projet INTERREG : NOE / NOAH – Un réseau partagé de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région. Ce projet comporte 25 partenaires : Ville de Differdange, Centre Pompidou Metz - Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, SYCOPARC, Metz Métropole – Harmony Park, Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel – PNHFE, Association TCRM BLIDA, Province de Liège, Biosphärenreservat Pfälzerwald-Nordvogesen – Naturpark Pfälzerwald, Natagora, Les Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée – DTVL, Ville de Luxembourg, Ville de Verviers, Université de Liège – ULg, Hochschule für Musik Saar, Stiftung Saarländischer Kulturbesitz, Service public de la Wallonie – DGO3 – Département de la Ruralité et des Cours d'eau – Direction des Espaces verts, Syndicat Mixte du Musée de la Mine, Université de Lorraine – UL, Naturpark Nordeifel e.V - Nordrhein-Westfalen, Naturpark Nordeifel e.V - Rheinland-Pfalz, Institut Européen d'Écologie, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Stadt Trier, Université du Luxembourg.

RESUME : Le projet "NOE-NOAH" met en œuvre un réseau transfrontalier de partenaires porteurs d'actions partagées favorisant les reconnections écologiques citoyennes en Grande Région. En prenant appui sur des enjeux fondamentaux (préservation de la biodiversité, évolutions climatiques, pollutions industrielles, autonomie alimentaire, préservation des ressources...), la coopération initiée porte des actions innovantes favorisant une inclusion citoyenne, participative et sociale forte ainsi qu'un développement durable de notre territoire commun. Ce réseau transfrontalier multisectoriel (social, citoyenneté, nature, sciences, culture, tourisme, jeunesse...) et multi-territorial (espaces ruraux et urbains) développe un programme d'initiatives co-construites et co-réalisées. Différentes arches thématiques ont été retenues : éducation, citoyenneté, utopies écologiques et sociales, création et innovation.

Objectif :

L'objectif est, pour 2016, d'ouvrir la possibilité de concourir au projet aux jardiniers dont les candidatures n'ont pas été retenues en 2015. Après 3 années, le comité de pilotage a considéré que les lauréats étaient des jardins remarquables qui ont déjà une solide expérience du jardinage écologique. L'effort de sensibilisation doit se concentrer sur les candidats dont les pratiques doivent s'améliorer.

A travers le concours, il s'agit d'apporter un conseil aux habitants qui cherchent à améliorer leurs pratiques et à adapter leurs plantations ou aménagements à la biodiversité locale. C'est un moyen pour sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un réseau et des animations locales "JARDINIER pour la biodiversité" et la mise en valeur des pratiques exemplaires.

Il s'agit également d'étudier la possibilité d'étendre cette démarche à l'échelle transfrontalière.

Concernant la banque de graines, il s'agit de proposer une composition de plantes locales adaptées aux sols et climats des Vosges du Nord.

Bilan de l'action :

La 7^{ème} édition de l'opération « Jardiner pour la Biodiversité » a été organisée en 2019.

Après 4 ans de conduite de l'opération dans les Vosges du Nord avec un vif succès, l'ambition partagée était de décliner l'action à l'échelle transfrontalière sur le territoire pour couvrir l'ensemble de la Réserve de Biosphère Transfrontalière. Cela a été rendu possible grâce au concours de l'Europe et l'association avec les 25 partenaires du projet « NOE-NOAH - Un réseau partagé de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région ». Ainsi, en 2017, le concours « Jardiner pour la biodiversité » est devenu transfrontalier ! Le Naturpark Pfälzerwald s'associe au Parc des Vosges du Nord pour élargir le territoire de la programmation. L'objectif est de mobiliser les jardiniers amateurs français et allemands autour d'un réseau d'échanges de pratiques de jardinage favorable à l'accueil de la biodiversité. C'est un moyen de sensibiliser les habitants,

scolaires, élus, techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis et des zones non agricoles. Cette opération comprend 3 phases :

- **L'animation d'un réseau de jardiniers** : élaboration d'un programme de manifestations locales : Des animations : conférences, sorties, chantiers participatifs, visites de jardins, formations et animations jardinage écologique pour le grand public.
- **Mise en valeur des pratiques exemplaires à travers un concours à destination des particuliers** : 20 jardins ont été expertisés de part et d'autre de la frontière et 10 jardins sélectionnés pour être visités par un jury d'experts français et allemands.
- **L'association des publics scolaires et grand public** à des actions concrètes de jardinage alternatifs et plantations de haies.

1. L'animation d'un réseau de jardiniers

Le réseau des jardiniers est constitué des jardiniers labellisés par le concours « Jardiner pour la biodiversité » et des personnes intéressées par le jardinage écologique. Dans ce cadre, un programme d'activités est proposé d'avril à novembre comprenant l'ensemble des animations sur le thème du jardinage écologique proposées dans les Vosges du Nord, ateliers pratiques, conférences, interventions (programme ci-après). Un blog d'information sur le jardinage écologique est mis à jour pour annoncer les activités et proposer des documents en téléchargement (guide des végétaux, fiches pratiques) en français et en allemand :

<http://jardinierpourelabiodiversite.over-blog.com/>

<http://www.pfaelzerwald.de/projekte/gaertnern-fuer-die-artenvielfaltjardiniers-pour-la-biodiversite/>

<http://www.gaerten-fuer-die-artenvielfalt.regioakademie.de>

Le programme transfrontalier a proposé des visites de jardins, des ateliers pour « Jardiner en famille », séminaires et ballades pédagogiques. Le programme de 2019 a été diffusé via la mailing list du SYCOPARC, le Facebook du Parc, ainsi que la liste de diffusion des destinataires « Jardiner pour la biodiversité », mis en ligne sur le blog. Chaque manifestation a été inscrite dans un agenda sur le blog. Le descriptif détaillé de chaque événement et l'agenda se trouvent également dans le Carnet du Parc (bit.ly/Carnetduparc2019). Les sorties jardins sont identifiables par le logo « Jardiner pour la biodiversité ». Deux blogs relayent également les infos :

Ci-dessous le reportage d'Anne-Laure Herbet pour France3 <https://youtu.be/Swzjvnl4nTA>

Retrouvez la programmation complète ici :

Carnet du Parc : <https://fr.calameo.com/read/001407163750f0f97b43f>

Site du Parc : <https://www.parc-vosges-nord.fr/.../la-nature-grande-gagnante...>

Site du Naturpark : <http://www.pfaelzerwald.de/.../gaerten-fuer-die-artenvielfalt.../>

Blog français : <http://jardinierpourelabiodiversite.over-blog.com/>

Blog allemand : <http://www.gaerten-fuer-die-artenvielfalt.regioakademie.de>

Les animations et ateliers 2019

Des animations : conférences, sorties nature, chantiers participatifs, formations et animations pour le grand public **d'avril à décembre 2019**. Le descriptif détaillé de chaque événement se trouve dans le Carnet du Parc et sur les sites internet du Parc naturel régional des Vosges du Nord et du Naturpark Pfaelzerwald. Les sorties jardins sont identifiables par le logo « Jardiner pour la biodiversité ».

Animations, visites de jardin / Ateliers

- 25 mars, 14 avril, 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre, 3 septembre, 27 octobre / **Balade « herbes sauvages »** à *Bad Bergzabern (D)*

- Du 1^{er} avril au 1^{er} octobre / **Visite guidée du jardin écologique Hymenoptera** à *Obersteinbach*

- 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre / **Jardin d'agrément - Riche en espèces** à *Fischbach-bei-Dahn (D)*

- 6 avril / **Fête du jardin du Centre** à *Sarre-Union de 10h à 15h - 40 visiteurs*

- 7 avril / **Les fleurs des bois** à *Drachenbronn-Birlenbach*

- 7 avril / **Découverte de l'ail des ours** à *Wingen (près de Lembach)*

- 10 avril / **Histoire d'abeille : sa vie, son rôle, son histoire** à *Lorentzen*

- 12 avril / **Les insectes autour de nous** à *Wissembourg*

- 13 avril / **Atelier culinaire : Ail ail ail** à *Lorentzen*

- 14 avril / **Bourse aux plantes et marché aux puces pour jouets d'enfants** à *Trippstadt (D)*

- 22 avril / **Les Osterneir au moulin d'Eschviller** à *Volmunster*

- 27 avril / **Rendez-vous avec la reine des bois** à *La Petite Pierre*

- 27 avril - 18 mai - 8 juin / **Les instants bzzz** à *Gunstett*

- 27 avril / **Balade sur le chemin des herbes folles** à *Griesbach*

- 28 avril / **Balade botanique** à *Lorentzen*

- 28 avril / **Bourse aux plantes** à *Kutzenhausen*

- 28 avril / **Pinson, sittelle, pics, rouges-gorges et autres bêtes à plumes** à *Wissembourg*

- 1^{er} mai / **Chantier participatif « Fabrication de ruches Kenyane »** à *Schopperten*

- 5 mai / **Printemps des plantes** à *Wingen (près de Lembach)*

- 5 mai / **Bourse aux plantes de printemps** à *Griesbach*
- 8 mai / **Chantier participatif « Fabrication de ruches de garde, la ruche tronc »** à *Schopperten*
- 11 mai / **ABC Day : découverte de la biodiversité** à *Loutzwiller*
- 12 mai / **Cycle causerie au jardin printemps** à *Lorentzen*
- 12 mai / **Marché aux fleurs** à *Volmunster*
- 18 mai / **Qui s'y frotte, s'y pique...** à *Puberg*
- 19 mai / **Journée internationale des musées : « abeilles mellifères »** à *Bad Dürkheim (D)*
- 19 mai / **Atelier « Je reprendrai bien un bout de paysage... »** à *Lorentzen*
- 19 mai / **Conférence « Le jardin écologique Hymenoptera »** à *Kutzenhausen*
- 19 mai / **Journée de l'abeille** à *Johanniskreuz 1a, 67705 Trippstadt (D)*
- 23 mai / **Ciné-débat « Enfants du soleil, les abeilles sauvages »** à *Wingen-sur-Moder*
- 25 mai / **Balade naturaliste** à *Bouxwiller*
- 25 mai / **Plantes à croquer, à tresser, à soigner... plantes à tout faire !** à *Sturzelbronn*
- 25 mai / **Plongeons dans le monde de la mare** à *Frohmuhl*
- 26 mai / **Petit jardin dans un corps de ferme traditionnel** à *Zutzendorf - 117 visiteurs*
- 28 mai / **Balade tartines** à *Lorentzen*
- 30 mai / **Bourse aux plantes** à *Diemeringen*
- 30 mai / **Visite jardin-verger de bohème** à *Weislingen - 30 visiteurs*
- 31 mai, 28 juin, 12 juillet et 2 août / **Les dîners étoiles du Jardin pour la Paix** (*inscription au 03 87 96 95 03, jardin.bitche@orange.fr*)
- Du 1er au 16 juin / **Festival des paysages** (www.grangeauxpaysages.fr)
- 2 juin / **Trésors de terrasses jardinées** à *Vilsberg*
- 2 juin / **Les fleurs de Bach** à *Kutzenhausen*
- 5 juin / **Atelier « Goûter fleuri »** à *Lorentzen*
- 5 juin, 11 juillet, 29 août / **Visite des Jardins de la Ferme Bleue** à *Uttenhoffen*
- Du 7 au 9 juin / **Rendez-vous aux jardins** à *Bitche*
- 9 juin / **Le jardin des mômes** à *Bitche*
- 9 juin / **Les arbres nourriciers** à *Kutzenhausen*
- 14 juin / **La magie des couleurs avec les plantes tinctoriales** à *Kerzenheim (D)*
- 15 juin / **Un bout de gazon peut devenir une terre généreuse de plantes sauvages** à *Wingen (près de Lembach)*
- 16 juin / **Rencontres autour des roses anciennes** à *Griesbach*
- 16 juin / **Journée de jardinage** à *Bad Dürkheim (D)*
- 23 juin / **A la découverte de la biodiversité dans mon village** à *Cleebourg*
- 23 juin / **Un jardin aux notes sauvages** à *Lohr - 30 visiteurs*
- 28 juin / **Onguents, huiles et teintures : produits maison pour l'herboristerie** à *Lambrecht (D)*
- 29 juin / **Mettez la main à la pâte « Maçonnerie de mur et muret en grès »** à *Niedersultzbach*
- 30 juin / **Tous au château pour... des tartines rebelles !** à *Lorentzen*
- Les 3, 10, 17, 24 et 31 juillet ; 7, 14, 21 et 28 août ; 4, 11, 18 et 25 septembre / **Découverte botanique et gastronomique** à *Bitche – 103 visiteurs*
- 6 juillet / **Mon tisanier sauvage** à *Petit Rederching*
- 7 juillet / **Cycle causerie au jardin été** à *Lorentzen*
- 26 juillet / **Une nuit avec les insectes** à *Baerenthal*
- 27 juillet / **Fabriquer son colorant naturel végétal** à *Fischbach-bei-Dahn (D)*
- 2 août / **De la nature dans mon assiette et ma tisane** à *Lembach*
- 15 août / **L'écoferme de demain** à *Schopperten*
- 23 août / **Préserver l'été : conservation des herbes aromatiques** à *Lambrecht (D)*
- 24 août / **Nuit de la chauve-souris : fabrication de nichoir et sortie nocturne** à *Lorentzen*
- 24 août / **Découverte du jardin écol'logic** à *Wingen (près de Lembach)*
- 31 août / **ABC Day : découverte de la biodiversité** à *Wissembourg*
- 13 septembre / **Chauve-souriez... vous êtes filmés !** à *Niedersteinbach*
- 15 septembre / **Remise des prix du concours transfrontalier « Jardiner pour la biodiversité »** à *Obersteinbach - 90 visiteurs*
- 15 septembre / **Fête des bulbes** à *Bitche*
- 21 septembre / **Journées du patrimoine au verger** à *Volmunster*

- 21 septembre / **Découverte de la roselière de la Horn** à Waldhouse (57720)
- 21 septembre / **Atelier à Fleur de Bulbes** à Lorentzen
- 28 septembre / **A fleur de peau...** à Frohmuhl
- 28 septembre / **Lasagnes végétales** à Griesbach
- 29 septembre / **Balade au royaume des mousses** à Sturzelbronn
- 6 octobre / **Cycle causerie au jardin automne** à Lorentzen
- 6 octobre / **Autour de la pomme** à Kutzenhausen
- 6 octobre / **Fête des vergers** à Lorentzen
- 6 octobre / **Bourse aux plantes d'automne** à Griesbach
- 6 octobre / **Marché des confitures** à Trippstadt (D)
- 12 octobre / **Les fruits d'automne** à Puberg
- 13 octobre / **Marché paysan et fête de la pomme** à Volmunster (57720)
- 13 octobre / **Sortie nature : la vie dans la haie** à Bischtroff-sur-Sarre
- 19 octobre / **Des roseaux et des hommes** à Sturzelbronn - Gratuit
- 19 octobre / **L'automne c'est le moment de récolter les petits fruits et racines** à Wingen (près de Lembach) - **25 visiteurs**
- 24 octobre / **Ciné-débat « Grande-Synthe, la ville où tout se joue »** à Wingen-sur-Moder – **45 spectateurs**
- 9 novembre / **Chantier nature participatif Bastberg** à Imbsheim
- 16 novembre / **Vannerie buissonnière** à Puberg
- 1^{er} décembre / **Bredeles fleuris du jardin** à Lorentzen
- 7 décembre / **Bredeles sauvages** à Frohmuhl

Le programme rassemble de part et d'autre de la frontière des animations et ateliers qui gravitent autour du jardinage et de la biodiversité. Dans la liste, on trouve les animations portées par le parc naturel régional ou les jardiniers du réseau « Jardiner pour la biodiversité » ainsi que le nombre de visiteurs / participants.

Cette phase du projet consiste notamment à :

- Concevoir une programmation diversifiée de sorties, ateliers, ciné-débats et conférences sur le sujet du jardinage et de l'accueil de la biodiversité dans nos lieux du quotidien avec les acteurs et jardiniers du territoire,
- Cordonner la prestation graphique et impression du programme bilingue,
- Organiser une séance de ciné-débat en coordination avec le cinéma associatif / MJC de Wingen –sur-Moder, organiser la prestation de la collation issue de produits biologiques et locaux.

2. Le concours « Jardiner pour la biodiversité »

A travers le concours, il s'agit d'apporter un conseil aux habitants qui cherchent à améliorer leurs pratiques et à adapter leurs plantations ou aménagements à la biodiversité locale. C'est un moyen pour sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un réseau et des animations locales « JARDINER pour la biodiversité » et la mise en valeur des pratiques exemplaires. Le concours est ouvert à tous les HABITANTS du territoire (PNR + Naturpark Pfälzerwald), il prime les jardins les plus accueillants pour la biodiversité : utilisation d'arbres et plantes locales, maintien de petits habitats pour la faune, pratiques de jardinage sans pesticides, maintien de zones non fauchées, gestion différenciée... Les participants se sont inscrits par téléphone ou via le lien suivant jusqu'au 15 mai 2019 sur

<https://www.pfaelzerwald.de/concours-wettbewerb-2019-formu.../>.

- **70 candidats** se sont inscrits au concours (35 candidats français ainsi que 35 candidats allemands du Natupark Pfälzerwald). C'est beaucoup ! C'est l'année qui enregistre le plus grand nombre d'inscrits.
- Une présélection à partir des critères renseignés lors de l'inscription et de la répartition géographique sur le territoire a permis de dégager, avec beaucoup de difficultés, les jardins les plus « prometteurs » pour cette édition 2019.
- Les jardins présélectionnés ont été audités par des experts ; Sébastien Mangin de la Grange aux Paysages pour les expertises côté français et Oliver Roller pour les jardins côté allemand. Les experts ont effectué des inventaires faune/flore, des préconisations pour améliorer les pratiques et un rapport écrit pour chaque jardin.
- Les 11 jardins qui se sont détachés suite aux audits ont été ensuite visités par le jury franco-allemand du concours le 5 juillet pour les jardins allemands et le 6 juillet pour les jardins français. Le jury était composé de spécialistes de botanique sauvage, d'avifaune, de gestion écologique des espaces verts, d'arboriculture, d'entomologie (étude des insectes) et des questions liées à l'aménagement paysager des jardins. Cette année, le niveau des candidats était très bon. Ainsi, l'ensemble des jardins a été visité par le jury.
- La remise des prix a eu lieu dimanche **15 septembre à Obersteinbach**. Sébastien Heim, 2^{ème} prix de l'année 2017 qui avait reçu une mention spéciale « conservatoire », ouvre les portes de son jardin pour la remise des prix. Le programme de la remise des prix a permis une belle journée de convivialité et de renforcement pour le réseau de jardiniers.

Programme du dimanche 15 septembre

14h00 / accueil

14h10 / visite guidée bilingue du jardin / Hymenoptera par Sébastien Heim

15h10 / Atelier de vannerie animé par Cathy Matter, A corps Végétal (inscription obligatoire : 15 personnes max)

16h00 / Discours de remise des prix, par M. Hubert Walter, Vice-président du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

16h30 / Buffet "champêtre et potager", Cathy Matter, A corps Végétal

Présence de la **grainothèque** de la Grange aux Paysages.

Présence d'une **boîte à idées** : structurer le réseau « Jardiner pour la biodiversité » de demain. Comment mieux accompagner les jardiniers ? Comment les mettre en lien ? Les conseiller ? Cette boîte est à la disposition de tous ceux qui ont des besoins, des envies et des idées pour contribuer à plus de biodiversité dans nos jardins et plus de liens entre les citoyens.

La traduction / interprétariat en simultanée a été assurée par Mme Catherine Bastien-Defert.

On relèvera une belle fréquentation pour cette remise de prix qui clôture la saison. Plus de 80 jardiniers et curieux se sont réunis pour assister à la remise des prix mais également pour échanger et partager des astuces lors de la visite proposée par les hôtes.

Les 11 jardiniers les mieux notés visités par le jury et récompensés par un prix sont :

- 1^{er} prix : M. Setzepfand Markus de Sippersfeld (D)
- 2^{ème} prix : M. Müller Klaus de Landau-Nussdorf (D)
- 3^{ème} prix : Mme Fenninger Jeannine de La Petite Pierre (F)
- 4^{ème} prix : Mme Babilon Déborah de Obersteinbach (F)
- 5^{ème} prix : M. Schmitt Karl-Heinz de Trippstadt (D)
- 6^{ème} prix : Mme Guillaumé Audrey de Weislingen (F)
- 7^{ème} prix : Mme Huser Geneviève de Lohr (F)
- 8^{ème} prix : Mme Franck Elisabeth de Drachenbronn (F)
- 9^{ème} prix : M. Falke Gerhard de Lindenberg (D)
- 10^{ème} prix : Mme Hüsgen-Adler Martha de Pirmasens (D)
- 11^{ème} prix : M. Froelich Jean-Georges de Reichshoffen (F)

La remise des prix représente la fin du concours, mais, au-delà de gratifier les candidats vertueux, c'est un moment d'échanges pour les jardiniers et de retours sur les actions menées pendant l'année :

- Renforcer le partenariat NPP et PNR dans le domaine du jardinage écologique,
- Retrouver un lien d'action simple entre le projet PNR / NPP et les habitants,
- Proposer des actions concrètes pour s'approprier la biodiversité locale,
- Faire connaître la biodiversité locale et les risques d'introductions d'espèces.

Gouvernance

Les deux experts qui réalisent les diagnostics des jardins et passent une demi-journée, voire une journée entière en fonction de la taille des jardins :

- Sébastien MANGIN, expert français de la Grange aux Paysages,
- Oliver RÖLLER, expert allemand de l'entreprise « Natur Südwest ».

Le jury transfrontalier qui a accueilli cette année de nouvelles recrues françaises et allemandes :

- Thibault DURR, écologue (nouveau membre),
- Aurélie BARBOIRON, écologue (nouveau membre),
- Philippe HEY, naturaliste expert (nouveau membre),
- Gabriel MILOCHAU, paysagiste et délégué du SYCOPARC pour la commune de Sparsbach,
- Vincent WAGNER, arboriculteur de Rohrbach-lès-Bitche,
- Jérôme WAGNER, étudiant en licence professionnelle « Espaces Naturels- spécialité Gestion durable » (nouveau membre),
- Oliver RÖLLER, biologiste et spécialiste de la flore et faune du Palatinat,
- Mareike HANSEN, écologue / naturalise (nouveau membre),
- Annalena SCHOTTHÖFER, écologue / naturaliste,
- Micaela MAYER, chargée de mission NPP,
- Antje VAN LOOK, chargée de mission NPP,
- Romy BAGHDADI, chargée de mission PNR Vosges du Nord.

Les financeurs :

- Europe : INTERREG, projet NOE / NOAH,
- Région Grand Est,
- GRT Gaz.

Les partenaires techniques et membres actifs du comité de pilotage :

- La Grange aux Paysages : Sébastien MANGIN et Estelle CREPET, directrice de la GAP,
- La LPO,
- Les arboriculteurs de Rohrbach-lès-Bitche,
- Les partenaires PRIX :
 - > Librairie Lillebul de Bouxwiller,
 - > La Jardinerie Nilufar d'Ingwiller.

Cette phase du projet a notamment consisté à organiser et coordonner :

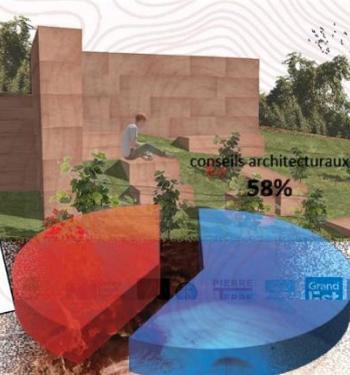
- Le lancement du concours : Questionnaire d'inscription en ligne, Conception/réalisation d'un flyer de lancement, communication
- La présélection des candidats (contact téléphonique, analyse des candidatures, gestion des suivis de courriers ...),
- La consultation pour la prestation d'expertises des jardins,
- La constitution du jury pluridisciplinaire,
- La consultation pour le transport des membres du jury pour les journées du 5 et 6 juillet,
- La consultation pour le buffet de la remise des prix du 13 septembre,
- La consultation pour la traduction simultanée du discours de remise des prix du 13 septembre,
- L'animation de journée de remise des prix du 13 septembre,
- La constitution des lots pour les 10 lauréats français

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien



Aménagement du territoire, urbanisme et architecture durable



Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement.





2019 - Assurer la prise en compte de la Charte dans les documents de planification et animer une politique d'urbanisme durable

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. Assurer le partage des objectifs de la Charte du Parc avec les SCoTs et la transposition des dispositions pertinentes. Mais aussi, garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planifications supra-territoriaux. En 2018, les PLU intercommunaux se généralisent et leur mise en élaboration concerne 90 % du territoire classé Parc.

Objectif :

L'objectif est d'apporter un conseil aux collectivités du territoire, pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte. L'enjeu est d'assurer une qualité paysagère et une prise en compte patrimoniale dans notre territoire rural.

Bilan de l'action :

1. Suivi et accompagnement des documents de planification

- SRADDET Région Grand Est,
- SCoT et PCAET de l'Alsace du Nord et SCot et PCAET de la Région de Saverne,
- PLUi du Pays de Bitche (Est et Ouest), PLUi du Pays de Niederbronn, PLUi du Pays de Hanau et PLUi du Pays de La Petite Pierre,
- PLU de Ratzwiller, PLU de Woerth, PLU de Langensoultzbach et PLU d'Ernolsheim-lès-Saverne,
- Carte communale de Durstel.

2. Rédaction des avis du Parc

- PLU : 3 avis dans le cadre des PPA, 4 avis après arrêt,
- PLUi : 3 avis dans le cadre des PPA, 4 avis après arrêt,
- 1 avis carte communale,
- 24 avis concernant les projets de travaux concernant les réseaux électriques,
- 10 avis autorité environnementale.

3. Outils et communications

- Un travail important a été réalisé pour déterminer comment les PLU-PLUi permettent de décliner certaines thématiques portées par la Charte de Parc comme la trame verte et bleue, les zones agricoles constructibles ou encore la préservation du patrimoine bâti. Pour cette dernière thématique en particulier, un travail fin a été réalisé avec les architectes du patrimoine et les services de l'ATIP pour proposer une OAP opérationnelle en faveur de la préservation du patrimoine bâti, que les collectivités peuvent s'approprier et décliner selon leur niveau d'engagement sur le sujet. Concernant l'agriculture, un rapprochement avec la chambre d'agriculture est en cours afin de prendre en compte les spécificités du territoire du Parc dans la définition des secteurs agricoles constructibles dans les documents d'urbanisme ;
- Présentations diverses techniciens et élus ;
- Représentation du PNR à la plateforme régionale du foncier (plénière et groupes de travail).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace



2019 - Accroître l'intégration de la dimension paysagère dans les projets et les consciences

Contexte de l'action :

Pour mieux suivre l'évolution des paysages du territoire, le Parc s'est engagé, en 1997, dans l'Observatoire Photographique du Paysage. Cette mission de reconduction photographique annuelle est confiée à un photographe-auteur. Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'observatoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du Parc sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales, cependant les paysages de proximité, appelés aussi paysage ordinaire évoluent vite et restent trop souvent mal connus. Le champ d'interprétation que couvre le mot paysage est vaste, pour certains cela évoque les paysages idéalisés qu'ils voient en vacances, pour d'autres des lieux emblématiques très précis de leur territoire comme les vues de cartes postales et pour d'autres encore le paysage est quelque chose de vague et difficilement palpable. Et pourtant, le paysage, c'est un tout, c'est chaque endroit. Le plus petit bout de territoire, de jardin, une maison, un chemin constituent ensemble le paysage du quotidien. Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l'identité des Vosges du Nord, ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour augmenter l'attractivité du territoire.

Objectif :

En 2019, l'objectif de cette action sera :

- De mettre en œuvre le programme de valorisation de l'observatoire photographique,
- D'accompagner les acteurs du PNR par des actions territorialisées d'aménagement, de gestion et de protection des espaces pour augmenter la qualité du cadre de vie et la prise en compte du paysage au quotidien,
- De faire mieux connaître spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord : les paysages emblématiques sont des vecteurs de découverte et d'attractivité du territoire,
- D'instaurer un dialogue entre les acteurs du territoire et les actions scientifiques spécifiques du PNR
- De faire l'exercice de la prospective par le paysage pour un développement cohérent et maîtrisé du territoire,
- De mettre en œuvre les premières actions du plan de paysage.

Bilan de l'action :

1. L'Observatoire des paysages à la rencontre des publiques

L'année 2019 a permis de mobiliser des habitants et des usagers des paysages localement mais également à l'échelle régionale et nationale. Les questions du paysage intéressent le plus grand nombre dès lors que les propos puissent s'appuyer sur une démarche structurée comme l'observatoire photographique. Cette année, le parc s'est mobilisé pour :

- L'accueil et coordination de la journée de terrain à l'occasion des journées nationales sur la mise en œuvre de la convention européenne sur le paysage. Visite d'étude Vosges du Nord le 27 novembre 2019. Accueil d'une délégation de 60 membres de la convention européenne.
- La participation et animation d'un atelier OPP en partenariat avec le PNR des Ardennes lors de la journée « JECLER » Journée d'échanges sur la connaissance locale et les études en région organisé par la DREAL et la région Grand Est le 6 décembre 2019 à la cité des Paysages à Saxon-Scion.
- La création d'une exposition, suivi d'une rencontre avec le photographe le 27 octobre 2020 à Goetzenbruck dans le cadre de « lire en fête », en partenariat avec la bibliothèque de Goetzenbruck, la médiathèque de Bitche, la communauté de communes de Bitche et le foyer rural de Goetzenbruck. Cette exposition s'est accompagnée par un volet pédagogique : 1 Atelier scolaire « Quels paysages pour demain ? » le 5 novembre (25 enfants : CM1 / CE2)
- EXPOSITION « Paysage Temps » en partenariat avec le CAUE 67 du 26 novembre 2019 au 14 février 2020 au CAUE du Bas-Rhin 5 rue Hannong, 67000 Strasbourg. Vernissage le 26 novembre à 18h30 – Entrée libre – Grand Public.
- CINE-DEBAT / Projection du film « Observer les Paysages » de Daniel Quesney en présence du réalisateur du film le vendredi 24 janvier de 10h10 -12 h - Cinéma Star, rue du Jeu des enfants Strasbourg.
- La poursuite des reconductions photographiques de l'OPP. Deux comités de pilotage ont eu lieu en février et novembre 2019 pour analyser collectivement les 40 reconductions photographiques de 2019 livrées par Thierry Girard. Deux nouveaux sites ont été explorés en interrogeant les questions de paysages sauvages en lien avec les sanctuaires de nature.

2. Activer les initiatives citoyennes pour l'amélioration du cadre de vie L'année 2019 a permis de poursuivre l'accompagnement pré-opérationnel de projets de paysage et d'espaces publics par le conseil. Quelques exemples de conseils et prescriptions d'aménagements formulés en 2019 : Langensoultzbach – Etang de la Nonnenhardt / intégration paysagère suite à l'effacement du seuil, Walschbronn / Jardin du souvenir, Réaménagement du square à Soucht...

3. Contribuer à renforcer l'attractivité touristique des sites emblématiques / PLAN DE PAYSAGE

L'année 2019 a permis d'entamer l'étude du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges avec pour objectif d'aborder le paysage sous ses différentes facettes (emblématique, intime et quotidien) afin d'augmenter l'attractivité de la Traversée du Massif

des Vosges aussi connue sous le nom de GR®53 et d'accroître le plaisir d'habiter dans les villages. Outre les 20 communes, le long du tracé balisé rectangle rouge, il a été choisi d'étendre le périmètre d'étude aux 24 villages traversés par l'une des variantes du parcours balisé rectangle jaune (GR®532) et rectangle bleu (GR®531) : avec une ambition Vivre et Traverser les Vosges du Nord. 44 communes sont donc concernées par cette étude stratégique portée par le parc. Une des forces d'un Plan de Paysage est la co-construction menée avec les acteurs du territoire. Dans cette optique, le comité de pilotage large rassemble, en plus des communes, de nombreuses structures : Alsace Destination Tourisme, les six communautés de communes, le département du Bas-Rhin, la DREAL Grand Est, le Massif des Vosges, l'Office National des Forêts, les Offices de Tourisimes, la Région Grand Est, et les Vosgirunners.

Un important travail de concertation et de récolte des attentes a été mené : 2 manifestations communales, 15 ateliers de concertations menées sur les communes qui ont permis de rencontrer 66 personnes. Deux questionnaires ont été diffusés sur le tracé du GR dans 14 boîtes à idées et deux questionnaires en ligne. Au total, ils ont respectivement permis de récolter 116 et 150 réponses soit 266 participants. Durant l'ensemble des phases de concertations, plus de 350 personnes ont participé et donné leur avis sur le Plan de Paysage, aux différentes étapes du processus.

Afin de se formaliser avec le parcours et ses particularités, l'ensemble du tracé principal a été parcouru sur 8 jours avec 8 accompagnateurs spécialistes du territoire venant du PNR des Vosges du Nord, du Club Vosgien, du Département du Bas-Rhin ou encore d'Alsace Destination Tourisme. Les informations récoltées ont été analysées et retranscrites dans un diagnostic qui sera publiée en 2020. Les rencontres dans les communes ont notamment pu être formalisé sous la forme de carte d'identité des communes (Chiffres, Histoire, photographie, points forts/point faible, l'avis du public, les enjeux, carte d'état des lieux de la commune) tandis que la création d'un schéma « le paysage est une ressource » a permis de sensibiliser aux interconnexions du paysage et de comprendre d'où sont issus les enjeux.

Finalement 5 axes de travail ont été identifiés et fixent les enjeux de la Traversée du Massif des Vosges du Nord. Ces 5 axes permettent de répartir les 41 enjeux qui ont été hiérarchisés par les membres du Comité de Pilotage. Suite à cette première étape, les acteurs ont proposés lors d'un atelier participatif les actions qui selon eux permettraient de répondre à ces enjeux. La compilation de ces propositions a permis la création d'un plan d'action composé de 41 actions réparties en 13 objectifs dont un objectif préambule de sensibilisation aux paysages. L'enjeu pour 2020 est de mettre en œuvre de premières actions de mise en valeur des paysages, des villages et de la Traversée du Massif des Vosges. Trois projets ont émergé en 2019 et seront mis en place en 2020 et 2021 avec l'accompagnement du SYCOPARC mais il faudra également accompagner les acteurs dans l'appropriation du Plan de Paysage afin qu'eux aussi participent à le mettre en œuvre.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages





2019 - Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement

Contexte de l'action :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également de nouvelles méthodes pour permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durable.

Objectif :

- Mener un débat permanent sur le territoire, autour de l'architecture et de la construction durable,
- Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques,
- Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales,
- Créer des liens entre les acteurs de la construction et de constituer une filière de l'habitat durable.

Bilan de l'action :

Cette action se développe en 3 phases :

1. Réaliser le programme Habiter Autrement, éco-rénover dans les Vosges du Nord : stages pratiques, animation autour de l'exposition éco-rénover et de la malle pédagogique (artisans / grand public)
2. Réaliser des supports d'information et de communication (programme Habiter Autrement)
3. Faire émerger des opérations pilotes : Ateliers hors les murs

1. Réaliser le programme Habiter Autrement, éco-rénover dans les Vosges du Nord

Dans le cadre de sa politique de valorisation des patrimoines bâtis traditionnels, en partenariat avec les communautés de communes, un programme d'animations est mis en place, chaque année, pour montrer des alternatives à la rénovation conventionnelle, en s'inscrivant dans les exigences énergétiques fixées par l'Etat avec le « grenelle de l'environnement » et en valorisant la qualité architecturale et le développement de la filière locale.

Sur le thème de la « valorisation des acteurs de l'éco-rénovation, en 2019, les actions réalisées ont été les suivantes :

Atelier et stages pratiques

Ont eu lieu :

- Une journée introductive de sensibilisation à l'éco-rénovation sous la forme d'un atelier pratique, qui a réuni 12 personnes,
- 8 stages qui ont réuni 92 personnes : enduit à la chaux, torchis, enduit terre, finitions naturelles, béton de chanvre, pose d'isolant biosourcé, maçonnerie de murs et de murets en grès, isolant terre / paille,
- Animation autour de l'exposition éco-rénover : elle a été présentée à Sarre-Union, sur le site de la permanence de la résidence architecturale.

En complément de ces animations, ont eu lieu :

- 1 conférence autour de la restitution des travaux des étudiants du workshop a réuni, 64 personnes,
- 2 conférences au cours de la résidence architecturale que s'est tenue à Sarre-Union, 90 personnes.

2. Réaliser des supports d'information et de communication

La réalisation et l'impression des documents de communication liés à la programmation « Habiter Autrement », ainsi que les documents de porter à connaissance réalisés suite à la tenue des workshops et résidences architecturales.

Communication Programme Habiter Autrement 2019

En 2019, l'identité graphique du programme Habiter Autrement a été revisitée pour 3 ans.

Les formats carte postale du programme Habiter Autrement ont été imprimées à 1 000 exemplaires et, pour partie, distribués en même temps que le Carnet du Parc. Les formats web ont été publiés sur le site « Eco-rénover dans les Vosges du Nord ».

Capitalisation et formalisation pour le porter à connaissance du produit des actions menées autour de l'éco-rénovation

Le tournage étant programmé en 2020, sur un suivi de la formation « Eco-rénovation du bâti ancien », l'action sera portée au bilan 2020 (ou 2021 en fonction des aménagements trouvés suite au report de cette formation sur l'année 2021).

Portfolios pour porter à connaissance du résultat des travaux menés dans le cadre des workshops étudiants et de résidences architecturales

Un fascicule, intitulé Bi Uns, dédié aux études et résultats de la résidence architecturale de Sarre-Union a été réalisé en interne et publié à 500 exemplaire. La matrice est mise à disposition des étudiants pour la publication de leurs travaux au sein des workshops. Ces documents sont remis aux collectivités et aux publics touchés par ces travaux. Ils sont des documents d'information et de communication pour la mise en place des résidences architecturales inter-parcs programmées à partir de 2021.

3. Faire émerger des opérations pilotes

Ateliers hors les murs

3 écoles en résidence à Climbach de février à mai 2019 :

- ENSAS : atelier de projet de master 1 intitulé « Rural Studio » et encadré par Emmanuelle Rombach, architecte, urbaniste, enseignante titulaire en TPCA à l'ENSAS. Cet atelier s'inscrit dans un processus pédagogique visant à confronter les étudiants aux problématiques spécifiques de territoires situés en milieu rural ;
- InsituLAB : le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués « Design » InSitu LAB situé à Illkirch-Graffenstaden conclut 4 années d'études supérieures spécialisées dans le domaine du design et des arts appliqués et vise à former des professionnels du design aux compétences étendues.
- Université Paris-Diderot : université pluridisciplinaire : master 2, expertises territoriales des espaces et milieux. La promotion a travaillé autour du GR53 sur les relations biologiques et sensibles entre les habitants et la forêt.

Atelier A15 INSA Strasbourg

Le thème du renouvellement urbain même en milieu rural est une priorité pour les acteurs locaux. A ce titre, 5 communes (Reichshoffen, Baerenthal, Rahling, Lorentzen et Drulingen) se sont portées volontaires pour proposer des sites d'études liant valorisation des patrimoines et création de logements. Lors de la restitution des travaux aux élus et aux habitants mobilisés, les étudiants ont proposé de pistes de projets aboutis qui ouvrent de nouvelles perspectives afin de résorber les problématiques de vacances des patrimoines.

Zoom sur : Une résidence architecturale à Sarre-Union

Pour faire émerger des idées, des possibilités, des rêves autour de la réhabilitation en milieu rural !

La résidence d'architectes est un projet culturel créant les conditions d'une rencontre entre des architectes et les habitants.

L'équipe retenue a été accueillie en immersion sur le territoire. Elle a mis en place une méthodologie de travail collaborative avec les différents acteurs du territoire. Habitants, commerçants, élus, entrepreneurs, artisans ont été interrogés et amenés à participer au processus de réflexion.

Des visites sur sites, un concours photos, des tables rondes, des expositions, des entretiens individuels ont permis de nourrir les débats.

Trois conférences qui ont eu lieu : une conférence d'introduction à la résidence qui a réuni 50 personnes et deux conférences de restitution ont réuni, pour l'une, 40 élus et membres des collectivités, pour l'autre, 40 habitants du territoire et autres particuliers intéressés à la démarche. Plusieurs dizaines de personnes ont assisté à chacun des temps forts proposés.

Les trois sites qui ont fait l'objet d'une étude ont tous fait l'objet de propositions originales et pertinentes. L'un d'eux est pressenti pour une concrétisation prochaine.

Zoom sur : MALS 21 pour imaginer l'habitat de demain

Le SYCOPARC a été sollicité par le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour participer à l'animation de l'opération Maison Alsacienne de 21^{ème} siècle. Deux des quatre sites du concours d'idée ont mobilisé des communes du territoire élargi du Parc.

Certaines réponses et esquisses proposées à Siewiller et à Hunsbach ont retenu l'attention du jury ! Ces deux communes peuvent potentiellement être retenues par la suite lors d'opération pilotes. Lors du colloque de novembre, le stand du Parc naturel et les interventions des élus comme des techniciens du territoire ont montré l'urgence d'actions concertées entre les collectivités et le réseau ingénierie locale.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.1 - Expérimenter en urbanisme et en architecture

2019 - Politique mutualisée de valorisation des patrimoines bâtis et éco-rénovation

Contexte de l'action :

La rénovation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire (30 % du bâti). Elle oscille entre deux approches : d'un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et, de l'autre, la nécessité d'une rénovation énergétique dans une logique écologique et d'économie de ressources.

Comment peut-on concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et comment réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), le pari de trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel ?

Par ailleurs, l'organisation territoriale pour la rénovation thermique a évolué en 2015 et voit émerger des plateformes locales de rénovation thermique dans lesquelles la prise en compte et l'accompagnement spécifique du patrimoine bâti devra trouver une place.

Objectif :

L'objectif de la politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants, est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale à travers une action globale qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs). L'ensemble de la mission s'articule autour :

- De la préservation du patrimoine,
- De la prise en compte de l'efficacité énergétique,
- Du bien-être des habitants,
- De l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...).

On distingue ainsi trois objectifs principaux qui sont les suivants :

Les objectifs prioritaires transversaux : qui concernent la mise en place d'outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d'un réseau d'artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d'un accompagnement et d'un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques) et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel pour une meilleure compréhension : habitants et professionnels et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

Objectifs prioritaires par intercommunalités : notamment en matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace, que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

Objectifs transversaux Communauté de Communes / SYCOPARC : qui s'orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Bilan de l'action :

Dans le cadre du dispositif Mut'Archi, deux architectes conseils interviennent sur les actions menées autour du patrimoine bâti.

1. Les conseils... service aux habitants et aux collectivités

Le conseil architectural aux particuliers et aux collectivités est l'opportunité de relayer l'information sur les aides financières potentielles et mobilisables par le pétitionnaire. Cette mission s'articule étroitement avec les politiques départementales et régionales en facilitant notamment la mise en œuvre des programmes d'aides.

Les conseils aux particuliers

176 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions.

Les conseils aux collectivités

21 conseils ont été donnés à des collectivités : suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, accessibilité PMR, rénovation BBC, aide à l'animation et à la mise en place d'aides spécifiques à la réhabilitation du bâti ancien, accompagnement des études menées pour la réduction de la vacance et le renouvellement urbain.

2. Les actions de sensibilisation

Le bilan des actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public est détaillé dans la fiche « Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement ».

Elles regroupent :

- La coordination et l'animation du programme « Habiter Autrement »,
- Les animations réalisées autour de la malle pédagogique et de l'exposition « Eco-rénover »,
- Les documents de sensibilisation et communication publiés.

S'y ajoutent :

- Les présentations publiques de la mission : en 2019, à Dehlingen pour l'ATIP, au Liebfrauenberg pour la journée « Restituer, restaurer et transmettre le patrimoine rural », à Sarre-Union dans le cadre de la résidence architecturale, à Wissembourg pour le « forum de l'immobilier », à Neuwiller-lès-Saverne, pour la délégation de la Région Grand Est.
- La participation aux comités techniques et comités de pilotage des partenaires associatifs et institutionnels : Cercle Bâti Ancien Grand Est avec la DREAL, Comité technique patrimoine avec la Région Grand Est, groupe de travail et comité technique « la maison du 21^{ème} siècle avec le Département du Bas-Rhin.

3. Les actions de formation et d'information en direction des professionnels

Ces actions sont détaillées dans la fiche « 2019 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation ».

4. Les partenariats institutionnels

Dans le cadre de leurs missions, nos architectes conseils ont assuré une collaboration technique sur les sujets de la rénovation du bâti ancien, auprès de la DREAL (Cercle Bâti Ancien Grand Est), de la Région Grand Est (plateformes OKTAVE, Comité technique patrimoine), du Département du Bas-Rhin (dispositif d'aide à la valorisation du bâti ancien), de l'INSA dans le cadre d'une option proposée en la formation initiale architecture.

Rattachement à la charte :

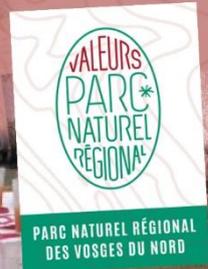
- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti



Développement durable du territoire

La préservation des qualités patrimoniales des Vosges du Nord doit permettre un développement économique du territoire, basé sur ses ressources propres. Les principales thématiques de travail pour le SYCOPARC sont :

- l'économie du bois, celle du grès et d'autres ressources du territoire ;
- les activités du bâtiment – éco-rénovation et éco-construction ;
- les produits du terroir et les circuits courts ;
- l'économie touristique.





2019 - Animer et faire vivre la dynamique de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord : mise en œuvre du plan d'actions – 1^{ère} année

Contexte de l'action :

Dans le cadre de la nouvelle charte et concernant les objectifs portant sur la forêt, les élus et les acteurs du territoire ont insisté sur la nécessité de lier économie et écologie. En effet, une gestion sylvicole respectant mieux les processus naturels (régénération naturelle, essences autochtones, gros bois et bois mort) est indissociable d'un modèle économique qui permet de tirer bénéfice des produits qui en sont issus. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, a été défini comme territoire d'étude pour l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, thématisée « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Cette démarche a été construite en concertation avec les acteurs de la filière forêt-bois locale et dans la continuité de la dynamique portée ces dernières années autour de la valorisation du bois.

Objectif :

Les objectifs opérationnels pour dynamiser la filière forêt – bois du hêtre et du pin sylvestre :

- Valoriser : améliorer le tri et la vente des qualités (le bon bois pour le bon usage),
- Mieux Produire : optimiser le fonctionnement des entreprises et les rendre plus compétitives,
- Concevoir et innover : développer des débouchés à haute valeur ajoutée pour le hêtre et le pin sylvestre,
- Vendre : rendre les produits visibles et accessibles aux consommateurs, professionnels et grand public,
- Donner envie : promouvoir et accompagner la prescription des produits en bois local,
- Développer des synergies : faire vivre un dynamique de filière et mutualiser les efforts.

Bilan de l'action :

3. Bilan de l'action : Animation du programme d'actions de la CFT des Vosges du Nord et de l'Association Synergie Bois Local (SYMBOL)

3.1. Animation de la CFT VN et lien avec les partenaires

La *gouvernance* est assurée par le comité de pilotage et le comité technique, ils se sont réunis aux dates suivantes :

- Réunion du comité de pilotage le 08/11/2019 à La Petite Pierre
- Réunions du comité technique sur des sujets plus thématiques, et réunion de lien entre les partenaires:
 - > Réunion le 4/11/2019 avec les COFOR et FIBOIS Grand Est : point sur leurs actions en cours,
 - > Réunion le 03/02/2020 avec l'ONF : point sur leurs actions en cours,
 - > Participation à une battue de chasse le 21/01/2020,
 - > Visite de parcelles forestières touchées par le changement climatique, le 06/08/2019,
 - > Présentation des enjeux CFT Vosges du Nord aux agents ONF, le 19/06/2019.

Visite et rencontre de 7 acteurs et entreprises de la filière forêt-bois du territoire de la CFT Vosges du Nord

- Scierie GASSER à Dambach le 04/09/2019,
- Scierie Walsheid le 21/08/2019,
- Scierie Wagenheim le 02/07/2019 et le 19/11/2019,
- Scierie Albert YUNG à Berling le 06/09/2019,
- Menuiserie LEHMANN, ébéniste fabricant à Dieffenbach-les-Woerth, 22/08/2019,
- Menuiserie LIPS à Oberbronn le 20/09/2019,
- Menuiserie SCHALCK à Niedermodern le 08/10/2019.

Travail avec les partenaires de différents territoires

La CFT a associé à sa réflexion des partenaires pour renforcer les synergies et notamment avec les agglomérations et métropoles voisines. Certaines de ces collaborations ont débouché à une réelle implication des partenaires et des actions en perspective via la Charte Forestière.

- CFT d'Epinal : participation au colloque Terres de Hêtre, organisé à l'ENSTIB à Epinal le 7/10/2019,
- Forêt d'Exception de Haguenau : participation au comité de pilotage le 15/10/2019 et à la commission thématique « Economie » le 01/10/2019 : mise en commun du plan d'actions, partenariat entre les deux démarches sur 5 actions ciblées. Participation à la cérémonie de labellisation officielle le 30/01/2020,
- Eurométropole de Strasbourg (EMS) : participation à 2 réunions pour co-construire la feuille de route « construction bois » de l'EMS et préfiguration d'un contrat de réciprocité entre l'EMS et le Parc : 18/10/2019 et le 14/11/2019,
- Projet avec le Grand Nancy « Des Hommes et des Arbres » : participation à des réunions de préfiguration du projet de création

de l'Association. Participation à la cérémonie de lancement de l'association, le 07/02/2020 à Epinal. Organisation d'un atelier avec les entreprises pour leur intégration dans le projet (le 08/02/2019 à Monswiller). Participation au lancement de l'action GPECT filière forêt-bois : le 25/11/2019 chez la scierie SIAT à Urmatt,
- Rencontres avec des potentiels partenaires et financeurs : ADIRA (Haguenau), Banque des Territoires, CMA Alsace et Moselle le 22/11/2019, etc...

Presse et média

- Reportage de 36 mn sur TV Mosaik Cristal, Le bois sur notre territoire, diffusé le 05/07/2019 <https://www.mosaik-cristal.tv/le-bois-sur-notre-territoire/>
Interview de Michaël WEBER et de Caroline SALOMON

3.2 Animation de l'association Synergie Bois Local (SYNBOL)

Gouvernance : Assemblée Générale : le 05/02/2020 à Haguenau et Assemblée Générale Extraordinaire : le 15/10/2019 à Eschbach

4 réunions du Comité Directeur, à Eschbach et des réunions plus ponctuelles pour le suivi des actions.

Organisation d'événements d'échanges entre les entreprises / 2 Stammtisch pour une cinquantaine de participants, sur les groupements momentanés entre entreprises et sur l'ouvrage « Je construis en bois local ».

Suivi et mise en place des actions portées par SYNBOL

- Appel à projet DRAAF : recherche de procédés simples et légers pour la valorisation des bois locaux. Lancement de l'action dès juillet 2018 : accompagnement de 2 entreprises membres, Bois du Ried et Chêne Concept, dans la conception et le prototypage de produits en bois : bardage et assemblage en bois locaux. 3 réunions de suivi,
- Action de Communication : valoriser, structurer et dynamiser la filière forêt-bois locale, via l'association SYNBOL : recherche de financement,
- Action de recherches stratégiques pour l'autonomisation de l'association SYNBOL. Rencontre avec plusieurs organismes, Banque des territoires, CESER, CRESS, PBI...

Actions d'échanges et d'informations auprès du grand public et des acteurs de la filière forêt-bois, et actions de promotion pour l'utilisation du bois local

Les arbres et la forêt suscitent l'intérêt du grand public (enfants et adultes), mais les enjeux de la forêt et du bois sont nombreux et la filière forêt-bois dans son entièreté est assez mal connue. Le SYCOPARC doit pouvoir répondre à ce besoin de sensibilisation et d'information du grand public.

Malle pédagogique

Travail d'identification des enjeux et des thématiques à aborder, inventaire des outils pédagogiques existants et liens aux programmes existants.

La malle est en cours de réalisation, en recherchant la meilleure utilisation ultérieure possible.

Edition de documents

- 2 brochures ont été éditées pour faire des zooms sur des thématiques précises : Forêt & Changement climatique (6 000 ex)
- 1 ouvrage de 102 pages à destination des professionnels du bâtiment, "Je construis en Bois Local" (1 000 ex pris en charge par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn)

Rédaction : Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, Fibois Grand Est et le SYCOPARC + rédaction d'une note technique liée à l'ouvrage 1 000 ex.

<https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2019/11/je-construis-en-bois-local-web2.pdf>

Clip promotionnel

Le mobilier en HETRE : clip de 3 mn pour montrer le lien vers la ressource locale, la transformation, les artisans ...

Événementiel

- Organisation d'un ciné-débat « Le temps des forêts » le 11/04/2019 (100 pers) au cinéma Amitié+ de Wingen-sur-Moder,
- Organisation d'une conférence « Construire en bois local » le 13/02/2020 à l'ENSA de Strasbourg (110 pers),
- Organisation d'une conférence NANO HABITAT – Micro Architecture en Bois local à l'ENSAS (60 pers)
- Présentation de l'ouvrage « Je construis en bois local » aux entreprises de la filière locale lors du stammtisch SYNBOL (20 pers).

Mieux comprendre les vertus de la forêt et le potentiel de développement de la Sylvothérapie

Bien que ce type de soins soit peu développé encore en France, les bienfaits thérapeutiques de la fréquentation des forêts et espaces naturels aménagés en jardins sont démontrés à l'international (USA, Canada, Japon, Corée du Sud, Allemagne, etc...). Les cures sylvatiques (ou sylvothérapie) sont un mouvement grandissant qui repose sur le rapport que l'être humain entretient avec les éléments végétaux et sur le retour à la nature, au bénéfice du bien-être psycho-socio-physique des personnes.

Le territoire du PNR des Vosges du Nord est identifié comme territoire d'expérimentation pour le projet TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition) en cours de construction : Des Hommes et des Arbres, les racines de demain, sur le groupe de travail Santé, Jardin et Source Sylva. Ce groupe de travail élabore un démonstrateur particulier : un réseau de jardins

thérapeutiques dans la ville de Nancy et des sentiers de sylvothérapie sur le massif forestier des Vosges.

Un stage de 6 mois a été réalisé en 2019 permettant de compléter l'étude réalisée en lien avec le Laboratoire LADYSS (Le Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces) de l'Université Paris Diderot pour approfondir les caractéristiques et les éléments scientifiques permettant de comprendre et de décrire l'effet de bien-être des forêts des Vosges du Nord.

Rapport de stage et base de données livrés : enregistrements sonores de 24 h d'ambiances forestières, photographies. Les analyses des échantillons de COV transmis au laboratoire de Florence, partenaire du laboratoire LADYSS, n'ont pas abouties.

Répondre à une demande émergente en Habitat Léger de Loisir (HLL) de la part de projets touristiques du territoire en mobilisant la création, les artisans et la ressource bois locale

Plusieurs projets touristiques du territoire se développent autour de l'hébergement insolite : l'hébergement autour de l'étang de Hanau à Philippsbourg, le projet de revalorisation de l'accueil du public de l'étang à Lembach et le projet touristique autour de la forêt à Drachenbronn.

Les Habitats Légers et de Loisir (HLL) regroupent des hébergements de types chalets, cabanes, bungalow, etc... Ils peuvent être plus ou moins élaborés et approfondis mais, de manière générale, ils doivent être conçus de façon intelligente pour concentrer la conception d'un hébergement classique dans un espace léger et contraint en surface.

Aujourd'hui, la production de HLL n'est pas locale et les porteurs de projets se fournissent de projets en kit dénués de production de richesse locale.

Les artisans et fabricants du territoire doivent être accompagnés pour développer, en accord avec les besoins du marché et de la création architecturale, une gamme de HLL qui valorise la ressource bois du territoire des Vosges du Nord. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les systèmes constructifs et les innovations architecturales en bois adaptés aux essences bois locales.

Pour cela un appel à candidatures NANO HABITAT auquel ont répondu 15 trios de Fournisseur (scieurs, ...) + Concepteur (architecte ou designer) + Fabriquant (charpentier, constructeur, menuisier, etc.).

Une équipe lauréate a été désignée après jury, qui porte aujourd'hui le développement du projet ÜTE

Entreprises lauréates : SOLLER (fabricant et scieur à Lupstein), Lien d'Horizon (Designer intérieur) Jean Christophe Brua (Architecte).

Valorisation du bois local : structure en épicea (de préférence scolyté), aménagement intérieur en hêtre, parquet en hêtre, finition extérieur au choix : bardage pin sylvestre purgé d'aubier, tavaillon de châtaignier, ou hêtre brûlé.

2 réunions de suivi avec l'équipe, à Lupstein. Accompagnement pour la mise en vente et la bonne diffusion du produit et des entreprises en cours.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée





2019 - Accroître l'intégration de la dimension paysagère dans les projets et les consciences

Contexte de l'action :

Pour mieux suivre l'évolution des paysages du territoire, le Parc s'est engagé, en 1997, dans l'Observatoire Photographique du Paysage. Cette mission de reconduction photographique annuelle est confiée à un photographe-auteur. Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'observatoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du Parc sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales, cependant les paysages de proximité, appelés aussi paysage ordinaire évoluent vite et restent trop souvent mal connus. Le champ d'interprétation que couvre le mot paysage est vaste, pour certains cela évoque les paysages idéalisés qu'ils voient en vacances, pour d'autres des lieux emblématiques très précis de leur territoire comme les vues de cartes postales et pour d'autres encore le paysage est quelque chose de vague et difficilement palpable. Et pourtant, le paysage, c'est un tout, c'est chaque endroit. Le plus petit bout de territoire, de jardin, une maison, un chemin constituent ensemble le paysage du quotidien. Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l'identité des Vosges du Nord, ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour augmenter l'attractivité du territoire.

Objectif :

En 2019, l'objectif de cette action sera :

- De mettre en œuvre le programme de valorisation de l'observatoire photographique,
- D'accompagner les acteurs du PNR par des actions territorialisées d'aménagement, de gestion et de protection des espaces pour augmenter la qualité du cadre de vie et la prise en compte du paysage au quotidien,
- De faire mieux connaître spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord : les paysages emblématiques sont des vecteurs de découverte et d'attractivité du territoire,
- D'instaurer un dialogue entre les acteurs du territoire et les actions scientifiques spécifiques du PNR
- De faire l'exercice de la prospective par le paysage pour un développement cohérent et maîtrisé du territoire,
- De mettre en œuvre les premières actions du plan de paysage.

Bilan de l'action :

1. L'Observatoire des paysages à la rencontre des publiques

L'année 2019 a permis de mobiliser des habitants et des usagers des paysages localement mais également à l'échelle régionale et nationale. Les questions du paysage intéressent le plus grand nombre dès lors que les propos puissent s'appuyer sur une démarche structurée comme l'observatoire photographique. Cette année, le parc s'est mobilisé pour :

- L'accueil et coordination de la journée de terrain à l'occasion des journées nationales sur la mise en œuvre de la convention européenne sur le paysage. Visite d'étude Vosges du Nord le 27 novembre 2019. Accueil d'une délégation de 60 membres de la convention européenne.
- La participation et animation d'un atelier OPP en partenariat avec le PNR des Ardennes lors de la journée « JECLER » Journée d'échanges sur la connaissance locale et les études en région organisé par la DREAL et la région Grand Est le 6 décembre 2019 à la cité des Paysages à Saxon-Scion.
- La création d'une exposition, suivi d'une rencontre avec le photographe le 27 octobre 2020 à Goetzenbruck dans le cadre de « lire en fête », en partenariat avec la bibliothèque de Goetzenbruck, la médiathèque de Bitche, la communauté de communes de Bitche et le foyer rural de Goetzenbruck. Cette exposition s'est accompagnée par un volet pédagogique : 1 Atelier scolaire « Quels paysages pour demain ? » le 5 novembre (25 enfants : CM1 / CE2)
- EXPOSITION « Paysage Temps » en partenariat avec le CAUE 67 du 26 novembre 2019 au 14 février 2020 au CAUE du Bas-Rhin 5 rue Hannong, 67000 Strasbourg. Vernissage le 26 novembre à 18h30 – Entrée libre – Grand Public.
- CINE-DEBAT / Projection du film « Observer les Paysages » de Daniel Quesney en présence du réalisateur du film le vendredi 24 janvier de 10h10 -12 h - Cinéma Star, rue du Jeu des enfants Strasbourg.
- La poursuite des reconductions photographiques de l'OPP. Deux comités de pilotage ont eu lieu en février et novembre 2019 pour analyser collectivement les 40 reconductions photographiques de 2019 livrées par Thierry Girard. Deux nouveaux sites ont été explorés en interrogeant les questions de paysages sauvages en lien avec les sanctuaires de nature.

2. Activer les initiatives citoyennes pour l'amélioration du cadre de vie L'année 2019 a permis de poursuivre l'accompagnement pré-opérationnel de projets de paysage et d'espaces publics par le conseil. Quelques exemples de conseils et prescriptions d'aménagements formulés en 2019 : Langensoultzbach – Etang de la Nonnenhardt / intégration paysagère suite à l'effacement du seuil, Walschbronn / Jardin du souvenir, Réaménagement du square à Soucht...

3. Contribuer à renforcer l'attractivité touristique des sites emblématiques / PLAN DE PAYSAGE

L'année 2019 a permis d'entamer l'étude du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges avec pour objectif d'aborder le paysage sous ses différentes facettes (emblématique, intime et quotidien) afin d'augmenter l'attractivité de la Traversée du Massif

des Vosges aussi connue sous le nom de GR®53 et d'accroître le plaisir d'habiter dans les villages. Outre les 20 communes, le long du tracé balisé rectangle rouge, il a été choisi d'étendre le périmètre d'étude aux 24 villages traversés par l'une des variantes du parcours balisé rectangle jaune (GR®532) et rectangle bleu (GR®531) : avec une ambition Vivre et Traverser les Vosges du Nord. 44 communes sont donc concernées par cette étude stratégique portée par le parc. Une des forces d'un Plan de Paysage est la co-construction menée avec les acteurs du territoire. Dans cette optique, le comité de pilotage large rassemble, en plus des communes, de nombreuses structures : Alsace Destination Tourisme, les six communautés de communes, le département du Bas-Rhin, la DREAL Grand Est, le Massif des Vosges, l'Office National des Forêts, les Offices de Tourisimes, la Région Grand Est, et les Vosgirsrunners.

Un important travail de concertation et de récolte des attentes a été mené : 2 manifestations communales, 15 ateliers de concertations menées sur les communes qui ont permis de rencontrer 66 personnes. Deux questionnaires ont été diffusés sur le tracé du GR dans 14 boîtes à idées et deux questionnaires en ligne. Au total, ils ont respectivement permis de récolter 116 et 150 réponses soit 266 participants. Durant l'ensemble des phases de concertations, plus de 350 personnes ont participé et donné leur avis sur le Plan de Paysage, aux différentes étapes du processus.

Afin de se formaliser avec le parcours et ses particularités, l'ensemble du tracé principal a été parcouru sur 8 jours avec 8 accompagnateurs spécialistes du territoire venant du PNR des Vosges du Nord, du Club Vosgien, du Département du Bas-Rhin ou encore d'Alsace Destination Tourisme. Les informations récoltées ont été analysées et retranscrites dans un diagnostic qui sera publiée en 2020. Les rencontres dans les communes ont notamment pu être formalisé sous la forme de carte d'identité des communes (Chiffres, Histoire, photographie, points forts/point faible, l'avis du public, les enjeux, carte d'état des lieux de la commune) tandis que la création d'un schéma « le paysage est une ressource » a permis de sensibiliser aux interconnexions du paysage et de comprendre d'où sont issus les enjeux.

Finalement 5 axes de travail ont été identifiés et fixent les enjeux de la Traversée du Massif des Vosges du Nord. Ces 5 axes permettent de répartir les 41 enjeux qui ont été hiérarchisés par les membres du Comité de Pilotage. Suite à cette première étape, les acteurs ont proposés lors d'un atelier participatif les actions qui selon eux permettrait de répondre à ces enjeux. La compilation de ces propositions a permis la création d'un plan d'action composé de 41 actions réparties en 13 objectifs dont un objectif préambule de sensibilisation aux paysages. L'enjeu pour 2020 est de mettre en œuvre de premières actions de mise en valeur des paysages, des villages et de la Traversée du Massif des Vosges. Trois projets ont émergé en 2019 et seront mis en place en 2020 et 2021 avec l'accompagnement du SYCOPARC mais il faudra également accompagner les acteurs dans l'appropriation du Plan de Paysage afin qu'eux aussi participent à le mettre en œuvre.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages





2014-2020 Mettre en œuvre le projet LEADER Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau et le Parc naturel régional des Vosges du Nord ont porté la candidature pour l'animation d'un programme LEADER 2014-2020 sur un périmètre qui comprend le Pays et la partie alsacienne du territoire classé Parc. Cette stratégie repose sur trois grands axes :

Le tourisme durable,

Les filières courtes et les savoir-faire locaux,

La transition énergétique.

Le PETR de Saverne porte administrativement le projet, le SYCOPARC copilote la politique au travers des instances et accompagne les porteurs de projets du territoire dans le cadre des différentes candidatures aux cofinancements européens.

Bilan de l'action :

Programme LEADER : 2019, année du paiement

Durant cette année, le **comité de programmation** s'est réuni **5 fois** : en février, mai, juin, septembre et novembre. Le double quorum était atteint à chaque réunion.

Dix-neuf dossiers déposés au stade « déclaration d'intention » pour un montant LEADER sollicité de 626.657,31 €.

15 projets ont reçu un **avis d'opportunité favorable** pour un montant LEADER de 481.657,31 € :

- Atelier Thomas Vetter, « Living stones » sculptures monumentales avec outils numérique de découverte,
- Symposium de pierre 2019 à Marmoutier : workshop étudiants sur la construction en pierre massive,
- Association du Bassin touristique de la Sarre : « Terres d'Oh » structuration de la destination touristique le long des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin,
- Création d'un verger pédagogique à l'Atelier du Martelberg – boulangerie-pâtisserie Reutenauer,
- Traiteur Gangloff : création d'un foodtruck de produits locaux,
- Association SYNBOLE : accompagnement stratégique à la structuration de la filière,
- Pays de Saverne Plaine et Plateau : stratégie marketing pour la filière bière du territoire,
- Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn : construction d'un bâtiment passif avec matériaux biosourcés isolants,
- Syndicat Apicole de Saverne : création d'une miellerie associative,
- Vracomarché : création d'une épicerie vrac à Saverne,
- G'Sunder Vrac : création d'une épicerie vrac à Soultz-sous-Forêts,
- Ferme Biobur and Cie : aménagement stockage à la ferme pour la vente en direct,
- Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn : « Cité des énergies » création d'un lieu de formation et sensibilisation à la transition énergétique,
- La Ferme du Vieux Poirier : hébergement insolite à la ferme « Love Shack » maisons de hobbit,
- Pays de Saverne Plaine et Plateau : création d'un réseau de tiers-lieux.

8 dossiers ont été instruits et **programmés** pour un montant LEADER de 219.929,49 € :

- Développement de l'activité de l'entreprise Atelier Thomas Vetter,
- Ruchers des Vosges du Nord – création d'une boutique de vente de produits locaux,
- Création d'un verger pédagogique à l'Atelier du Martelberg – boulangerie-pâtisserie Reutenauer,
- Etude pour le développement des matériaux biosourcés (construction, rénovation) du PNRVN,
- Ingénierie 2018,
- Brasserie Blessing – Développement de la brasserie artisanale et bio en Alsace Bossue,
- Symposium de pierre 2019 à Marmoutier : workshop étudiants sur la construction en pierre massive,
- Vracomarché : création d'une épicerie vrac à Saverne.

2019 a été la première année de paiement pour le GAL Vosges du Nord, **8 projets** ont été **payés** pour un montant LEADER de 193.972,95 € (14 % de l'enveloppe totale) :

- Ingénierie 2016,
- Ingénierie 2017,
- Sortie thématique sur la Sarre en barque à fond plat en Alsace Bossue,
- EASMS – Festival européen de la pierre à Saverne,
- Développement touristique du Port de Plaisance de Saverne,

- Forum Paysages d'avenir de l'association le Bonheur est dans le Pré,
- Centrales villageoises du Pays de Saverne, investissement dans les premières toitures,
- EASMS – Festival européen de la pierre à Saverne.

Au cours de cette même année, il y a eu environ 30 nouveaux contacts de pris entre le GAL et des porteurs de projet, hors contact ayant débouché sur un dépôt de dossier.

Bilan des rendez-vous/échanges de l'année 2019 :

- Communication, promotion du programme et échanges avec des projets au stade idée : 55,
- Accompagnement dans la construction de l'idée jusqu'au stade « demande préalable LEADER » : 20,
- Accompagnement jusqu'à l'étape de sélection, passage en comité de programmation : 8,
- Accompagnement au montage du dossier en vue de l'instruction : 23,
- Accompagnement post-instruction (réalisation, suivi du projet) : 7.

Une évaluation à mi-parcours a été menée par une stagiaire, Lilas Dakiche, en partenariat avec le GAL de Sarreguemines (partage de mi-temps). Cette évaluation a permis une analyse quantitative sur l'évolution de la programmation et une analyse qualitative de la mise en œuvre de la stratégie LEADER.

Quelques résultats :

La thématique la plus sollicitée est l'économie locale avec 15 dossiers déposés fin 2019 (contre 10 en tourisme et 10 en transition énergétique).

Une augmentation du nombre de porteurs de projets privés : ratio privés/publics de 50/50 en 2019 contre 20/80 en 2016 + une majorité d'entreprises parmi les porteurs privés.

6 projets ayant permis une création d'emplois directs.

Questionnaires et entretiens menés auprès de :

- 17 membres du comité de programmations (sur 44 membres)
- 14 porteurs de projet dont 8 privés et 6 publics
- >LEADER vecteur de partenariat et de mise en réseau (pour tous)
- >LEADER permet l'amélioration des projets via l'accompagnement (13 oui/1 non)
- >LEADER permet d'accélérer la mise en œuvre du projet (11 oui/3 non)
- >Mise en œuvre des projets sans LEADER : « oui à l'identique » pour un porteur / « le projet ne se ferait pas » pour 5 porteurs / « se ferait mais différemment, sur un calendrier plus long ou de manière moins ambitieuse » pour 8 porteurs

Quelques réalisations pour 2019 :

- L'ouverture de la boutique de produits locaux « Ruchers des Vosges du Nord » en avril 2019,
- Le symposium de pierre 2019 à Marmoutier en septembre 2019 avec 12 étudiants en architecture ayant participé au workshop « construction en pierre massive » : cours théorique et réalisation d'une pièce architecturale,
- L'ouverture des boutiques vrac Vracomarché et G'Sunder Vrac en octobre 2019,
- Le lancement des réunions de concertation pour la filière bière du territoire,
- Le début des travaux pour la nouvelle brasserie Blessing,
- L'inauguration des vergers du Martelberg de la boulangerie-pâtisserie Reutenauer en octobre 2019.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement





2019 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation

Contexte de l'action :

Dans l'objectif national de réduction des consommations énergétiques de l'habitat, le parc du patrimoine bâti des Vosges du Nord joue une part importante. En effet, il représente près de 30 % des constructions. Mais il fait aussi l'atout et le charme touristique local. Or, la rénovation thermique du patrimoine bâti n'est pas anodine, les préconisations conventionnelles de rénovation thermique peuvent causer des dégâts structurels et sanitaires, en plus de catastrophes patrimoniales. Il est donc primordial de mobiliser entreprises, habitants et élus autour de ce sujet pour relever ce défi énergétique, sans dénaturer notre patrimoine.

Objectif :

L'animation d'un réseau d'artisans de l'éco-rénovation passe par la mise en place d'actions communes ou à vocations collectives. Les démarches amorcées les années passées nous permettent d'envisager d'axer le travail sur la valorisation et le développement de productions locales adaptées à la rénovation thermique du bâti ancien. Dans ce cadre, le travail en association avec les producteurs et les artisans nous permet de développer des projets dans plusieurs filières de production matériaux biosourcés pour le bâtiment : panneau terre / paille, enduit correctif thermique à base de chaux et liège, la pierre, les tavaillons de bois de châtaignier, les roseaux....

Et aussi d'assurer le suivi des formations spécifiques éco-rénovation, qui ont été transférées à l'INSA en 2015. Une formation "Eco-rénover" aura lieu dans les Vosges du Nord en 2020.

Enfin, de continuer à faire connaître et valoriser l'éco-rénovation auprès des artisans et du grand public en utilisant les outils développés : guides, portail numérique, exposition, malles pédagogiques.

Aujourd'hui, l'enjeu est d'être présent à l'échelle de la Région Grand Est dans les groupes de réflexions et de recherches, pour prendre en compte les spécificités du bâti ancien lors de toutes interventions. Par exemple, nous sommes pilotes d'un atelier dans le groupe de travail « cercle bâti ancien » mis en place par la DREAL Grand Est.

Bilan de l'action :

1. Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation : animation du réseau, mise à jour du portail éco-rénover

Le site « Eco-rénover »

Le site éco-rénover rassemble l'ensemble des informations connues et produites par le biais de nos missions concernant d'éco-rénovation ainsi qu'une introduction à l'éco-rénovation.

Cet outil de sensibilisation, régulièrement mis à jour, rassemble également une quarantaine d'entreprises adhérentes à la charte de l'éco-rénovation, un agenda des événements proposés autour de l'éco-rénovation, et un volet « actualités » qui permet d'approfondir les connaissances proposées en ligne.

Il est ainsi conçu de façon à faciliter les liens entre pros et particuliers.

Sa fréquentation, en 2019, est, en moyenne, de 70 visiteurs par jour, 25 000 visiteurs sur l'année 2019.

Animation réseau

Un programme complémentaire de Rendez-vous Techniques a été mis en œuvre en 2019, proposant un approfondissement thématique des connaissances. Ouverts aux professionnels signataires de la charte « Eco-rénover » ainsi qu'aux participants des sessions de la formation continue « Eco-rénovation du bâti ancien », ce sont **87 participants qui se sont inscrits à ces 5 RDV**.

Les 5 RDV comprennent les 4 modules complémentaires expérimentaux à la formation « Eco-rénovation du bâti ancien » et une visite de la tuilerie-briqueterie LANTER afin de découvrir les produits à base de terre et plus spécifiquement un nouveau produit d'isolation thermique à base de terre / paille.

2. Poursuivre la mise en place de formations continues en éco-rénovation sur le territoire

En 2019, a eu lieu la formation "Eco-rénovation du bâti ancien" sur le territoire des Ballons des Vosges, mise en place dans le cadre d'un partenariat entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord, celui des Ballons des Vosges et l'INSA de Strasbourg. Le travail qui a été effectué, en 2019, sur le territoire du Parc des Vosges du Nord est :

- L'adaptation du contenu et des objets d'étude aux spécificités locales, mise en lien avec les relais locaux, notamment trouver des lieux sur le territoire de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn (67), dans le cadre de son engagement sur un objectif de territoire à énergie positive (TEPOS) à l'horizon 2037,
- La recherche de bâtiments supports pour chaque nouveau cycle, à la fois pour la partie diagnostic et pour la partie visite de réalisations exemplaires en cours de rénovation et / ou rénovés,
- La préparation et la programmation de la session 2020 comprenant définition et recadrage des besoins selon trame initiale et modules satellitaires.

Enfin, des groupes de travail se sont réunis pour mettre en place **un module de certification** en 2020. L'objectif étant l'élaboration d'un protocole d'évaluation adapté à la qualification souhaitée et la mise en place d'une journée d'évaluation des connaissances ouverte aux stagiaires intéressés par une certification, **programmée le 13 novembre 2020**.

3. Accompagner la filière construction pierre

Dans le cadre de la convention associant l'UNICEM, l'INSA et le Parc naturel, un premier workshop valorisant une construction en grès a été réalisé. La commune de Dossenheim-sur-Zinsel a été moteur pour proposer un sujet et un lieu d'édification d'un abri de vigne situé à proximité du GR53. Le grès utilisé provient de Rothbach et des entreprises liées à la mise en œuvre de la pierre ont participé au chantier finalisé courant septembre. 15 étudiants en architecture se sont mobilisés pour cette opération. L'INSA de Strasbourg a publié une plaquette de présentation de l'opération sachant qu'elle a été présentée aux assises de Région Architecture en novembre.

4. Accompagner la filière roseaux : production de produits pour la rénovation et la construction durable

Louise DEBOUT, étudiante en double cursus Architecture / Génie Civil à l'INSA Strasbourg, a effectué un stage dans le cadre d'un projet de fin d'études sur **l'utilisation du roseau dans une logique d'éco-rénovation et d'éco-construction**.

Le travail a porté sur la définition du matériau et de la filière, un état de l'art de son utilisation dans la construction, des études de cas et sur le développement des systèmes constructifs et leur caractérisation dans l'éco-rénovation et dans l'éco-construction.

Ce travail, permettra en 2020, de réaliser :

- Un document d'information tout public sur le roseau et son utilisation dans la construction,
- Un document très fourni sur l'état des recherches existantes sur la filière et les pistes à développer pour tendre vers la définition de règles professionnelles.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
 - M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire





2018-2019 - Soutenir les filières alimentaires de proximité pour une valorisation locale des ressources

Contexte de l'action :

Le développement des circuits alimentaires de proximité est une priorité partagée par les acteurs du territoire et est inscrit à ce titre dans la Charte du Parc Horizon 2025.

L'inscription de cette priorité fait suite à un large travail de concertation avec les acteurs locaux. Depuis quelques années, plusieurs projets sont mis en place sur cette thématique dans les Vosges du Nord. Le Parc souhaite poursuivre le travail de structuration de ces circuits de proximité et faciliter davantage les coopérations entre acteurs.

Objectif :

Phase 1 : Mettre en place la dynamique de marquage Valeurs Parc 2018-2019

- Mettre en avant les produits et les services du territoire obéissant à des critères spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable,
- Engager les entreprises dans une démarche de progrès,
- Participer au développement économique des entreprises du territoire.

Phase 2 : Élaborer le Projet Alimentaire Territorial (PAT) 2018-2019

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt promulguée en 2014 crée la notion de Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le développement des PAT s'inscrit dans les priorités de la politique agricole et alimentaire du gouvernement actuel, avec l'objectif annoncé de 500 PAT en France à l'horizon 2020.

Dans les Vosges du Nord, depuis quelques années, plusieurs initiatives locales voient le jour : AMAP, expérimentation sur l'approvisionnement local dans les collèges de l'est mosellan, réseau des Boutiques des Vosges du Nord, marchés paysans, Ruche qui dit Oui, etc. Cependant, ces actions demeurent à l'heure actuelle à une échelle très locale et se déroulent de manière ponctuelle. Il semble nécessaire, aujourd'hui, de passer d'une logique d'actions éparées à une véritable stratégie territoriale globale. De plus, dans le domaine de l'alimentation, les coopérations entre Pays, Parc et associations sont encore trop peu régulières alors que la thématique exige d'envisager une approche partenariale et un territoire important. Un PAT est une opportunité pour mettre en place un réel dialogue territorial sur la thématique alimentaire.

- Analyser les limites du système alimentaire actuel pour mieux y remédier,
- Développer l'interconnaissance et de nouvelles coopérations entre acteurs,
- Construire un plan d'action pertinent à l'égard de la situation alimentaire locale et partagé par les acteurs locaux,
- Développer les liens entre le rural et l'urbain en coopérant davantage avec les pôles urbains périphériques.

Phase 3 : Renforcer le réseau des Boutiques du Parc et développer l'interconnaissance pour favoriser les circuits alimentaires de proximité 2018

- Faciliter la commercialisation de produits locaux,
- Ouvrir de nouveaux débouchés aux producteurs désireux de vendre en circuits courts,
- Promouvoir les produits et savoir-faire culinaires des Vosges du Nord,
- Sensibiliser à la consommation locale.

Bilan de l'action :

1. Marchés paysans transfrontaliers

Cette action a été organisée, à l'échelle de la Réserve de Biosphère Transfrontalière, autour de 7 marchés : 07/04 à Landstuhl (D), 28/04 à Lembach (F), 05/05 à Neustadt (D), 18/08 à Sippersfeld (D), 08/09 à Wissembourg (F), 29/09 à Grünstadt (D), 20/10 à Kirrweiler (D). Le marché de Wissembourg est couplé avec l'action « Grand pique-nique des Parcs » visant à promouvoir les produits des Parcs et particulièrement ceux marqués Valeurs Parc. Elle a regroupé la participation de 55 producteurs dont 39 allemands et 16 français. Côté français, en 2019, 3 audits d'intégration ont été réalisés et intégreront le réseau des MPT en 2020.

2. Boutiques des Vosges du Nord

Le Parc a lancé son réseau des Boutiques des Vosges du Nord en 2018. Son objectif est de :

- Favoriser la promotion et la diffusion des produits des Vosges du Nord,
- Augmenter la gamme et l'attractivité des Boutiques au travers des produits locaux,
- Renforcer la communication pour viser une nouvelle clientèle.

En 2019, les activités se sont concentrées autour de la stabilisation d'une grille d'audit pour compléter la convention. Cette grille a été testée et validée et sert de référence. Elle a permis de réaliser les audits de seconde année pour 3 Boutiques, mais aussi de réaliser 2 audits d'intégration.

Une réunion a été réalisée avec des propositions concernant la montée en reconnaissance du réseau. Elles seront à mettre en œuvre en 2020.

3. Mois des Parcs

Organisé par la Région Grand Est, cette action s'est déroulée les 5, 12, et 26 avril respectivement aux sites de Metz, Châlons-en-Champagne et Strasbourg. Elle s'articule autour d'une exposition photographique prise dans les 6 Parcs et la dégustation de produits locaux issus des territoires.

4. Le paysage a du goût

Dans la poursuite de la nouvelle réorganisation de l'action PAG, nous avons continué de travailler avec l'abattoir de Sarrebourg à la fois pour l'abattage, la maturation et la découpe de la viande. De plus, pour améliorer la qualité de la viande, nous avons testé les premiers parcs dédiés à l'engraissement. Les premiers résultats semblent prometteurs mais restent à confirmer. Le PAG a mobilisé 5 professionnels de la restauration.

5. Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) vise à aboutir à un document présentant des actions concrètes sur lesquelles les acteurs sont prêts à s'engager. Il s'agit de mettre en réseau et en cohérence les nombreuses actions et acteurs déjà engagés sur le territoire mais aussi de faire émerger de nouveaux projets.

Le PAT a été reconnu lauréat 2018-2019 à l'appel à projet du programme national pour l'alimentation lors du SIA le 26 février 2019. Parallèlement, il a rencontré quelques difficultés, notamment en termes d'engagement de certains territoires, mais aussi en termes de maquettage financier. Malgré la réunion du comité de suivi à deux reprises, aucune progression n'a pu être menée en 2019.

Action de sensibilisation

Formation alimentation durable dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord organisée le 28 mai. 28 enseignants ont participé à cette formation, adaptée aux futurs contenus scolaires. Son contenu comprenait une intervention en salle et une visite l'après-midi chez le maraîcher Jean BECKER à Ingwiller.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.2 - Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens





2019 - Itinérance douce Destination EDEN Vosges du Nord Programme - ATOUPARC

Contexte de l'action :

La gouvernance du tourisme a fortement évolué suite à la loi NOTRE et les communautés de communes compétentes en matière de développement touristique se réorganisent pour y reprendre. Sur le territoire du PNR des Vosges du Nord, 4 offices de tourisme, Pays de Wissembourg, Pays de Niederbronn-les-Bains, de l'Outre-Forêt et Sauer-Pechelbronn se sont regroupés en EPIC sous l'égide de L'Alsace Verte. D'autres ont réalisé leur stratégie touristique.

Objectif :

- Construire une véritable destination touristique « Vosges du Nord » et la promouvoir auprès des publics de proximité principalement mais également au-delà,
- Qualifier, structurer et mettre en valeur l'offre du territoire,
- Renforcer les réseaux touristiques du territoire (ATOUPARC et réseaux de prestataires).

Bilan de l'action :

1. Fin de participation aux actions du réseau Best of Wandern (BOW)

Les membres de l'association ATOUPARC ont souhaité stopper la participation au réseau Best of Wandern fin 2018. Aussi certaines actions ont encore été menées en 2019, comme le magazine. Et l'accueil de randonneur. De plus, au mois de juin, le Parc a accueilli deux randonneurs allemands, Ela et Robert, qui ont été sélectionnés suite à un casting organisé par Best of Wandern. Durant trois jours, Ela et Robert ont sillonné les Vosges du Nord, à pieds, en vélo et même en barque, afin de découvrir le territoire, ses paysages, ses sites emblématiques, ses restaurants et ses hébergements ! Ils ont rédigé plusieurs articles sur leurs découvertes et ceux-ci ont été publiés sur le site du réseau BOW. De plus, le Parc a pu récupérer une très large sélection des photos prises durant ces 3 jours.

2. Amélioration, développement et promotion du site Internet dédié à la randonnée

Les pages statiques du site www.randovosgesdunord.front été traduites en allemand. Aussi, nous avons mis en place des publications facebook hebdomadaires, pour mettre en avant les meilleurs parcours et avoir des rappels réguliers pour faire connaître les propositions inscrites sur le site dédié à la randonnée. Enfin, plusieurs insertions presse ont été réalisées afin de faire connaître ce nouvel outil au plus grand nombre (ZUT Strasbourg, magazine Montagnes des Vosges été automne)

3. Développement de la marque « Valeurs Parc »

La marque nationale « Valeurs Parc naturel régional » a été créée en 2016 par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. 13 entreprises des Vosges du Nord ont été marquées en 2019. Elle distingue des entreprises et des activités engagées dans un développement économique durable dans leurs territoires. La marque s'articule autour de 3 valeurs fortes : l'humain, la préservation de l'environnement et l'attachement au territoire. Les premiers produits marqués ont été validés le 7 décembre 2019 et concernent 4 catégories : les produits issus de l'apiculture – les fruits, légumes, plantes et produits dérivés – les prestations éducatives – les hébergements. Ci-dessous les producteurs bénéficiaires :

Produits issus de l'apiculture

- Les abeilles gourmandes, Michel CHRISTMANN, Wimmenau – Facebook
- Ferme Attali, Catherine ATTALI, Lembach – Facebook
- Miellerie des Vosges du Nord, Didier RIMLINGER, Montbronn
- Les abeilles de Corentin / Le rucher d'Antonin, Pierre STEPHAN, Lichtenberg – portrait en vidéo

Fruits, légumes, plantes et produits dérivés

- Pistils et Dam'Nature, Cédric DOSSMANN, Sparsbach – Facebook – Portrait en vidéo
- Liqueurs Steiner, Patrick STEINER, Preuschoorf – Facebook – Portrait en vidéo
- L'étagère de nos grands-mères, Denise DOPPLER, Wimmenau – Facebook
- Les vergers de la famille Frumholtz, Gabriel FRUMHOLTZ, Ormersviller Facebook – Portrait en vidéo

Prestations éducatives

- Thérapie forestière « Bains de forêt » et « Nuit en forêt », Manuela PESCHMANN, Sparsbach – Facebook

Hébergements

- La renardière, chambres d'hôtes, Evelyne FUCHS, Reichshoffen – Facebook
- Gîte Les Cigognes, Sandrine LOMBARD, Neuwiller-lès-Saverne – Facebook
- La grange d'Hélène, chambres d'hôtes et gîtes insolites, Patricia SCHNEIDER, Siersthal – Holbach – Facebook
- La Clairière (hôtel-restaurant), Lisbeth STROHMENGER, La Petite-Pierre - Facebook

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance

Valorisation du patrimoine culturel



La Conservation des
Musées du PNRVN
Service des publics &
Médiation culturelle
Développement culturel

**EVEIL
DES SENS**

**Amuse
Musées**

LE NOËL
DES ÉTOILES
TERRESTRES



Contexte de l'action :

Créée en 1994 sur la base de 16 musées partenaires, en 2014, à l'aube de la nouvelle charte du Parc, la Conservation des musées a été reconfigurée. 10 musées bénéficient maintenant du dispositif de Conservation mutualisé.

En parallèle, le SYCOPARC dans le cadre de la nouvelle charte met en oeuvre une démarche de développement culturel et veille à ce que le service des publics puisse apporter ses conseils et propositions auprès des 40 équipements de découverte ayant un service d'accueil implanté sur le territoire.

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart labellisés Musées de France), dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations).

La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles.

A cet effet, ce nouveau dispositif s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires.

La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le Ministère de la Culture en qualité de réseau.

Objectif :

L'objectif de leur mise en réseau est de garantir la qualité de leurs projets culturels, d'assurer leur reconnaissance par les publics et la communauté professionnelle tout en les inscrivant dans les réseaux nationaux.

L'objectif de la « nouvelle » Conservation du Parc est de mutualiser des moyens humains (attachés de conservation) afin de leur apporter un soutien professionnel proportionné et mieux adapté à leurs besoins. La Conservation du Parc permet également de répondre à l'obligation de la Loi sur les Musées de France tant sur la qualité des projets culturels que sur la présence permanente de personnel qualifié.

La Conservation mutualisée des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématique partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire,
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains,
- Garantir la mise en oeuvre d'un projet culturel de qualité,
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections,
- Engager des actions de médiation innovantes,
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

Bilan de l'action :

1. Gouvernance du réseau

Organisation des instances de gouvernance de la Conservation, rédaction et diffusion des comptes rendus aux tutelles et participants :

- Le CS GS s'est réuni le 25 juin et le 19 novembre 2019,
- Le Comité de pilotage s'est tenu le 28 février 2019 : bilan 2018 et validation de la programmation 2019.

2. Bouxwiller – Musée du Pays de Hanau

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons à statuer pour commission d'acquisitions,
- Début de la préparation des dossiers pour la commission de régularisation de fin 2019, non finalisés en raison de l'arrêt de travail de la conservatrice et finalement non présentés en commission,
- Gestion des prêts à d'autres musées (Bischwiller, Pfaffenhoffen, Strasbourg, Ajaccio),
- Veille climatique en réserves et mise en place d'appareils de prévention et d'infestations au musée,
- Rotation des textiles.

Expositions temporaires

Depuis 2016, une nouvelle politique d'exposition est engagée afin de rendre le musée encore plus attractif pour les habitués et les touristes.

3 expositions ont été proposées par le musée :

- Conseils pour la réalisation des expositions,
- Recherches des partenaires artistes, associations, etc... pour les expositions de 2020 + repérages pour une grande exposition sur

Marchal en 2021,

- Examen et choix des propositions avec le jury des 3 expositions temporaires à venir de février à novembre 2020.

Du 13 février au 20 avril : Design & savoir-faire

Du 2 mai au 1er septembre : H Impact 19 de Claude Braun

Du 11 septembre au 3 novembre : Empreintes de Erik Kern

Du 23 novembre au 29 décembre : Au pays des poupées

La fréquentation des expositions et du musée est en légère baisse par rapport à 2018.

Valorisation des collections

Une demande de prêt du tableau de la Foire aux Servantes de Ch. F. Marchal pour une exposition au Musée Fesch d'Ajaccio a donné lieu à une restauration et consolidation du tableau dans les ateliers d'Orsay.

Médiation

Suivi et validation de la programmation événementielle : Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, Amuse-Musées, Eveil des Sens, etc...

Promotion

Suivi éditions des documents de communication pour le musée : refonte du dépliant d'appel et réimpression.

Suivi général du musée

Participation aux réunions avec les élus, l'équipe du musée, l'association des amis du musée et les partenaires comme le TMG et les acteurs culturels du Pays de Hanau.

3. Pfaffenhoffen – Musée de l'image populaire

Gestion des collections

- Suivi et organisation de la rotation des collections dans les espaces d'expositions permanentes (2019-2021),
- Passage en commission des acquisitions en février 2019, avis favorable à l'unanimité,
- Régularisation des conventions de dons Lotz (sacs de dot)
- Début de préparation des dossiers pour la commission de régularisation de fin 2019 mais qui n'ont pas pu être présentés,
- Suivi des propositions de dons et des prêts (Marmoutier, Hœnheim, Brumath, Belgique),
- Veille climatique en réserves par relevé des capteurs.

Expositions temporaires

3 expositions ont été proposées par le musée :

- Du 2 mars au 28 avril : D'or et de Lumières, enluminures d'Aline Falco,
- Du 15 mai au 15 novembre : Support papier, feuilleter l'histoire,
- Du 23 novembre au 5 janvier 2020 : Noël et les Icones de ML Nagel.

Médiation

Suivi et validation de la programmation événementielle : Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, Amuse-musées, Eveil des Sens, etc...

Les 71 animations et les expositions réalisées en 2019 ont permis de franchir la barre des 3 000 visiteurs (+ 100 %).

Suivi général du musée

Accompagnement et conseils scientifiques à l'équipe du musée et suivi des réunions, préparation du programme 2020.

4. Meisenthal – Musée du Verre et du Cristal

Gestion des collections

- Suivi des opérations d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires,
- Délocalisation des collections Phase 1,
- Rencontre avec le C2RMF pour préparer la phase 2 de la délocalisation des collections,
- Passage en commission Restauration puis suivi des restaurations pour des œuvres fragiles avant transport pour la délocalisation,
- Veille climatique en réserves et au musée par relevé des capteurs,
- Mise à jour des conventions de dépôts,
- Suivi des propositions de dons.

Médiation

- Participation à la Nuit des musées, aux journées du Patrimoine et aux événements des Etoiles terrestres dont la création de vidéos en langue des signes française.

Suivi de la rénovation du musée et du site verrier

- Rédaction du programme muséographique avec Anne Bourdais, muséographe, et l'équipe Designer Unit de David Lebreton,

scénographe,

- Analyse de l'APS, de l'APD puis du PRO pour la muséographie du musée,
- Finalisation du transfert de propriété des collections de l'association des Amis du Musée du Verre et du Cristal vers la Communauté de Communes du Pays de Bitche,
- Recherches de nouveaux dépôts pour le futur parcours permanent auprès de la cristallerie Saint-Louis, du Musée Lalique, de la Société Industrielle de Mulhouse, du Musée des Beaux-Arts de Nancy, du Musée de l'Ecole de Nancy, du Musée de Sèvres - Cité de la Céramique,
- Recherches documentaires pour enrichir le futur parcours permanent,
- Participation aux programmations du site 2020 et 2021.

5. Merwiller-Pechelbronn – Musée Français du Pétrole

Gestion des collections

- Convention tripartite de mise à disposition d'un chargé de mission inventaire pour lancer un chantier des collections (12 mois, démarrage en octobre 2019),
- Nettoyage, réorganisation des réserves avec Utiléco, personnel en insertion-préparation du lieu de travail (électricité, connexion,...) et agents techniques de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn (CCSP),
- Organisation de la récupération de mobilier de rangement auprès de la CCSP et du BRGM,
- Mise en place d'un groupe de travail collection pour arbitrer le choix des items à inscrire à l'inventaire en cas de doute.

Exposition temporaire

- Conception des cartels des objets du musée pour l'exposition « Mine de Lumières, l'univers clair obscur de lampes de mineurs »,
- Visite de l'exposition Secret de Fabriques pour sonder une itinérance à Pechelbronn.

Promotion

Avis sur les supports de communication du musée : conception du programme d'animations 2019, actualisation du dépliant d'appel, affiche exposition...

Suivi général du musée

- Accompagnement pour le bilan financier de 2019, le budget prévisionnel 2020, en cohérence avec la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2017-2018-2019,
- Concertation et rédaction de la prochaine CPO 2020-2021-2022.

Valorisation des collections, projet de développement du musée

Finalisation de l'étude d'opportunité, faisabilité et élaboration du PSC réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la CCSP par le Cabinet AG (comités technique, de pilotage, scientifique, etc...) : développement du concept de Cité des Energies.

Mise en œuvre des pré-requis au projet Cité des Energies

- Participation aux différentes réunions liées au projet : comité de pilotages, comités techniques,
- Coordination Regards d'artistes 2019 : résidence d'artistes sur le Carreau Clémenceau de mai à octobre,
- Elaboration de la convention de partenariat avec la HEAR pour workshop 2020 sur le site, l'accueil des étudiants le 15/10/2020,
- Accueil Musée de la mine de Wittelsheim, suite conseil scientifique,
- Rencontres SRI : mission inventaire du patrimoine immobilier du site prévue fin 2019,
- Rencontre partenaire ADIRA, CCI, Fundraiser / Accompagnement sur mission « communication du projet et recherches de partenariat et soutien privé » : appel d'offres infructueux,
- Participation à la rencontre de Schlumberger - Paris pour partenariat à créer,
- Accompagnement dossier de financement LEADER, pour les appels à candidature « réinventer le patrimoine », « loto du patrimoine, 3e édition ».

6. Niederbronn-les-Bains - Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord

Gestion des collections

- Suivi du récolement des collections (réserve 003),
- Accueil de chercheurs pour étude et consultation des collections, demandes de prêt, etc...,
- Mise en place relevés climatiques salles exposition,
- Veille climatique en réserves et au musée par relevé des capteurs.

Communication

Réalisation d'un dépliant recto-verso format CD en lien avec l'exposition collective...

Expositions temporaires

Accueil de l'exposition temporaire conçue par Archéologie d'Alsace « Les premiers hommes en Alsace, nouvelles découvertes Archéologiques », du 15 mai au 31 octobre 2019.

Cette exposition a permis de faire augmenter significativement la fréquentation annuelle du musée.

Médiation

-Suivi et validation de la programmation événementielle : Nuit des Musées, Journées du Patrimoine, Amuse-Musées.

Suivi général du musée

- Participation aux réunions avec la mairie, suivi du personnel qui intervient au musée,
- Réponse aux demandes de consultations d'ouvrages, d'archives.

7. Phalsbourg – Musée historique et Erckmann-Chatrian

Gestion des collections

- Suivi des opérations de récolement et d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires liées au PV de récolement (voir plus haut),
- Travail en partenariat avec l'association dans le but de faire avancer le travail d'inventaire des collections et de la documentation,
- Passage en commission régionale d'acquisition à la DRAC Grand Est pour le tableau d'Anna Maria de Vasa acquis à New-York par l'association : avis favorable avec réserve puis passage au FRAM,
- Formation interne pour l'anoxie d'objets,
- Suivi des demandes de prêt de collections pour Bischwiller,
- Visite du C2RMF sur le projet de nouvelles réverses pour le musée,
- Veille climatique en réserves et au musée par relevé des capteurs,
- Rapatriement d'objets dans les réserves suite à une vitrine cassée,
- Réaménagement d'une nouvelle vitrine dans la salle Lorraine.

Médiation

Participation au programme Eveil des Sens avec un atelier tactile. Des casques de la collection d'étude pouvaient être touchés avec des gants.

8. Reichshoffen – Musée historique et industriel – Musée du fer

Gestion des collections

Réponses aux propositions de dons ou achat de collection.

Exposition temporaire

Conception des expositions, animation des groupes de travail

- Sur les rails avec De Dietrich, un siècle de voyage,
- Patrimoines d'Alsace – Itinéraires artistiques sous le regard de Christophe Carmona,
- Regio Minéralia, zoom sur les Vosges du Nord pour 2020, adaptation de l'exposition présentée à Sainte Marie aux Mines.

Promotion

- Suivi du programme d'animations 2019 du musée (édition dépliant),
- Suivi de la mise en ligne des animations sur Webmuséo, sur les sites nationaux EVE et RÉMUT.

Médiation

- Appui pour l'organisation des Amuse-Musées,
- Communication auprès des collèges et écoles.

Suivi général du musée

Organisation d'une commission mixte (ville, associations, conservation), rapporteur.

9. Sarre-Union – Musée Régional de l'Alsace Bossue

Valorisation des collections, projet de développement

- Interruption du contrat de travail de Louise Jung en janvier 2019, chargée de compléter l'inventaire des collections et la programmation muséographique,
- Présentation d'éléments représentatifs de la chapellerie Langenhagen lors d'une exposition dédiée au chapeau, présentée au siège de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines-Confluences à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Communication

- Réalisation d'un dépliant recto-verso format CD en lien avec l'exposition collective,
- Relai pour participation aux actions en réseau.

10. Wissembourg – Musée Westercamp

Gestion des collections

- Suivi des opérations de récolement et d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires liées au PV de récolement (voir

plus haut),

- Suivi des propositions de dons et d'achats,
- Veille climatique en réserves et au musée par relevé des capteurs,
- Participation à la visite Sûreté – Sécurité du nouveau bâtiment des archives – réserves musée,
- Animation de la journée MECADOC, Master 1 et master 2 pour un travail sur les collections.

Valorisation des collections

Mise en place de l'exposition « L'épopée d'un musée – Le musée Westercamp en transition » à l'ancienne sous-préfecture : réflexion, recherches documentaires, muséographie, scénographie, rédaction d'un livret.

Communication

Réalisation d'un dépliant recto-verso format CD en lien avec l'exposition collective.

PSC

Définition d'un calendrier pour engager une première réflexion sur le PSC en lien avec l'exposition « L'épopée d'un musée » à partir de fin 2020.

Médiation

Réflexion et rédaction du dossier pour l'aménagement d'une salle de médiation accompagnée d'une malle itinérante.

11. Woerth – Musée de la Bataille du 6 août 1870

Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons et d'achats,
- Demande de dépôt au Musée des Mondes Contemporains - La Contemporaine (Nanterre),
- Veille climatique en réserves et au musée par relevé des capteurs,
- Nettoyage de toutes les vitrines et dépoussiérage des collections exposées.

Exposition temporaire

- Accompagnement du projet d'exposition temporaire proposé par l'Association : « La tête de Frédéric III. Le retour ».

Médiation

Participation à la réflexion de l'Amuse-Musée « Jouons, Spielen wir ! ».

Valorisation des collections

Dans le cadre des commémorations des 150 ans de la guerre 1870 – 1871, mise en place de deux vitrines à Frœschwiller.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables





Inventorier et récoler et publier les collections sur le portail des musées et Joconde, administrer la base de données

Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires et du récoler dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (Actimuseo). Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de « régie des collections ». La régie veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

Objectif :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau en :
 - > Etablissant le statut juridique des collections,
 - > Poursuivant l'inventaire informatisé et la numérisation des collections,
 - > Alimantant une base de données opérationnelle facilitant l'accès à l'information sur les collections et leur gestion,
 - > Assurant le récoler des collections,
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récoler,
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet,
- Accompagner les responsables des musées dans :
 - > La planification et la mise en œuvre du récoler décennal,
 - > La gestion des collections (suivi des mouvements etc...),
 - > Les actions de préservation des collections.

Bilan de l'action :

1. Les inventaires et le récoler

En 2019, les missions d'inventaire et de récoler des collections se sont poursuivies ou initiées dans quatre musées du réseau et ont été menées à bien par 2,5 ETP encadrés par la mission « Régie des collections » :

- Maison de l'Archéologie – Niederbronn-les-Bains : avancement du récoler des collections : traitement de 2 721 items,
- Musée du Verre et du Cristal – Meisenthal : inscription à l'inventaire des pièces produites par le CIAV et conditionnement des collections en vue de leur déménagement,
- Musée militaire et Erckmann-Chatrian – Phalsbourg : finalisation de l'inventaire-récoler des 14 534 objets constituant la collection du musée,
- Musée Français du Pétrole – Merwiller-Pechelbronn : actualisation de l'inventaire des collections et réaménagement des réserves dans le cadre du projet de refonte du musée.

La base de données des musées de la Conservation mutualisée du Parc centralise aujourd'hui plus de 59 600 notices d'inventaire et 94 400 photographies numériques. Ces inventaires informatisés facilitent la gestion quotidienne des collections des musées, approfondissent la connaissance scientifique que nous en avons et permettent de mieux les valoriser.

2. La mission « Régie des collections »

Administration de la base de données d'inventaire et récoler

En 2019, le poste de régie a suivi :

- L'installation de la version 10 du logiciel Actimuseo en lien avec le prestataire d'A&A Partners. Elle a formé les personnels des musées à la consultation sur cette nouvelle version. Elle a encadré la saisie des inventaires et du récoler sur le logiciel Actimuseo, effectué à la demande certaines recherches complexes sur la base de données pour faciliter le travail des attachés de conservation et des personnels des musées, créé de nouveaux formats d'impression pour répondre aux besoins des usagers,
- La veille informatique du logiciel Actimuseo et du site Webmuseo (contrats d'hébergement, maintenance, suivi logistique et relevés d'incidents),
- Le taux d'avancement des missions d'inventaire, de récoler et rédigé les PV de récoler validés en concertation avec le responsable scientifique de chaque musée,
- Le site internet des musées du réseau développé à partir de l'application WebMuseo, www.musees-parc-vosges-nord.webmuseo.com.

Poursuite du partenariat avec l'Université Haute-Alsace de Mulhouse

Le partenariat entre la Conservation mutualisée du Parc et l'Université Haute-Alsace de Mulhouse s'est poursuivi en 2019 par l'accueil des étudiants du Master MECADOC (1ère et 2ème année) au musée de Wissembourg.

Ce partenariat mis en place en 2007 a permis de créer plus de 2 000 notices d'inventaire sur l'ensemble des musées du réseau. Le TP, organisé dans l'un des musées du réseau, donne aux étudiants l'opportunité de travailler sur de véritables pièces muséales et

de se confronter à une réalité de terrain avec un objectif quantitatif et qualitatif attendu. Chaque étudiant doit renseigner 12 notices d'inventaire sur le logiciel Actimuseo, en respectant le protocole de saisie propre aux Musées de France et à la Conservation des musées. Ils réalisent la couverture photographique des œuvres, leur marquage temporaire ainsi que leur constat d'état. Cette journée est complétée par une journée de formation à l'utilisation du logiciel Actimuseo.

La régie coordonne l'organisation de cette journée. Elle s'assure de la qualité des notices d'inventaire saisies par les étudiants et procède à leur importation sur la base de données de la Conservation des musées. La régie procède au marquage définitif des objets traités par les étudiants.

En 2019, les 16 étudiants M2 ont été accueillis aux archives et réserves de la ville de Wissembourg. Ils ont étudié, manipulé et inventorié près de 200 objets de la collection du Musée Westercamp. La ville de Wissembourg a accueilli le même jour les 11 étudiants M1 ayant pour mission la réalisation du dossier d'œuvre de 11 objets issus de la collection du musée.

Accompagnement des musées dans la gestion et la préservation de leurs collections

En 2019, la régie est intervenue pour :

- Conseils au Musée de Bouxwiller pour le soclage des collections, aide au montage de l'exposition de Noël 2019, suivi de certains prêts,
- Former en interne les agents de la Conservation du Parc à la technique de l'anoxie statique,
- Accompagner les équipes locales pour le nettoyage des vitrines et le dépoussiérage des œuvres au Musée de Woerth,
- Participer au montage de l'exposition « L'épopée d'un musée » à l'ancienne sous-préfecture de Wissembourg,
- Mettre en œuvre le chantier des collections du Musée du Verre et leur déménagement avant travaux. Accueil des restaurateurs. Participation aux réunions définissant le nouveau parcours muséographique et la nouvelle scénographie,
- Actualiser les données administratives des collections du Musée du Verre de Meisenthal sur le registre et l'ensemble des notices d'inventaire. Ces modifications font suite au transfert de propriété de la collection de l'Association des Amis du Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal à la Communauté de Communes du Pays de Bitche,
- Organiser une formation conservation préventive sur les objets en verre (programmée pour le début de l'année 2020).

En 2019, la régie est intervenue pour conseils, suivi ou gestion des mouvements des œuvres dans le cadre de demandes de prêts, de dépôts ou de l'itinérance de l'exposition collective « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » :

- La tête de Frédéric III : le retour (exposition Woerth),
- Commémoration du 6 août 1870 (exposition Frœschwiller),
- Lafayette et la liberté (exposition Bischwiller),
- Magie et pouvoirs sorciers (exposition Strasbourg),
- Mathilde Bonaparte et les arts (exposition Ajaccio),
- Meisenthal s'invite au Musée des Beaux-Arts de Nancy (projet en cours),
- Prospection auprès de musées, particuliers et entreprises dans le cadre de la réhabilitation du Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal (prêts/dépôts),
- Transport, montage / démontage, réalisation des constats d'état pour l'exposition collective :
 - > Installation et démontage à Saverne,
 - > Transfert à Dieuze et installation, puis démontage,
 - > Transfert à Saint-Dié-des-Vosges et installation, puis démontage,
 - > Transfert à Brumath et installation.

La régie a également participé, avec les équipes locales, à la préparation des dossiers pour les commissions d'acquisition ou de restauration :

- Recherches et collectes d'informations sur les objets, réalisation des prises de vues et saisie des données pour les musées de Bouxwiller et Pfaffenhoffen. En l'absence de l'attachée de conservation référente, ces dossiers n'ont pas été présentés en commission en 2019,
- Dossier de restauration pour Meisenthal : mission C2RMF, priorisation des œuvres à traiter, accueil des restaurateurs, demande de devis. Ce dossier de restauration concerne 8 œuvres prioritaires.

La régie est intervenue également en :

- Participant à la mission sûreté de Wissembourg,
- Conseil pour la stratégie de projet de création de nouvelles réserves à Phalsbourg,
- Conseil auprès de l'attachée référente du Musée Français du Pétrole à Merkwiler-Pechelbronn pour le lancement d'une mission inventaire-récolement (organisation du travail, priorisation des tâches, objectifs fixés, choix du matériel).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a mis en place un dispositif mutualisé de Conservation bénéficiant aux musées volontaires regroupés en réseau et répartis sur le territoire. Ces musées, souvent de petite taille, proposent un projet d'exposition itinérante collective qui permettra de les faire connaître sur le territoire des Vosges du Nord, mais aussi au-delà dans les villes importantes de la nouvelle Région du Grand Est (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims).

L'exposition « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » posera la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leurs transmissions, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs.

L'exposition permettra de présenter des hommes d'ici et d'ailleurs qui ont façonné, à travers les siècles, le territoire des Vosges du Nord.

Elle mettra l'accent sur les hommes d'ici qui ont fait connaître le territoire ailleurs par leur savoir-faire et leur culture ; elle montrera que ceux qui ont enrichi le territoire d'ici sont venus d'ailleurs. L'exposition explorera ces interactions représentées par les collections et mettra en lumière ces particularités qui ne sont pas toujours bien connues des publics, voire des habitants des Vosges du Nord.

Il s'agit d'une exposition destinée au grand public, local (en priorité) et touristique. Le public visé en priorité est le public familial. Grâce à une médiation adaptée, innovante et collaborative ainsi qu'à l'utilisation de médias et de techniques numériques interactifs, cette exposition permettra de renforcer les liens entre les habitants et leur patrimoine au travers d'une thématique spécifique.

Les 10 à 12 lieux de présentation choisis sont des lieux originaux (entreprises, festivals...), voire des sites culturels importants hors Conservation mutualisée (châteaux, médiathèques, centres culturels, synagogue, église, hôtels de Région, des Départements...) possédant les infrastructures nécessaires à la bonne présentation de l'exposition, mais également ouverts à tous dans l'espace public. Itinérante à la fois sur le territoire du Parc naturel et dans les villes alentours, puis dans toute la région, voire à l'échelle transfrontalière, cette exposition servira à créer des liens entre tissu rural et tissu urbain et de contribuer à l'ouverture du territoire vers le monde.

Le format de l'exposition sera modulable selon les lieux d'accueil. Grâce aux techniques multimédia, les collections seront présentées physiquement et sur un support multimédia interactif permettant de les explorer à travers une extraction de la base de données inventaires.

Objectif :

À l'échelle du réseau et du territoire

- Conquérir des nouveaux publics, notamment ceux qui ne visitent pas ou peu les musées,
- Donner une visibilité au réseau des musées regroupés au sein de la Conservation. Cette exposition collective participe à la volonté des élus, des musées et des acteurs culturels du Parc de construire un projet culturel commun du territoire. « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » donnera une nouvelle vision de ce territoire et contribuera à sa connaissance et son rayonnement au-delà des limites du Parc.

De plus, cette exposition permet :

- D'améliorer l'image et la cohésion du réseau de musées de la Conservation,
- de faire évoluer le réseau dans ses pratiques par la mise en place de projets collectifs de grande ampleur.

Bilan de l'action :

- Réalisation des outils pour l'itinérance de l'exposition : traductions, transports, documents de communication, documents de prêt, conventions de mise à disposition, constats d'état, etc...,
- Mise en place de la première présentation et lancement de l'exposition au printemps 2019,
- Organisation des programmes d'animations et de valorisation avec mise en place des dispositifs de renvoi des visiteurs vers les 10 musées ; personnalisation des supports de communication (flyers, affiches, communiqué de presse, dépliant renvoi de visiteurs),
- Mise en place du calendrier d'itinérance, concrétisation des contacts et accueil des structures intéressées sur les premiers lieux d'exposition,
- Suivi et ajustement de l'itinérance pour 2020 et jusqu'en 2021.

L'exposition collective a été présentée entre mars et décembre 2019 dans 4 lieux sur les 12 prévus jusqu'en 2021 : musées (Saverne et St-Dié), médiathèque (Brumath) ainsi que dans le nouveau lieu culturel des Salines Royales de Dieuze.

Ainsi, elle s'adresse à un public diversifié à la fois proche et en-dehors du territoire du PNRVN. La traduction des textes en allemand et en anglais permet de rendre l'exposition accessible aux touristes et étrangers non francophones.

En 2019, la volonté de proposer l'exposition itinérante en Allemagne et notamment dans le Pfälzerwald Naturpark dans une vraie démarche transfrontalière a été poursuivie avec de multiples contacts dont aucun n'a pu aboutir en raison de difficultés administratives liées aux formalités frontalières, aux assurances et à la sécurité des objets exposés.

L'inauguration de l'exposition au château des Rohan de Saverne a donné lieu à un spectacle en association avec la programmation du lancement des Amuse-Musées. Un programme d'animations assuré par les personnels de la Conservation et des 10 musées partenaires a été mis en place lorsque cela était possible dans les lieux d'accueil de l'exposition.

Depuis juin 2019, l'équipe de la Conservation doit faire face à l'arrêt de travail pour maladie du coordinateur de l'exposition collective et son itinérance. Les deux autres conservateurs et la personne responsable de la régie ont pris le relais, malgré d'autres dossiers stratégiques et prioritaires en cours. Cet effort important, ainsi que l'aide d'une personne bénévole, a permis de ne pas mettre en danger la suite du projet et d'assurer le suivi de l'itinérance.

Les contacts infructueux, l'arrêt de travail ont conduit en octobre 2019 à l'abandon de la recherche chronophage de lieux d'accueil en Allemagne. De plus, l'effectif restreint, les formalités nécessaires à la sortie du territoire et à la médiation de l'exposition vers un public germanophone nous ont amenés à recentrer les priorités sur l'itinérance en France, pour laquelle le calendrier est déjà bien assuré.

Les étapes de l'itinérance étaient initialement envisagées sur des périodes de 2 à 3 mois mais les contraintes des lieux d'accueil nous ont amenés à reconsidérer cette durée pour accepter des périodes plus courtes afin d'encourager l'itinérance mais qui, de ce fait, devient plus mobilisatrice en tant de travail.

La mise en œuvre de l'itinérance est plus chronophage qu'imaginée : prises de contact, synchronisation des départs et arrivées des lieux d'exposition, constats d'état, organisation de la programmation culturelle, actualisation des supports de communication, mobilisation des intervenants, suivi des conventions de prêts. L'installation et le démontage sont facilités par le choix de la scénographie qui permet aux collections de voyager avec les vitrines, une prise de risque innovante et mesurée qui s'avère payante.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables



2019 - Développer l'expression et la participation de tous les habitants en lien avec le patrimoine

Contexte de l'action :

La mission Culture anime un réseau composé principalement de sites, musées et d'acteurs culturels volontaires² qui contribuent collectivement à transmettre aux visiteurs et spectateurs, habitants ou de passage, l'histoire du territoire des Vosges du Nord. En écho avec les objectifs M 1.4.1 – « Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens » et M 1.4.2 « Instaurer un débat permanent » - , fixés dans la charte de territoire entrée en vigueur en 2014, ses actions permettent de développer la participation de tous les habitants à la vie culturelle du territoire, en lien avec le patrimoine. Ainsi, elle permet la mise en place d'actions et de parcours d'éducation artistique et culturelle. Elle agit dans l'optique de faciliter l'accessibilité des publics éloignés de la culture et de lutter contre les inégalités dans les pratiques culturelles dans un contexte rural.

La mission Culture assure de façon transversale un service de conseil et d'expertise permettant aux acteurs du patrimoine d'être accompagnés dans leurs projets de médiation touchant à l'accueil des publics (ex. formations, mise en place de supports) et participe ainsi à la construction du Projet culturel du territoire.

Objectif :

- Elargir la participation à la vie culturelle de proximité,
- Développer l'accès à la culture et accompagner la diversification des publics du patrimoine et de la culture : jeune public, personnes en situation de handicap, scolaires, habitants, familles, acteurs économiques...,
- Fédérer les acteurs culturels (EDSA et Conservation mutualisée) autour de projets transversaux et originaux,
- Favoriser le développement des partenariats,
- Créer des outils et projets participant à l'innovation sociale, économique et culturelle des acteurs volontaires.

Bilan de l'action :

ACTION 1 : Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social

1. Coordination d'une programmation culturelle adaptée aux personnes handicapées et ouvertes à tous « Eveil des Sens »

Programmation

En 2019, le réseau des EDSA a poursuivi son travail pour améliorer l'accessibilité au patrimoine des Vosges du Nord, notamment à travers la coordination d'« Eveil des Sens », en collaboration avec le Musée Lalique. Cet événement s'est déroulé du 2 au 31 octobre 2019 sur l'ensemble des sites, musées, acteurs culturels volontaires du territoire élargi du PNRVN.

Cette année, la programmation a réuni 23 structures participantes, qui ont proposé 43 animations grand public et 22 sorties réservées aux groupes accompagnés.

Le nombre de sorties ouvertes au grand public a été volontairement réduit pour permettre une communication plus claire et éviter la dispersion des publics.

L'édition 2019 a accueilli de nouveaux partenaires, comme l'association d'éducation à l'environnement Les Piverts, ou encore la Maison des Châteaux Forts d'Obersteinbach et le centre équestre Johan Hofmans.

L'offre groupe qui propose des sorties réservées aux groupes accompagnés, avec un médiateur dédié, a été renouvelée en 2019 et étoffée, passant de 18 à 22 temps forts. Pour améliorer la connaissance en amont des publics accueillis et parfaire l'adaptation des visites, un formulaire de réservation en ligne a été mis en place assurant le relai entre le Parc et les sites concernés. Ce dernier permet aux structures médico-sociales de préciser leurs besoins et le niveau de compréhension et de motricité des bénéficiaires, et permet aux sites d'accueil de se préparer au mieux à l'accueil des groupes.

Un atelier de design culinaire, financé dans le cadre de financements européens INTERREG et portant sur la valorisation culturelle des zones humides, a été adapté et intégré à la programmation. Un groupe de personnes en insertion, atteints de troubles psychiques, a pu bénéficier d'une visite commentée de l'étang de Hanau, animée par Loïc Duchamp, le conservateur de cette réserve naturelle. Un atelier de design culinaire participatif a ensuite été organisé, coordonné par l'artiste Florent Poussineau, reproduisant une version comestible du fonctionnement des tourbières.

D'autres sorties et projets ont pu bénéficier du soutien financier du Parc naturel régional des Vosges du Nord : une balade équestre à la découverte du sentier des peintres d'Obersteinbach, un atelier modelage au musée de Woerth, un ciné-débat sur les troubles « dys » à Wingen-sur-Moder, ... L'artiste Valérie Grande, et son Atelier Artistique Ambulant, a stationné son camion de peinture à deux reprises : à la rurale d'Offwiller et au Musée du Fer de Reichshoffen. La création de deux fresques

² Il regroupe une quarantaine maison d'équipements de découverte du patrimoine avec structure d'accueil (EDSA). Noyau dur de ce réseau, la Conservation mutualisée est en charge de 10 musées dont la plupart sont labellisés Musées de France. Ces équipements muséographiques, exemplaires pour le territoire, font l'objet d'un travail prioritaire (la mission de médiation culturelle dédie une partie de son temps à un volet « service des publics »).

participatives sur site et les interventions de l'artiste en amont au sein de structures sociales ont permis d'attirer un public nombreux et nouveau.

Pour la première fois en 2019, la soirée de lancement a été remplacée par une soirée de clôture, festive et événementielle. Le thème de l'ancienne tradition celte de la Rommelbootzenaat (la Nuit des betteraves grimaçantes), a été revisité. Les services animations des Communautés de Communes de Hanau-La Petite Pierre et de la commune de Reichshoffen ont été mobilisés pour animer la soirée et proposer ateliers, musique, bar... Les sites et musées volontaires du territoire du Parc se sont aussi mobilisés pour proposer des ateliers et promouvoir leurs sites. Enfin, le centre Picasso de Haguenau a proposé une danse alsacienne participative pour restituer le projet chorégraphique mené en partenariat avec la Maison Rurale de l'Outre-Forêt en 2019.

Communication

En 2019, tous les réseaux traditionnels de communication ont été mobilisés.

L'univers graphique de l'opération a été complètement revu, en version papier et sur le web, pour mieux cibler nos publics. L'agence Die Drei a ainsi proposé un visuel illustré et coloré, traduisant à la fois le patrimoine naturel et culturel des Vosges du Nord et la diversité de nos publics. 10 000 dépliants et 500 affiches ont été édités.

Le site web a été mis à jour pour plus de clarté et d'attractivité. Le formulaire d'inscription en ligne a été intégré. L'agence publicitaire spécialisée dans le numérique, Local SAS Médias, a été missionnée pour diffuser des insertions web sur d'autres sites et créer du trafic sur eveildessens-handicap.fr.

Un communiqué de presse générique a été relayé auprès de la presse généraliste et spécialisée dans le handicap et le champ social. Des communiqués spécifiques à chaque secteur local de presse ont été rédigés et envoyés, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'articles publiés (9 articles ont été réceptionnés à ce jour).

Un reportage sur la soirée de clôture de l'événement a été diffusé sur la télévision locale TV3V. Il est consultable via le lien suivant : <https://www.tv3v.fr/VOD/Actus3V/Actu-8-novembre-2019-7i9WleZTJU.html>.

Fréquentation

L'analyse des données de fréquentation nous permet de tirer plusieurs conclusions :

- Si la fréquentation en valeur diminue entre 2018 et 2019, le nombre d'animations a lui aussi été réduit. La moyenne par animation augmente ainsi en 2019 passant de 23,4 en 2018 à 23,6 en 2019.
- Le public en situation de handicap et en insertion représente toujours la moitié de nos visiteurs.
- Le public en situation de handicap mental est majoritaire et sa provenance est essentiellement bas-rhinoise.
- Si la visite du musée s'inscrit dans le cadre d'une restitution de projet de plus long terme avec, par exemple l'intervention d'une artiste dans la structure en amont, les données sont nettement en hausse.

Le nombre de groupes accueillis en 2019 est stable par rapport à 2018. Toutefois, si on ramène ces chiffres au nombre de sorties proposées, nous constatons une augmentation dans le nombre de groupes accueillis par structure : plus d'un groupe par structure en 2019 contre 0,7 en 2018.

2. Développer et faire vivre les partenariats, formation et transferts d'expériences

Eveil des Sens et Tôt ou t'Art

Nous avons poursuivi notre action vers les publics dits « fragiles » grâce à notre partenariat avec l'association Tôt ou t'Art. Une 6^{ème} édition du grand forum culturel annuel d'Alsace du Nord s'est déroulée au centre médico-social Harthouse à Haguenau, organisé avec l'aide du centre Picasso.

Les professionnels des structures culturelles étaient à la disposition des professionnels des secteurs du social et médico-social tout au long de la matinée pour les renseigner sur leurs propositions et échanger sur le montage de projets culturels à destination des publics en insertion. L'après-midi, les participants ont été répartis en deux groupes : le premier a participé à un atelier de danses alsaciennes proposées par le centre Picasso, tandis que le second participait à un hackathon en groupe pour réfléchir collectivement sur des cas pratiques. Les groupes ont ensuite permuté.

Le stand du Parc naturel régional des Vosges du Nord a permis de faire la promotion de l'offre groupe Eveil des Sens auprès des référents du champ social présents.

L'événement a rassemblé 25 professionnels du champ culturel et 35 professionnels du champ médico-social. 71 personnes y ont participé en tout. La fréquentation est donc en hausse par rapport à l'édition 2018.

La récolte des questionnaires de fréquentation envoyés a posteriori a permis de recenser 100 % de participants « satisfaits » et « en partie satisfaits ». Certains participants ont regretté le manque de temps disponible pour rencontrer l'ensemble des exposants et l'absence de traces construites nées des échanges en ateliers.

Le Parc n'a pas pu être représenté au forum culturel de Strasbourg le vendredi 6 septembre sur la Place Kléber à Strasbourg. La participation du réseau des sites et musées des Vosges du Nord à cet événement fut peu soutenue.

Animation du réseau et formation

En ce qui concerne la formation / transfert d'expérience, les actions fédératrices comme le montage du programme Eveil des Sens ou le forum culturel sont autant d'espaces de co-formation entre les membres du réseau qui progressent ensemble via l'échange d'expérience. Certains équipements, en particulier les plus fragiles en termes de fréquentation, ont pu bénéficier de

l'accompagnement de la coordinatrice du réseau et de la volontaire en service civique. En 2019, 8 équipements ont bénéficié de l'expertise du Parc au niveau du choix des intervenants et de l'organisation logistique.

En 2019, deux formations ont été proposées à l'ensemble du réseau suite à l'identification des besoins récoltés lors de la dernière réunion bilan en 2018 :

- Le jeudi 19 septembre à la Maison des Châteaux Forts d'Obersteinbach sur le thème « mieux accueillir les personnes en situation de handicap mental ». Agnès Jully, directrice du centre Picasso à Harthouse, est intervenue comme formatrice. Après une matinée théorique, les participants ont pu assister à une visite guidée « adaptée » en présence d'un groupe de 6 bénéficiaires déplacés pour l'occasion. La journée s'est terminée par un goûter partagé suivi d'une analyse de pratiques. 15 participants.

- Le mardi 26 novembre à l'APH d'Ingwiller sur le thème « se repérer dans le champs social et médico-social ». La formation, proposée par Tôt ou t'Art, a été assurée par Adelheid TUFUOR, directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité Grand Est. Le matin, une mise en perspective théorique et historique a permis de renforcer la connaissance du secteur. Le repas a été suivi d'une visite de l'ESAT guidée par le directeur de l'APH, M. CTORZA. L'après-midi fut dédié à un travail en ateliers sur des cas pratiques relatifs à la méthodologie de projets en partenariat. 8 participants.

ACTION 2 : Favoriser la création et programmer l'action culturelle dans les lieux de patrimoine

1. Bilan qualitatif

Programmation

A destination du jeune public en famille, le programme Amuse-Musées permet une découverte ludique et originale du patrimoine des Vosges du Nord. En 2019, la mission Culture a mis en œuvre la programmation culturelle de la 15^{ème} édition. 17 sites / musées ont participé et 18 temps forts ont été programmés du 29 mars au 17 novembre, incluant un lancement de saison ouvert au public au Palais des Rohan (Saverne) qui a exceptionnellement réuni environ 150 personnes autour du spectacle « Le marchand de voyages » de la Cie La Chose Publique.

Le Parc a reconduit le dispositif d'artiste associé en renouvelant, pour la troisième et dernière année, le partenariat avec la designer Sonia Verguet qui avait recueilli la satisfaction de la totalité des sites depuis deux ans. Rôlée au fonctionnement du dispositif et aux collections des musées, Sonia a pu élaborer, en concertation avec la coordinatrice du dispositif, une programmation éclectique et de qualité. La programmation 2019 a ainsi su répondre aux objectifs suivants :

- Diversifier l'offre culturelle en variant les disciplines artistiques : spectacle vivant, design culinaire, menuiserie, arts plastiques...,
- Favoriser le développement d'un réseau artistique local,
- Contribuer au foisonnement d'une offre culturelle de proximité en milieu rural.

L'édition 2019 étant concomitante avec l'inauguration de l'exposition itinérante « D'Ici et d'Ailleurs... », rassemblant des objets issus des collections des 10 musées de la Conservation mutualisée du Parc, le thème choisi cette saison était le voyage.

L'artiste associée s'est entretenue régulièrement au long de la saison avec la coordinatrice pour garantir la cohérence des propositions artistiques vis-à-vis du thème. La vigilance a été maintenue quant au respect de la concordance entre le propos artistique et le contenu des collections.

En 2018, les référents des musées avaient regretté le fait que les artistes ne prennent pas systématiquement l'habitude de visiter le musée avant leur intervention. Pour y remédier, une charte de l'artiste a été mise en place, rassemblant un certain nombre d'engagements à respecter pour intégrer la programmation. Cette charte a eu un effet incitatif pour les artistes qui se sont déplacés en amont de chaque dimanche d'intervention afin de rencontrer les équipes et de visiter les collections.

En 2019, le moulin d'Eschviller et le musée de Sarre-Union n'ont pas renouvelé leur participation, le premier pour cause de réorganisation des services, le second étant fermé au public. L'année 2019 a été marquée une nouvelle fois par la forte implication des équipes professionnelles et bénévoles du réseau, en particulier au niveau logistique.

Communication

Comme les années précédentes, l'opération Amuse-Musées a été communiquée largement auprès du public familial via différents canaux d'information :

- Le site web amusemusees.com,
- Les dépliants et affiches,
- Les communiqués de presse (général et particulier),
- Les insertions presse (Bibouille),
- Le LEI, base de données alimentant une centaine de sites touristiques,
- Les publications Facebook,
- La newsletter du Parc.

Les 11 questionnaires de satisfaction remplis par les sites récupérés à ce jour permettent de dégager les points forts et les points faibles de cette saison, du point de vue des sites et musées participants.

Points positifs

- Les deux micro-résidences ont été très appréciées et représentent un réel plus permanent pour les sites culturels qui en ont bénéficié,

- 100 % ont souligné avoir apprécié la qualité de l'animation proposée,
- Contrairement à 2018, où les artistes intervenants n'opéraient pas systématiquement une visite sur place avant le dimanche d'intervention, 90 % des artistes ont rencontré les équipes en amont,
- 100 % des sites ont indiqué que la date et l'organisation de leur Amuse-Musées était satisfaisante, ou assez satisfaisante.

Points négatifs / à améliorer

- La disparition des flyers personnalisés a été regrettée par deux équipements,
- La diffusion a été très irrégulière sur l'ensemble du territoire, deux équipements évoquant un manque de moyens humains, un troisième estimant le dépliant général de l'office du tourisme (qui n'évoque pas l'intégralité de la programmation) suffisant,
- Trois sites n'ont pas relayé leur animation dans la presse locale.

Au global, le choix des intervenants a été très apprécié par les équipements participants. En revanche, la communication a été davantage décriée. Ces difficultés s'expliquent par plusieurs raisons, dont il conviendra de tirer les enseignements en 2020 :

- Une partie de la diffusion papier étant relayée au niveau local par les équipements, force est de constater qu'elle n'a pas toujours été opérationnelle. En 2020, il faudra ainsi identifier les causes de ce manque de relai, et éventuellement externaliser une partie plus importante de ce travail.
- En 2019, les rappels envoyés aux sites quinze jours avant l'animation pour prévenir l'envoi de communiqués de presse n'ont pas été maintenus. Cela a légèrement impacté la communication presse : ces derniers seront donc remis en place.
- Les intervenants proposant des ateliers sur mesure, la plupart manque de visuels à fournir en amont pour illustrer les supports de communication. Peu parlants, un mauvais choix de visuels peut avoir un impact négatif.

Micro-résidences artistiques

Dispositif existant depuis 2017, les « micro-résidences » d'artistes ont été reconduites en 2019 sur deux équipements : l'ouvrage du Four à Chaux de Lembach (ligne Maginot) et le Musée de la Bataille du 6 Août 1870. Un diagnostic ayant vocation à cerner au mieux les besoins de ces deux sites a été réalisé. Le Four à Chaux souhaitait diversifier ses publics en touchant davantage les adolescents. Le musée de Woerth, quant à lui, voulait élargir sa thématique au thème de la réconciliation franco-allemande et investir le grand parc jouxtant le bâtiment.

Deux projets ont ainsi vu le jour. Le Four à Chaux a inauguré un jeu d'évasion de type escape game, réalisé dans le cadre d'un projet extra-scolaire avec des collégiens du collège Mac Mahon de Woerth. L'artiste scénographe Pauline Squelbut a ainsi travaillé pendant un an avec un groupe de huit jeunes pour investir l'une des pièces de l'ouvrage et utiliser certains objets sortis des collections pour concevoir l'intrigue. Le 27 octobre dernier a eu lieu la première expérimentation de ce jeu en présence du public présent. Pour l'occasion, et pour prolonger l'immersion, le groupe de collégiens avait préparé une mini pièce de théâtre en tenue d'époque. Le jeu a vocation à enrichir de manière pérenne l'offre touristique du site. L'équipe bénévole met en place progressivement une plateforme de réservation qui sera incluse aux différents supports de communication touristique du Bas-Rhin.

Le Musée de la Bataille du 6 Août 1870 a, quant à lui, accueilli l'artiste associée Sonia Verguet qui a conçu un jeu pour enfants en extérieur. Il se compose d'un tube métallique, prenant de multiples formes appelant au jeu, à la rêverie, à la communication. Ce long tube évoque la frontière entre la France et l'Allemagne, mais ses usages évoquent aussi le lien, la connexion entre deux mondes étrangers. La couleur orange du tube symbolise la réunion de deux couleurs primaires imaginaires, le jaune et le rouge. En 2020, deux panneaux seront installés sur site, l'un au musée et l'autre à côté de ce jeu, pour renvoyer les visiteurs d'un point à un autre et ainsi dynamiser les visites au musée.

2. Bilan quantitatif

En 2019, l'opération Amuse-Musées a concerné plus de 1 063 personnes sur 18 sorties culturelles proposées. Ces chiffres incluent les temps de sensibilisation scolaire proposés dans le cadre de « Un artiste dans ma classe ». Pour rappel, l'opération consiste à faire intervenir les artistes de la saison en amont des dimanches d'animation pour faire découvrir aux élèves leur travail et les inciter à venir au musée pour l'Amuse-Musées (voir bilan EAC 2019).

Comme l'an dernier, l'essentiel du public touché par l'opération est concentré dans la tranche d'âge 6-12 ans. Toutefois, une belle avancée a été opérée grâce à la résidence de Pauline Squelbut à Lembach : en effet, l'ouverture du jeu d'évasion co-réalisé par des collégiens promet une nouvelle attractivité auprès du public adolescent.

La fréquentation globale est donc en hausse par rapport à l'an dernier.

Néanmoins, la part de scolaires reste très importante : 386 pour 1 063 en 2019, 348 pour 814 en 2018. La part du grand public est donc en forte augmentation dans le cadre de ce dispositif : l'attractivité des Amuse-Musées auprès des familles se renforce. En revanche, l'analyse de la provenance des publics montre une faible proportion de locaux dans la fréquentation des équipements. Les familles proviennent essentiellement des grandes agglomérations bas-rhinoises : Strasbourg, Saverne, Haguenau... Le public habitant en milieu rural, à proximité des équipements participants, se déplace peu.

C'est pourquoi en 2020, le dispositif fera l'objet d'une rénovation profonde ayant pour principal objectif d'élargir le public aux habitants des communes d'implantation des musées, aux ménages sans enfants et aux jeunes adultes. Les rôles et fonctions du musée en milieu rural seront questionnés au sein du réseau pour proposer une offre plus diversifiée, intégrant davantage les aspirations des habitants.

ACTION 3 : Accompagner et former les partenaires culturels dans la mise en œuvre des projets d'EAC

Concernant le public scolaire, la mission de médiation culturelle du Parc a organisé des opérations d'éducation artistique et culturelle en lien avec les sites et musées du territoire en cohérence avec les politiques des ministères de l'Education nationale et de la Culture. Pour cela, elle développe l'opération « Un artiste dans ma classe », en lien avec la programmation annuelle Amuse-Musées, qui favorise l'intervention des artistes dans la saison dans les classes du territoire.

Le dispositif « Un artiste dans ma classe » permet de créer les conditions d'une fréquentation des sites et musées au-delà du temps scolaire. Ainsi, l'artiste associé à la saison et ses artistes invités sont intervenus en amont des dimanches d'animations dans les écoles et collèges du territoire qui se sont portés candidats. Des ateliers de sensibilisation et de pratiques artistiques étaient proposés avant les dimanches « Amuse-Musées ». Ces ateliers permettent de découvrir l'univers artistique d'un artiste, mais aussi les collections patrimoniales du musée du secteur puisque chaque intervention est pensée en lien avec le musée du secteur.

Sept artistes sont intervenus sur treize demi-journées planifiées sur le territoire dans quatre établissements d'école élémentaire et maternelle. 386 élèves, de 3 à 12 ans, ont pu bénéficier de la présence d'un artiste sur le temps scolaire.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2019 - Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

Contexte de l'action :

La mission de développement culturel portée par le SYCOPARC a pour objectif de mettre la culture au cœur du projet Parc. Cela implique qu'elle soit étroitement liée à tous les autres domaines d'intervention du SYCOPARC, tout en couvrant un grand nombre de disciplines artistiques. Un des objectifs est également de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et institutionnels. Le SYCOPARC a par ailleurs un rôle important à jouer dans sa capacité à fédérer les initiatives locales, à favoriser l'évolution des approches culturelles (en permettant par exemple à la chaîne patrimoniale de s'exprimer pleinement) et ainsi d'ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation.

Objectif :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire.
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire.
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

Bilan de l'action :

1. Animer le réseau des Étoiles Terrestres

Cette année, plus de 120 000 visiteurs ont fréquenté les trois sites avec un taux de renvoi de près de 20 %. Cette stratégie de renvoi des visiteurs repose sur un système de bon de réduction distribué à l'entrée de chaque site pour les deux autres membres du réseau, mais est également renforcée par la programmation d'événements communs sous l'identité partagée des Étoiles Terrestres.

L'année 2019 des Étoiles Terrestres a été rythmée par deux programmations événementielles communes :

- **Vive les vacances** : un programme original d'animations familiales autour des savoir-faire verriers se tenant le premier week-end des vacances d'été. Au total, 937 participants ont bénéficié des animations sur les trois sites (Site Verrier de Meisenthal : 152 participants, La Grande Place Musée du Cristal Saint-Louis : 168 participants, Musée Lalique : 617 participants).

- **La période de Noël** : lors de laquelle les Étoiles Terrestres construisent une programmation commune incitant à venir vivre la magie des fêtes de fin d'année sur les sites verriers. La mise en place d'un Pass Noël permettant de découvrir les 3 structures à un tarif très attractif (9 € / adulte ; 3 € / enfant) favorise le renvoi des publics d'un site vers les 2 autres. 871 Pass ont été vendus lors de la saison de Noël 2019.

Du 29 novembre au 5 janvier 2020, la salle Lully du Château des Rohan à Saverne a accueilli l'exposition « Étoiles des Neiges, une constellation en verre et en cristal. » Une trentaine de pièces de la manufacture Lalique, de la Cristallerie de Saint-Louis et du Centre International d'Art Verrier ont été mises en scène dans une surprenante boule à neige ! Plus de 11 500 visiteurs ont été comptabilisés.

En parallèle, la programmation annuelle commune créée et animée par le réseau autour des Journées Européennes des Métiers d'Art, de la Nuit Européenne des Musées, des Journées Européennes du Patrimoine (ciblé grand public, familles, scolaires, amateurs avertis, excursionnistes et autocaristes) avec un effort constant sur la médiation culturelle autour de cette programmation, a permis de sensibiliser le public à la richesse des sites.

2. Consolidation de l'identité des Étoiles Terrestres et promotion des Vosges du Nord à l'échelle nationale

Tout au long de l'année 2019, un travail important a été effectué pour développer les relations presse du réseau avec la réalisation de plusieurs outils indispensables et l'accueil de nombreux journalistes nationaux de différents médias sur les trois sites.

2 communiqués de presse ont été envoyés. Le premier mettait en avant la programmation des 3 sites à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art et le second présentait la saison de Noël des Étoiles Terrestres. Une infographie avec les chiffres clés du réseau a également été diffusée par l'agence aiRPur à l'ensemble de son fichier presse.

Un voyage de presse a été organisé les 15 et 16 mai 2019 réunissant 5 journalistes et 3 accueils presse individuels ont été réalisés tout au long de l'année. Ces outils apparaissent comme les meilleurs déclencheurs de sujets. En 2019, l'ensemble des parutions liées aux actions en direction des médias représente 423 200 € d'équivalence publicitaire.

3. Le site internet du réseau pour améliorer la visibilité des Étoiles Terrestres à l'échelle nationale et internationale

Un premier portail (etoiles-terrestres.fr) a été mis en ligne en 2012. Cette plateforme, assez basique, ne fournissait que très peu d'informations pratiques et reprenait principalement la présentation des trois sites verriers avec un renvoi vers le site internet de chacun. En 2018, le réseau a choisi de se doter d'un nouveau site internet et d'en faire l'outil indispensable pour bien préparer sa visite. Cette nouvelle interface permet une mise en avant dynamique des actualités des 3 structures. En 2019, l'ensemble des contenus a été traduit en allemand mais également en anglais. 2 673 visiteurs ont consulté le site entre avril et décembre 2019

(plus de 8 500 pages vues). Les internautes sont majoritairement francophones (70 %), anglophones (13 %) ou encore germanophones (8 %).

4. Développement d'outils et actions de médiation

En 2018, deux outils de médiation ont été réalisés : la carte illustrée « D'une étoile à l'autre » et la mallette pédagogique. En 2019, ces derniers ont continué à être valorisés par les trois sites et un nouvel outil de médiation a été créé : le « Nécessaire de voyage des Étoiles Terrestres ».

Nécessaire de voyage des Étoiles Terrestres

Dans la continuité de la carte illustrée « D'une étoile à l'autre », les Étoiles Terrestres se sont dotées d'un outil de médiation pérenne à destination des familles. Mis à disposition des familles à l'accueil de chaque site, ce « Nécessaire de voyage » prend la forme d'une besace contenant plusieurs outils ludiques destinés à accompagner de manière autonome les familles dans leur visite.

5. Valorisation culturelle et touristique des zones humides (INTERREG V)

6 parcs naturels régionaux se sont rassemblés en 2017 pour porter ensemble le projet européen INTERREG -Itinérance aquatique – Valorisation culturelle et touristique des zones humides.

Le projet porte sur la valorisation des milieux humides à travers une approche touristique, culturelle et artistique et vise à proposer sur trois ans, de 2017 à 2019, une offre thématique commune aux 6 parcs naturels régionaux de la Grande Région, identifiable et accessible à un large public local et international.

De nombreuses actions en direction de publics complémentaires (grand public, scolaires, élus locaux, acteurs économiques du tourisme, scientifiques et gestionnaires de sites naturels) doivent contribuer à renforcer la connaissance des milieux humides et la responsabilité écologique de chaque individu pour la préservation des milieux naturels et de la ressource en eau.

6. Actions communes aux six Parcs

Concernant les actions « communes » à mettre en œuvre, l'ensemble des opérateurs de projet s'est retrouvé le dimanche 3 février 2019 à Esch-sur-Sûre (Luxembourg) pour la remise des prix aux lauréats du concours photo transfrontalier « Itinérance Aquatique » et le vernissage de l'exposition itinérante dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides (RAMSAR). Cette cérémonie s'est déroulée à Esch-sur-Sûre au Luxembourg dans les locaux du Parc naturel de la Haute-Sûre en présence de Madame Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable du Grand-Duché du Luxembourg. L'ensemble des opérateurs de projet était représenté et a offert des « prix » aux lauréats dans l'objectif d'inciter à la découverte des territoires voisins. Une exposition itinérante de 80 photos a été inaugurée le même jour et a été exposée durant toute l'année 2019 en Belgique, en France et au Luxembourg.

Durant toute l'année 2019, les opérateurs de projet ont accompagné le travail de la compagnie belge « Les Petits Délices » dans le cadre de la création d'un spectacle jeune public sur les milieux humides de la Grande Région. La compagnie a été accueillie en résidence de création sur les six territoires à la rencontre de scolaires, groupes de jeunes... afin d'expliquer les différentes étapes de création d'un spectacle. Les Parcs ont pu à ces occasions échanger avec les artistes sur la création des décors, la construction des personnages, la dramaturgie du futur spectacle. Le spectacle sera créé en avril 2020 et diffusé sur les 6 territoires entre avril et mai.

Le 4 novembre 2019, un appel d'offre a été lancé par le chef de file pour la sélection d'un prestataire en capacité de concevoir et réaliser un jeu familial sur les milieux humides de la Grande Région. L'ensemble des partenaires s'est réuni le 19 décembre 2019 au siège du Parc naturel régional de Lorraine (FR) afin d'analyser les offres reçues et d'attribuer le marché public.

7. Actions propres au PNRVN

19 mai 2019 au plan d'eau de Reichshoffen (67) : à l'occasion de la fête annuelle du plan d'eau, un premier atelier de design culinaire a été réalisé. L'artiste Florent Poussineau a animé un atelier de création d'une tartelette reproduisant le fonctionnement d'un étang. Entre 150 et 180 tartelettes ont été fabriquées.

17 octobre 2019 à l'étang de Hanau, Philippsbourg (57) : co-programmé dans le cadre du mois « Eveil des Sens », l'hôtel Beau Rivage a accueilli un groupe de personnes atteintes de troubles psychiques en réinsertion pour un second atelier de design culinaire. Après une balade animée par le conservateur de la Réserve Naturelles des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, les participants ont reproduit une version comestible de la tourbière. 8 personnes ont participé.

Durant toute l'année 2019 :

- Atelier-villages. L'atelier-village de théâtre a rassemblé 10 amateurs sur plusieurs séances et a été restitué sous forme de présentation publique le 11 novembre 2019 à Baerenthal.

- Les ateliers de théâtre amateurs se sont poursuivis avec le ToP, un groupe de 14 adultes qui mettent en scène des textes poétiques sur les milieux humides. 5 représentations ont eu lieu sur le territoire à l'occasion de festivals ou de rassemblements populaires à Bitche, Erching et Meisenthal. 285 personnes ont pu assister à la restitution de ces ateliers.

- Programme « L'enfant critique » par la Cie Lucamoras : le spectacle « On a barboté sur Mars » a achevé sa création en 2019. Les premières représentations ont eu lieu dans le Pays de Bitche, à Ingwiller et à Montbronn. 8 représentations scolaires ont eu lieu soit environ 15 classes. Une représentation tout public a recueilli 130 personnes. Trois représentations auront lieu en 2020.

- Les Conférences du dimanche : cette nouvelle forme proposée par la compagnie a été inauguré en 2019. Un comédien seul en scène propose une conférence décalée et poétique, en amont de vraies conférences scientifiques ou d'animations nature. 12

conférences se sont déroulées en 2019 et ont touché presque 500 personnes lors d'occasions diverses : voyage professionnel de la Direction Départementale des Territoires de la Moselle, conférence de l'Université du Temps Libre,...

- Les Journées Particulières, organisées en partenariat avec la Maison de l'Eau et de la Rivière de Frohmul, ont permis à plusieurs classes de bénéficier d'une journée entre culture et nature, avec à la fois une présentation du spectacle jeune public de la compagnie et plusieurs ateliers de découverte des zones humides. 10 classes ont bénéficié de ce dispositif. Du 22 au 26 juillet 2019 : la compagnie Les Petits Délices était en résidence à la Maison de l'Eau et de la Rivière. La compagnie a travaillé avec les enfants du centre de loisirs de Hanau-La Petite Pierre, un groupe de 11 jeunes enfants et un groupe de 8 adolescents. Travaillant sur les décors, les jeunes ont pu expérimenter et créer leur propre « mini-spectacle » qui a été présenté à une quarantaine de personnes le vendredi.

Concernant l'installation du parcours d'œuvres pérennes, le cahier des charges a été lancé en début d'été. Une fois les offres reçues, le jury de sélection a choisi l'artiste Marine Froeliger pour réaliser cette action. Cette dernière débutera son travail de création en décembre 2019 pour une inauguration prévue en mai 2020.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



Contexte de l'action :

Proposer des actions d'éducation à la nature et à l'environnement permettant de mieux connaître l'environnement qui nous entoure, mais également de nous questionner sur notre place, nos liens, nos besoins et nos responsabilités vis à vis de celui-ci.

Permettre aux enfants de développer leur autonomie et leur épanouissement grâce au contact avec la nature.

Axer nos animations sur la connaissance et le rôle des milieux humides, les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire du Parc naturel des Vosges du Nord, sur le lien entre le territoire et les hommes qui l'habitent, sur notre responsabilité citoyenne et l'impact de nos actions sur les milieux et l'environnement.

Respecter le projet éducatif et pédagogique tel que défini par le comité pédagogique de la MER (regroupant Education Nationale, Région Grand Est, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre, communes, SYCOPARC, ONF, Fédération de Pêche du Bas-Rhin, ARIENA, association Les Piverts, association de la Grange aux Paysages, ...). Elles s'inscrivent également dans les objectifs définis par la Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et dans la convention de partenariat avec les structures d'éducation à l'environnement du territoire du Parc. Ces actions sont définies en complément et en partenariat avec celles proposées par les autres structures d'éducation à l'environnement du territoire.

Valoriser le site du Donnenbach, lieu emblématique du territoire, notamment en permettant aux associations de créer leurs événements sur notre site.

Objectif :

- Mettre en place des actions et projets d'éducation à la nature et à l'environnement,
- Développer le site de la MER notamment en valorisant l'auberge comme lieu ressource pour le territoire,
- Diversifier les actions de la MER pour pérenniser les sources de financement.

Bilan de l'action :

L'année 2019 a été une année d'intense activité pour la Maison de l'Eau et de la Rivière. Comme vous pourrez le voir dans le présent bilan, de nombreux projets, séjours, accueils à la journée et manifestations ont été menés durant l'année.

Concernant les séjours, leur nombre a largement augmenté passant de 9 en 2018 à 20 en 2019. Nous avons accueilli 14 séjours scolaires (9 élémentaires, 4 collèges et 1 BTS), 1 séjour de formation BPJEPS de l'association Graine Lorraine, 3 séjours de vacances et enfin 2 séjours liés à des manifestations (une rose un espoir, l'harmonie du Québec pour le concert musique et nature). Il faut noter que la durée de ces séjours est en moyenne de 3,5 jours.

Afin de répondre le mieux possible à cette demande en forte augmentation, nous avons engagé au mois de mars, et pour 6 mois, un animateur saisonnier qui a finalement été prolongé sur la période hivernale. Notre objectif étant de répondre favorablement aux demandes de projets dans les écoles (P.EJ., classe d'eau, classe Parc...) et diminuer la forte saisonnalité de notre activité.

En 2019, nous avons souhaité développer la partie auberge de la MER en débutant les réunions de concertation autour de la mise en valeur de cet espace notamment en la rendant accessible aux associations du territoire. Nous souhaitons que ces associations puissent prendre le relais pour organiser des temps d'accueil lors des week-ends au printemps et en été. Nous avons déjà accueilli des manifestations en 2019 comme le concert de l'harmonie de Waldhambach et du Québec et des zones de gratuité avec l'association Les Piverts. Nous espérons établir un vrai planning d'occupation en 2020.

L'année 2019 a été une année de forte collaboration entre notre structure et le Parc naturel régional. Sous l'impulsion du Parc, la Maison de l'Eau et de la Rivière participe au projet INTERREG ECOSERV « Amélioration transfrontalière de la qualité des services écosystémiques dans les zones protégées et leurs régions adjacentes » (financé pour une partie par l'Union Européenne). Ce projet élaboré sur trois ans a débuté en 2018 avec les premières réunions de préparation, ce projet se concrétise par l'accueil de classe en séjour depuis cette année. Notre structure a également coopéré à de nouveaux projets avec le Parc sur des thématiques artistiques comme : les journées Land'art avec l'école de La Petite Pierre et l'artiste Claude Braun ainsi que les journées particulières avec la compagnie Lucamoros. En 2019, nous avons renforcé notre offre auprès des publics de collégiens en proposant des séjours d'intégration et de coopération mais aussi des accueils à la journée sur notre site ou en extérieur.

1. Projet « Dehors les classes des Vosges du Nord », école de Dossenheim-sur-Zinsel

Nombres d'élèves concernés : 22 MS / GS - 24 PS / MS

La classe de PS/MS de maternelle de l'école de Wimmenau : il s'agissait d'un accompagnement N+1 de deux séances pour prolonger le projet plus conséquent mené au cours de l'année précédente. Ces deux séances ont permis de voir comment le projet a évolué et de quelle manière l'enseignante a continué le projet. Les deux sorties accompagnées ont été saisonnières afin d'aborder la forêt en hiver et au printemps. La classe de MS/GS de maternelle de l'école de Dossenheim-sur-Zinsel : il s'agissait d'un accompagnement de 12 séances. Au cours de nos interventions, la classe a été aidée dans l'aménagement de son site d'école du dehors puis les élèves ont pu découvrir la forêt au travers d'activités sur les bourgeons, l'identification, les oiseaux forestiers, les traces et indices d'animaux, les minuscules ainsi que par des approches ludiques, artistiques ou encore sensibles. Le projet a été très positif pour les élèves, l'enseignante ainsi que pour l'animateur.

Le projet se prolongera par 3 animations durant le 1^{er} semestre 2020.

2. Projet Land'art avec l'école de La Petite Pierre

Nombre d'élèves concernés : 2 classes (18 CE2 / CM1 - 19 CM2) : 37 élèves

Un projet de Land'art a été initié en 2019 entre l'artiste plasticien Claude Braun et l'école primaire de La Petite Pierre. Ce projet avait pour but, via la création éphémère d'œuvres en milieu naturel, de faire comprendre aux enfants l'importance de l'empreinte écologique qu'on peut laisser sur Terre.

A travers des interventions en classes, qui ont permis d'élaborer des œuvres individuelles et des poèmes pour les expliquer, puis de journées à la MER en présence des animateurs, le projet a permis la réalisation de trois œuvres de Land'art installées sur place. Une restitution s'est tenue à la MER le 29 mars en présence des familles et les enfants ont pu présenter leurs créations.

3. Projet « les journées particulières » avec la compagnie Lucamoros

Nombre d'élèves concernés : 191 élèves

Liste des classes :

- Ecole de La Petite Pierre : 2 classes : CE2 / CM1 et CM2
- Ecole de Waldhambach : 1 classe de CP
- Ecole de Volksberg : 1 classe de CE1 / CE2
- Ecole de Reipertswiller : 1 classe de CE1 / CE2
- Ecole de Wimmenau : 1 classe de CM1 / CM2
- Ecole de Niedersoultzbach : 1 classe de CM1 / CM2
- Ecole d'Obersoultzbach : 1 classe de CE2 / CM1
- Collège de Bitche : 1 classe d'ULIS
- Ecole de Butten : 1 classe de CM1 / CM2

Afin d'accompagner la démarche de sensibilisation du PNRVN du programme INTERREG – Itinérance Aquatique sur la valorisation des zones humides, la compagnie Lucamoros s'est engagée, dans le cadre d'une résidence artistique, dans un programme d'actions autour de la valorisation touristique et culturelle des zones humides. Une des actions de cette résidence porte sur la proposition d'une journée découverte autour d'un programme pédagogique monté en collaboration avec notre structure « une journée particulière ».

Dans le cadre de cette collaboration, nous avons invité 10 classes du territoire à partager 2 temps forts lors de 3 journées d'animation : une demi-journée d'animation à la Maison derrière les arbres à Reipertswiller à la découverte d'un plateau de théâtre et d'un spectacle ; et l'autre demi-journée à la MER autour d'une animation sur le thème de la raréfaction de la ressource en eau, l'objectif de cette journée étant d'amener les enfants à une réflexion sur notre consommation d'eau.

4. Classe d'eau Adamswiller

Nombre d'élèves concernés : 25 CM2

Sur ce projet de 10 demi-journées, 5 animées par la MER et 5 prises en charge par l'enseignant, les élèves ont découvert la thématique de l'eau. Ils sont venus 1 journée complète à la Maison de l'Eau et de la Rivière pour découvrir les petites bêtes de l'eau ainsi qu'approfondir leurs connaissances sur les amphibiens. Ensuite, l'animateur est allé dans leur classe pour faire découvrir aux élèves la dynamique des cours d'eau grâce à une maquette pédagogique. Enfin, le projet s'est terminé par une réappropriation des connaissances acquises au cours du projet sur une balade à la journée de la source de l'Eichel à l'étang du Donnenbach.

5. Le club-nature avec le centre Théodore Monnod d'Erckartswiller

La MER se positionne depuis quelques années sur l'accueil des personnes en situation de handicap et développe des initiatives en ce sens. La MER propose des activités et des séjours adaptés avec des outils pédagogiques conçus spécialement en concertation avec les structures et les personnes (reproduction d'oiseaux à l'échelle, matrices d'empreintes d'animaux, kit à toucher bois, outils tactiles pour déficients visuels). En outre, les animateurs de la structure ont été formés sur plusieurs journées à l'accueil des personnes empêchées.

En 2019, la MER et le centre Sonnenhof d'Erckartswiller ont pérennisé le projet « Club nature ». Avec une rencontre une fois par semaine ou tous les 15 jours sur l'année (10 séances), l'objectif était de mettre en œuvre des activités d'éducation à l'environnement ou d'éducation par l'environnement. Il permet également d'individualiser les propos et le contenu, d'installer et d'observer une progression. La MER souhaite s'inspirer de l'école du dehors et construire un camp avec canapé forestier, bivouac...

Lors de la période estivale, un animateur de la MER a proposé cinq séances d'animation aux vacanciers du centre, cette demande des éducateurs visait à initier les vacanciers aux sorties nature.

Les objectifs du club-nature sont :

- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la confiance en soi,
- Favoriser l'ouverture aux autres,
- Travailler et améliorer ses capacités motrices,
- S'approprier et découvrir un espace de nature,
- Développer un partenariat,
- Développer des outils adaptés,
- Développer notre ancrage territorial.

D'autre part, c'est tout naturellement que la MER s'est investie comme partenaire de la manifestation « Eveil des Sens » au mois d'octobre 2019. Cette manifestation permet « une découverte des Vosges du Nord pour tous et adaptée à chacun ». Les objectifs sont de favoriser l'accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap, de mélanger les publics et de construire, dans la durée, une offre accessible. Nous avons proposé 3 animations différentes et les personnels de la MER ont suivi les 2 jours de formation.

6. Les accueils de loisirs : 680 journées / participants

Public : jeunes entre 6 et 17 ans

Accueil de loisirs du 18 au 22 février : pour les 6 / 12 ans

Nombre d'inscrits : 13 enfants

Thématique : « L'hiver au coin du feu : L'hiver nous offre mille et une facettes de la nature, profitons de cette semaine pour la découvrir en s'amusant, bricolant, sans oublier le réconfort d'un goûter bien au chaud. »

Lors de cette semaine d'accueil, les enfants ont eu l'occasion de découvrir la nature pendant la période hivernale grâce à des explorations et des jeux en forêt. Les animateurs ont également proposé des bricolages nature comme « création de sifflet nature » ou « construis ta cabane ». Notre pédagogie s'appuyant beaucoup sur la volonté des enfants, nous avons laissé trois jours de libre activité pour que les enfants puissent choisir leurs activités.

Accueil de loisirs du 22 au 26 juillet : pour les 6 / 12 ans

Nombre d'inscrits : 11 enfants

Thématique : « Dehors, partageons la nature : ensemble, allons découvrir la forêt, jouer et créer sa cabane pour y regarder les étoiles ! »

Lors de cette semaine, nous recevions la compagnie artistique belge « Les Petits Délices » qui proposait une résidence dans notre structure. Grâce à cette résidence, les enfants ont pu assister aux temps de préparation d'un spectacle et comprendre le cheminement d'un artiste. Durant cet accueil, les températures étaient extrêmement élevées, nous avons donc été très vigilants au rythme des enfants et nous avons proposé des poses régulières à l'ombre des arbres. Pour rafraîchir les enfants, nous avons également réalisé des pêches à l'épuisette dans la rivière qui passe devant notre structure et des siestes dans nos hamacs. Cette semaine a permis également une belle rencontre avec les parents autour d'un repas type « auberge espagnole » le mercredi soir qui s'est achevé par une balade crépusculaire autour de l'étang. Ce fut un grand succès car tous les parents étaient présents !

Camp ado « into the wild » du 16 au 23 août : pour les 12 / 17 ans

Nombre d'inscrits : 22 enfants

Thématique : « Into the wild : gourde, duvet, couteau... Ton sac à dos est prêt ? Avec carte et boussole, trouve ton chemin au cœur de la forêt ! Construis ton camp et apprends à te débrouiller dans la nature : monte un abri, fabrique des objets utiles, prépare le repas... et passe la soirée au coin du feu entre amis avant de dormir à la belle étoile ! #semaineentrepotes #siesteenhamac #viدهors ».

Cette année, notre partenariat s'est étoffé puisque nous organisons désormais un camp à destination des adolescents du territoire en partenariat avec la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre et Les Piverts. Ce camp avait pour objectifs :

- Rendre les jeunes acteurs de leur séjour en les accompagnant vers l'autonomie et en favorisant leur participation dans l'organisation du programme et de la vie quotidienne,
- Accompagner les adolescents dans leurs projets individuels ou d'équipe,
- Accompagner les jeunes vers une découverte de leur environnement et favoriser une démarche citoyenne,
- Proposer des activités en lien avec la nature : veillées, construction d'un camp bivouac, jeux de piste, affûts...,
- Mettre à disposition du matériel et des outils permettant la recherche (livres naturalistes, matériel loupe, jumelles, pièges photos...),
- Vivre en collectivité dans le respect mutuel et développer un cadre bienveillant.

Accueil de loisirs du 26 au 30 août : pour les 6 / 12 ans

Nombre d'inscrits : 11 enfants

Thématique : « Enfants des bois : « ensemble, allons découvrir la forêt et explorer notre environnement »

Lors de cette semaine d'accueil de loisirs, nous avons continué notre volonté de passer un maximum de temps dehors. Les enfants ont construit des cabanes, créé des bâtons de marche, passé une journée en randonnée dans la forêt à proximité de notre centre. Le mercredi soir, comme pour le mois de juillet, une soirée était organisée avec les parents autour du thème auberge espagnole avec une soirée « feu de camp ».

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé

2019 - Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse

Contexte de l'action :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 2014, le SYCOPARC renforce le volet scolaire de cette mission à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire. Pour cela, il s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'Éducation à la Nature et à l'Environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc.

Objectif :

L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit :

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (établissements scolaires, associations Education à la Nature et à l'Environnement),
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent,
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

Bilan de l'action :

1. Dehors les Vosges du Nord !

L'action en est à sa troisième année, l'objectif est de combiner les bénéfices du contact avec la nature des Vosges du Nord et l'apprentissage autonome. L'action est menée par le réseau des structures d'éducation à l'environnement des Vosges du Nord (REEVON) à partir de la rentrée ; ce sont les écoles des communes de Lampertsloch, Rahling, Baerenthal, Haspelschiedt, Obermodern, Neuwiller-lès-Saverne, Otterswiller, Wimmenau, La Petite Pierre, Seltz, Drachenbronn et Surbourg qui bénéficient à la carte ou de manière complète du dispositif. Le dispositif représente plus de 120 heures d'animations pour un suivi à la carte et plus de 100 jours d'animation pour les 5 communes qui bénéficient d'un suivi complet. L'opération sera renouvelée pour l'année scolaire à venir. De nouvelles pistes de financement sont recherchées.

2. « Connais ton Parc »

25 demi-journées d'animation pour 25 classes de 6^{ème} des collèges du territoire du Parc. Ces séquences ont notamment abouti à des projets scolaires avec 3 classes des collèges d'Ingwiller, de Lemberg et de Rohrbach-les-Bitche animés par les animateurs du REEVON, le réseau d'éducation des Vosges du Nord. A la rentrée 2020, les séquences de sensibilisation très plébiscitées continueront. Elles seront complétées par un appel à projet à destination des enseignants du secondaire.

3. Sensibilisation au Lynx

La mission éducation du Parc fait partie du groupe chargé de mettre en place un programme des actions de sensibilisation dans le cadre du programme d'action régional en faveur du Lynx. Le groupe a bouclé le programme de médiation en 2019, approuvé par le CSRPN Grand Est et présenté le 20 décembre en plénière de la RGE.

Parallèlement, le Parc accompagne le programme éducatif transfrontalier « œil de lynx ». Il a permis à 219 élèves de primaires de 9 écoles de 7 communes françaises (Wimmenau, Bust, Rexingen, Neuwiller-lès-Saverne, Reyersviller, Rohrbach-les-Bitche et Siersthal) et 199 enfants de 8 écoles allemandes (Edesheim, Pirmasens, Neustadt, Hochspeyer, Leimen, Neidenfels, Widgartswiesen, Esthal) de bénéficier d'un projet scolaire et de deux journées de restitution organisées les 17 mai en Allemagne et le 19 mai en France.

4. Volet scolaire du Plan Alimentaire Territorial

Conçue en partenariat avec les structures conventionnées d'éducation du territoire avec le Parc, elles ont été montées à travers 4 séances d'une demi-journée et des temps d'accompagnement supplémentaires en fonction des demandes des enseignants. Trois classes d'écoles primaires (Sarre-Union, Struth, Soultz-sous-Forêts) ont pu bénéficier de ce cycle éducatif intitulé « Qu'est-ce qu'on mange ? » dans le cadre budgétaire alloué de 3 000 €, soit 1 000 € par projet. Le retour d'expériences a été très positif.

5. Volet scolaire « éco-rénovation dans les Vosges du Nord »

Dernière année du programme. Cette année :

- 3 projets en 4 séances, trois classes de 5^{ème} de 73 élèves du Collège de Wingen-sur-Moder,
- 1 journée grand public : conférence gesticulée et débat autour de la création « Le mensonge des 3 petits cochons » de la

compagnie Les Frères Lepropre,

- 2 projets en 4 séances pour deux classes de 30 élèves du collège de Drulingen.

6. Semaine des alternatives aux pesticides

- Interventions en deux séances pour les collégiens et les lycées suite à la projection débat du film « Futur d'espoir »,

- 2 séances pour une classe de 25 élèves de BAC Pro « service aux territoires » du lycée Schattenmann de Bouxwiller,

- 2 séances pour 3 classes de 5^{ème} du collège de Wingen-sur-Moder.

7. Sanctuaire de Nature

Démarrage à l'automne de nouveaux projets pédagogiques sur la naturalité et le sauvage dans le cadre des Sanctuaires de Nature. 2 projets ont démarré à la rentrée 2020 sur les sanctuaires de Wissembourg et Diemeringen.

En 2019, le Parc a permis, à travers plus de 250 séquences d'animation, à plus de 1 550 scolaires différents des Vosges du Nord, de bénéficier d'actions de sensibilisation aux patrimoines culturels et naturels. Une augmentation de 50 % par rapport à 2018.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé



2019 - Partenariat avec l'Education nationale et le réseau des acteurs éducatifs des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord se trouve à cheval sur 2 académies, Strasbourg et Nancy-Metz. Fort de conventions de partenariat signées avec les 2 académies ainsi qu'au niveau national, le SYCOPARC bénéficie de décharge d'enseignants mis à disposition. Le partenariat permet de faciliter l'interaction avec les enseignants et les établissements du territoire pour mettre en œuvre l'éducation au territoire avec le public scolaire jeune et les enseignants.

Objectif :

L'objectif est de développer l'éducation au territoire des publics jeunes à travers le partenariat avec l'Education nationale. Ceci permet de répondre aux missions d'un PNR et aux programmes scolaires qui contiennent des instructions officielles concernant le développement durable et l'action culturelle en général.

Bilan de l'action :

1. Avec l'Education nationale

Au-delà des rencontres régulières avec les personnels éducatifs des écoles, collèges et lycées du territoire élargi du Parc, les rectorats et les inspections académiques permettant à la fois de répondre aux attentes pédagogiques et à la sensibilisation des actions et des missions du Parc, nous avons cette année :

- Continué d'abonder les espaces dédiées au Parc sur les sites des rectorats de Nancy-Metz et Strasbourg,
- Conçu, organisé et animé 2 formations de productions documentaires pour les enseignants : le patrimoine juif dans les Vosges du Nord et l'agriculture durable,
- Participé aux différents comités de pilotage académiques, notamment sur la labellisation E3D des collèges.

2. Avec le réseau des acteurs éducatifs

- Montage de projets communs avec les 6 Parcs du Grand Est : charte de l'éducation à l'environnement dans le Grand Est, participation à la mise en place des conventions d'objectifs et des appels à projets régionaux...,
- Réalisation d'un travail sur les objectifs de développement durable avec le lycée de Bitche,
- Participation à la réalisation d'un parcours pédagogique éco-pastoralisme sur le chemin de ronde de la citadelle de Bitche,
- Animation et développement du partenariat avec les 5 structures d'éducation à l'environnement des Vosges du Nord : création de séquences et de projets d'animation en lien avec les missions du Parc (naturalité, transition énergétique, alimentation...),
- Participation aux comités techniques du Programme Lynx Massif des Vosges, des cahiers de l'ARIENA,
- Réseau des chargés de mission culture/éducation des PNR de France : participation à la rédaction des conventions avec les ministères de la culture et de l'environnement.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé



Vie du Sycoparc



En quête d'un circuit court pour le hêtre

VOSGES DU NORD - Exploitation forestière

La recherche de circuits courts pour le hêtre dans le Parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord, implique de nombreuses personnes et organismes. Des réflexions sont en cours pour aboutir à une meilleure valorisation de cette essence.

Réserve de biosphère

VOSGES DU NORD  PFÄLZERWALD



A pied ou à vélo, préparez vos randonnées dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

62 circuits détaillés, des cartes interactives, des photos, des suggestions...

randovosgesdunord.fr

Je rando Vosges DU NORD !

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

LE GRAND EST NATURELLEMENT

LES MOIS DES PARCS NATURELS REGIONAUX DU GRAND EST

ACCUEIL ET VOUS INVITE A DECOUVRIR LES PARCS NATURELS REGIONAUX DU GRAND EST DANS SES HOTELS DE REGION



LE GRAND PIQUE-NIQUE





2019 - FS Activités du Conseil scientifique et Programme Cadre de Recherche

Contexte de l'action :

Le Conseil scientifique du SYCOPARC a vocation à conseiller, orienter certaines décisions relatives au programme d'actions du SYCOPARC et organiser la recherche, le monitoring et l'information sur les travaux scientifiques réalisés sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Le territoire des Vosges du Nord a défini ses orientations de gestion, qui relèvent d'actions coordonnées dans le temps, dans sa Charte. Il est important que des recherches planifiées, s'inscrivant dans une logique de long terme, éclairent ces orientations de gestion. Cette démarche a abouti à la rédaction d'un Programme Cadre pour la Recherche (PCR).

Objectif :

- Développer des projets de recherche au service de la compréhension des évolutions du territoire,
- Orienter les stratégies locales mises en oeuvre par le SYCOPARC,
- Partager l'information avec les habitants et acteurs.

Bilan de l'action :

1. Etude de l'avifaune forestière 2019-2020

Le Parc après avis du Conseil scientifique a confié à la LPO de poursuivre l'étude de l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs de trois secteurs forestiers de 400 ha au regard de la gestion forestière et des évolutions climatiques. Ce travail a été initié il y a 20 ans et a été effectué au pas de temps de 10 ans. Il s'agit donc de comparer avec les données collectées en 1998 et 2008 sur les mêmes sites de recensement, avec la même méthode et par le même observateur (Yves Muller). En 2019, c'est la forêt de Butten qui a fait l'objet d'un recensement.

On note globalement une grande similitude entre les populations d'oiseaux de 1999 et 2019, sans modification importante du cortège des espèces nicheuses.

Néanmoins, les principaux paramètres (richesse moyenne, densité totale et diversité) sont en légère baisse. Et par ailleurs, 10 espèces sont en régression significative de 1999 à 2019 alors que 4 seulement sont en progression.

2. Samedi scientifique

Le Samedi scientifique a été organisé dans le cadre d'une rencontre entre les Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux du Grand Est (Ballons des Vosges, Montagne de Reims, Forêts d'Orient et Vosges du Nord) le 18 mai sur le thème des espèces menacées. La matinée était consacrée à des présentations et l'après-midi a servi de réunion entre les Conseils scientifiques.

3. Etude préalable à la révision périodique de la Réserve de Biosphère Transfrontalière

Une étude a été confiée à une étudiante d'Agroparistech Nancy dans le cadre d'un stage de 6 mois. Ce travail a permis d'établir un bilan des actions menées ces dernières années par le Parc, d'identifier les perspectives de projets prioritaires à développer dans le cadre du prochain programme triennal et de développer une méthodologie de travail pour la révision périodique de la Réserve de Biosphère Transfrontalière.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

Contexte de l'action :

Depuis 2006, le SYCOPARC a signé un accord de coopération avec la Réserve de Biosphère de Kampinoski (Pologne) alors qu'il avait déjà une coopération avec la Réserve de Biosphère de Berezinsky (Biélorussie). Une réunion annuelle se tient dans les différentes Réserves de Biosphère et des projets sont décidés en commun.

Depuis 1998, l'UNESCO a reconnu l'existence d'une seule Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald (RBT). En 2010, la RBT a fait l'objet d'une révision périodique par l'UNESCO.

La dimension transfrontalière a vocation à prendre place au cœur du projet territorial du Parc.

Objectif :

- Poursuivre la coopération internationale et l'inscrire dans des politiques régionales et nationales existantes,
- Décliner les mesures de la Charte qui ont une dimension transfrontalière.

Bilan de l'action :

1. Réseau MAB des Réserves de Biosphère

En 2019, le Parc a reçu l'ensemble des 14 Réserves de Biosphère françaises à l'occasion de leur colloque annuel. C'est ainsi plus d'une trentaine de participants qui ont pu échanger pendant trois jours : présentation de chacune des RB et ses actions, projets du réseau type éco-acteurs, engagement des jeunes, accompagnement de la transition agroécologique, projets européens divers, retour sur le colloque EuroMAB à Dublin et réflexion sur la déclinaison des actions décidées, besoins des RB en termes de visibilité notamment, etc. Une après-midi entière a également été consacrée à la visite de la RB des Vosges du Nord, avec comme thématiques d'étude, la forêt et ses modes de gestion et de protection, les paysages, ...

Le Parc a également activement participé à la réunion bi-annuelle d'EuroMAB à Dublin, afin de créer des liens avec les autres RB ayant des thématiques de travail similaires, et faire la promotion des Vosges du Nord. La vidéo la présentant a d'ailleurs été distinguée et diffusée en séance plénière suivie d'une interview.

L'année 2019 est également marquée par le lancement des examens périodiques de la RB partie française mais aussi de sa dimension transfrontalière avec le Pfälzerwald, examen qui doit mener à la reconduction en 2021 des deux labels. Le comité de coordination de la RBT a d'ailleurs été en partie consacré à cette question, sans oublier l'élection du nouveau président du comité de coordination de la RBT : Herr Théo Wieder. Le Parc a également accueilli pendant 6 mois une stagiaire pour préparer les examens périodiques, en lien avec l'évaluation à mi-parcours de la mise en oeuvre de la charte.

2. Groupe biodiversité transfrontalier

Il s'est réuni le 26 avril et le 22 novembre. Il a organisé les Wasgau Gespräche du 8 novembre sur les corridors écologiques. Enfin, il a organisé une visite du Parc national Hochwald-Hunsrück le 28 août.

La réunion annuelle des Réserves de Biosphère de Kampinoski, de Berezinsky et des Vosges du Nord a eu lieu du 3 au 6 avril dans le cadre du soixantième anniversaire du Parc national de Kampinoski.

Le Parc est également adhérent et participe aux activités du réseau Europarc, sans oublier le réseau des bénéficiaires du label "Liste verte" de l'IUCN. L'ensemble de ces activités internationales a également été mieux détaillé sur la page dédiée du site web du Parc.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.2 - La coopération internationale



2019 - Réaliser des supports de communication adaptés aux différents publics : élus, habitants et visiteurs

Contexte de l'action :

Dans sa Charte renouvelée, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a réaffirmé sa volonté d'associer l'ensemble des habitants de son territoire à sa démarche d'excellence. Du simple citoyen à l' élu local ou au sénateur, de l'agriculteur au verrier, de l'artisan au maître d'école, tout le monde doit se sentir à la fois concerné et impliqué dans le projet « Parc ». Dans cet objectif, une communication pertinente et performante est une condition nécessaire. Nos cibles doivent savoir qu'elles résident ou travaillent dans un Parc, elles doivent mieux le connaître, savoir ce que le Parc peut faire pour elles et ce qu'elles peuvent faire pour le Parc.

Objectif :

- Donner plus de visibilité aux actions menées par le Parc,
- Maintenir et renforcer les liens avec les élus, les habitants, les différents partenaires,
- Informer les visiteurs sur l'offre de découverte du territoire.

Bilan de l'action :

Le site web du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Parution de 23 articles supplémentaires, ajustement de fonctionnalités – corrections de bugs

Statistiques de janvier à décembre 2019:

- 206 165 pages vues – 3 pages/session
- Les 18-34 ans sont les plus nombreux à utiliser le site : 61% (58,33 % en 2018), suivi des 35-54 ans : 28%
- 45,85 % sont des femmes et 54,15 % sont des hommes
- 52 258 utilisateurs (38 000 en 2018) – 67 910 sessions (45 000 en 2018)
- Durée de la session : 2 mn 23, (2 mn 02 en 2018)
- Origine des internautes : 58 % France, 18% Allemagne, 6% Belgique, 6 % USA, 3% Pays Bas, 1% Angleterre,
- Appareils utilisés : ordinateur fixe : 57 % (67% en 2018), mobile : 35 % (25% en 2018), tablette : 8%
- Centres d'intérêts des internautes : 8,5 % : sports, rando, course, cyclisme, 4 % informatique et électronique, 3 % alimentation, 2,5 % voyages et destinations touristiques.

L'édition annuelle du Carnet du Parc

Pour les supports imprimés :

- 21 000 brochures du Carnet (148 pages – 580 photos – 500 dates sélectionnées dont 180 Parc),
- 4 000 cartes postales,
- 100 affiches d'appel.

Tous ces documents ont été diffusés par 2 prestataires sur le territoire du Parc, en plusieurs vagues dans les villes-portes et les villes périphériques, sur Strasbourg et environs, et au-delà (Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle). 487 points de dépôts ont été assurés début avril, suivi d'un réassort en juin. Ils sont également distribués lors d'événements, salons, marchés, stands, manifestations, en conclusion d'une sortie....

Pour les internautes :

- Le Carnet du Parc est consultable et téléchargeable sur le site du Parc.
- Sur Facebook.com/parcvosgesnord, les sorties sont publiées et illustrées.
- Toutes les sorties et manifestations ont été renseignées dans le LEI (base de données touristique régionale) qui alimente plus de 300 sites internet.

Les chiffres des sorties

Cette année, le Carnet imprimé a proposé une sélection d'environ 500 sorties Nature – Culture – Architecture, dont la plupart sont gratuites. L'ensemble de l'offre consultable sur le site est au-delà des 700 animations.

Sur 154 sorties renseignées (chiffres arrêtés au 19 novembre 2019) :

- 18 animations / Amuse-Musées : 683 participants / 38 personnes par animation
- 11 animations / Habiter Autrement : 218 participants / 20 personnes par animation
- 8 ciné-débats : 368 participants sur 6 cinés-débats renseignées / 61 personnes par ciné-débat
- 69 animations / Nature (Jardiner pour la biodiversité, Jetons-nous à l'eau, LIFE, Maison de l'Eau et de la Rivière, Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, Sanctuaires de nature : 54 animations renseignées / 18 personnes par animation

- 43 animations / Eveil des sens : 1 017 participants sur le mois d'octobre dont 311 en situation de handicap / 24 personnes par animation
- 7 marchés paysans transfrontaliers

Animations autres partenaires

Sur 63 sorties renseignées : 1 307 participants, ce qui fait une moyenne de 21 personnes par sortie

Temps forts 2019

- 19 mai / Flâneries-découvertes autour du plan d'eau à Reichshoffen (200 personnes)
- Du 8 septembre au 18 octobre / J'ai trouvé l'eau si belle sur le territoire du Parc (335 personnes)
- Du 10 au 13 septembre / Résidence architecturale à Sarre-Union (90 personnes)
- Du 12 au 14 septembre / Very Bat Trip (285 personnes)
- Du 2 au 31 octobre / Eveil des sens sur le territoire (1 017 participants)

11 annulations

- 9 mars / Entretien de la roselière à Waldhouse
- 24 mars / Si la forêt m'était contée à Frohmuhl
- 10 avril / Musique verte en famille à Frohmuhl
- 17 avril / Création d'une bourse en cuir à Frohmuhl
- 5 mai / La nature en calèche à Sturzelbronn
- 25 mai / Plongeurs dans le monde de la mare à Frohmuhl
- 7 juillet / Pique-nique gourmand à Frohmuhl
- 31 août / Balade nocturne autour de l'étang à Frohmuhl
- 29 septembre / Les poissons des étangs à Tieffenbach
- 23 octobre / Sur la piste des animaux à Frohmuhl
- 30 octobre / Traces et indices à Frohmuhl

Les newsletters numériques

L'édition des agendas numériques mensuels

Sur la base de l'agenda sélectionné pour le Carnet du Parc, une newsletter « Agenda » est publiée tous les débuts de mois d'avril à novembre et donne à l'abonné une sélection de sorties sur le territoire et un rappel vers l'agenda plus complet du site web et de la page Facebook du Parc.

La lettre d'information Actualités du Parc

La lettre d'information numérique est éditée 2 fois par an, via la plateforme on-line Mailchimp. Diffusée en juillet et décembre par mail aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, aux communes associées, elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Près de 4 500 personnes sont destinataires des lettres d'information numérique.

Lettre d'infos de juillet : envoyée à 3 818 personnes / ouverte par 896 / 7 désabonnements

Lettre d'infos de décembre : envoyée à 4 773 personnes / ouverte par 1 111 / 17 désabonnements

Les e-mailings pour informer d'un rendez-vous particulier

En 2019, nous avons envoyé 19 e-mailings à des publics différents (Comité Syndical, maires, délégués, réseaux des programmes du Parc, abonnés,...) : Restitution résidence architecturale à Sarre-Union - Exposition itinérante « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » - Invitation soirée clôture Eveil des sens - Fête de fin de résidence d'artistes – Valorisation du Carreau Clémenceau - Présentation du projet SterneparkPfälzerwald - 30 ans de la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord - Ciné-débat : Grande Synthèse - Invitation remise des prix « Jardiner pour la biodiversité » - Festival Jazz - Habiter autrement - Samedi du Parc « Cohabitation homme castor » - Ciné-débat : Le temps des forêts – Lancement Amuse-Musées 2019 - Chantier participatif - Ciné-débat « Découverte du monde » - Ciné-débat « Il était un jardin » – Vœux 2019.

Les listes d'envois sont mises à jour régulièrement.

Communication dans les bulletins municipaux

Afin d'anticiper les élections municipales 2020, nous avons proposé aux bulletins municipaux parus en décembre, un article intitulé « Habiter le Parc naturel régional des Vosges du Nord » et, par là, susciter un intérêt pour le rôle du délégué au Parc.

Pour améliorer la visibilité du Parc et développer les échanges avec les communes, une vingtaine de communes réservent dans leur parution municipale (bulletin, lettre d'infos...) un espace allant d'1/2 page à la pleine page au Parc. Les quiz se sont enrichis d'un 3^{ème} jeu et 1 article prêt à l'emploi a été proposé. Certaines communes relayent par mail et également sur leur site ou page Facebook des infos Parc, axe à développer.

Relation avec les médias

Les communiqués de presse, les relations presse

Préparation, envoi, suivi et relance de 25 communiqués de presse : lancement de la Charte Forestière de Territoire – Amuse-Musées - Lâcher de lynx – Mois des Parcs du Grand Est – Concours, lauréat mobilier de bureau – Edition bois local - programme « L'eau si belle » – Expo collective « D'ici et d'ailleurs » à Saverne, à Saint-Dié-des-Vosges, à Brumath – Carnet 2019 – Enquête GR53 – Réseau Tétràs – Marchés paysans transfrontaliers –

Grand pique-nique – Expo OPP au CAUE Strasbourg - Eveil des sens – 30 ans de la Réserve de biosphère –
Séminaire réserve naturelle – plantations LIFE Biocorridors,...
- Abonnement au Club de la presse Strasbourg

Télévisions locales, régionales, nationales

Reportages :

- Projets 2019 pour le PNRVN (15/01/19) Mosaïk Cristal : <https://www.mosaik-cristal.tv/projets-2019-pour-le-parc-naturel-regional-des-vosges-du-nord/>
 - La nuit de la chouette (02/03/19) – Mosaïk Cristal : <https://www.facebook.com/watch/?v=845674159109066>
 - Parc naturel régional des Vosges du Nord : Quand design et artisanat se rencontrent, cela donne des objets étonnants. (22/03/19) Alsace 20 : https://www.alsace20.tv/VOD/Actu/Choix-de-la-redac/Parc-Naturel-Regional-Vosges-Nord-Quand-design-artisanat-rencontrent-cela-donne-objets-etonnants-85bsWeuSye.html?fbclid=IwAR2xgdXzw_aRRtuWzVpX45EM3SAgoVrEn0OVVcj3GxLnT9OWqXpnu12_Bg
 - Nouvelle directrice du Parc (30/04/19) – France 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=A-ik6rIRfrg>
 - A Merwiller-Pechelbronn le Musée du Pétrole va s'agrandir (08/05/19) : <https://www.youtube.com/watch?v=moJbeWh9jsc>
 - Le bois sur notre territoire (09/07/19) Mosaïk Cristal : https://www.mosaik-cristal.tv/le-bois-sur-notre-territoire/?fbclid=IwAR3EPblI5Yj7MTjnCqlruLlicaGi09eEkM28_kQUkfKy-bZSh8AwBkhsMNs
 - Jazz (13/08/219) France 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=NPKNrKdGj2A>
 - Découverte au rythme du pas des chevaux (23/08/19) Mosaïk Cristal : <https://www.mosaik-cristal.tv/decouverte-au-rythme-du-pas-des-chevaux/>
 - Eveil des sens (15/10/19) Alsace 20 : https://www.youtube.com/watch?v=ORUxu4JXlqQ&feature=youtu.be&fbclid=IwAR0z0wW2ggyWhtjhlms-hGIlNuHi3vi8F7_eyJMMKkNYI5M8jr-RbYWuMZO#t=4m50s
 - Statut de « commune associée », quésaco ? (06/11/19) Mosaïk Cristal : <https://www.mosaik-cristal.tv/statut-de-commune-associee-quesaco/>
 - Les betteraves grimaçantes (08/11/19) – TV3V : <https://www.tv3v.fr/VOD/Actus3V/Actu-8-novembre-2019-7i9WleZTJU.html?fbclid=IwAR2SSylyKrowPNcplbn8E5mDDxM9Svylsv0BnKpZtgmMwxV08UaWV1rJqI0>
- + de nombreux relais avec des journalistes sur différents thèmes : décharge d'amiante, glyphosate, SNCF communication TER, et différents médias

La presse quotidienne régionale

- Les différentes éditions des DNA : Sarre-Union, Haguenau, Wissembourg, Strasbourg et le Républicain Lorrain : éditions de Sarreguemines, Metz, Nancy sont destinataires des communiqués de presse et font l'objet de nombreux articles consultables sur demande auprès de l'assistante Communication. 150 articles dans les DNA & le Républicain Lorrain en 2019.

La presse spécialisée, les magazines

- Détours en France
- Bois international : du mobilier en hêtre local pour des espaces de travail d'aujourd'hui de F. Tisserand - Est Agricole et Viticole 18 octobre 2019 : portrait de Pishum
- Forêt privée: Sauvegarde de la châtaigneraie du Rhin et renaissance d'une filière de F. Tisserand
- Plusieurs articles dans « Le Moniteur » : Des idées pour réinventer la maison alsacienne - L'observatoire photographique national du paysage enrichit ses angles – Les parcs naturels régionaux veulent changer de statut – Des remèdes paysagers et européens contre l'agribashing
- Contribution à des articles dans différents magazines régionaux, nationaux : Feuille de menthe, Zut, Poly, Montagne des Vosges, visite de presse de Télérama sur les tourbières et rochers, La Croix, Bois International,..
- 3 achats d'espaces dans différents magazines : Saisons d'Alsace, Montagne des Vosges, Zut Strasbourg, Poly, pour le Carnet du Parc, pour le site randvosgesnord.fr

Les radios

- Reconstitution du partenariat à l'année avec 4 radios locales (Est FM, Radio Studio1, Radio Mélodie, Radio Liberté) pour diffuser toutes les semaines de mai à novembre l'agenda hebdomadaire des sorties du Parc (envoi de 28 communiqués des semaines 19 à 46). Création, diffusion, suivis de messages radios sur le Marché Paysan Transfrontalier de Wissembourg et le Grand Pique-nique (8 sept.),...

Aide à la visibilité des projets Parc 2019 : supports de communication + communiqués de presse + relais web (site + Facebook + radios) + tous autres supports de communication utiles à la promotion du projet:

Stand commun des offices de tourisme - séminaire RNN - Appel à objets « Boutique du Parc » au château – Habiter autrement un centre-bourg (résidence Sarre-Union) - Déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional –Programme « J'ai trouvé l'eau si belle » - Samedi scientifique - Pique-nique des Parcs – Expo OPP au CAUE Strasbourg – 30 ans de la Réserve de biosphère - Jeux « Cartes postales » dans les musées de la conservation.

Les réseaux sociaux

Facebook @parcvosgesnord permet au Parc de développer sa communication grand public, de relayer son actualité et son calendrier d'animations, de créer des interactions avec nos partenaires. Dans la continuité des années précédentes : en 2019, nous avons poursuivi le rythme de 4-5 publications par semaine (création de contenus et/ ou partage de publications via la veille sur les pages de nos partenaires).

- 2019 : 151 publications - Nombre d'abonnés au 31 décembre : 5 358 abonnés. Soit une augmentation de 1 282 abonnés, (+ 31%). Les pages les plus vues : accueil et événements : 52 clics depuis la page Facebook vers le site internet.

- Création d'une série #climat en septembre : galerie de portrait d'agents du parc qui au quotidien œuvrent pour le climat. Pendant la semaine du 20 au 27 septembre, nous avons participé au mouvement mondial pour appeler à agir contre la catastrophe climatique.

- En 2019, un nouveau prestataire spécialiste du web.2 a été mandaté. C. Wehrung a accompagné le Parc pour la stratégie numérique sur les réseaux sociaux, la mise en place de publications hebdomadaires sur Facebook et Instagram et la parution mensuelle des agendas via la plateforme Mailchimp.

- Les échanges, partages des pages Facebook qui réunissent plusieurs dizaines de milliers d'abonnés (@alsace.region, @massifdesvosges, @tourismelorraine, @moselletourisme, @toutlebasrhin, @strasbourg.eu,...) sont à poursuivre.

Twitter : en 2019, les publications Facebook sont relayées automatiquement vers Twitter.

Sur Instagram @parcvosgesnord, nous avons posté 86 publications 2 fois / semaine (Villages Vosges du Nord : 34 - Repost villages : 34 - Divers : 18) Le nombre d'abonnés à la page est passé de 632 abonnés fin 2018, à 1000 abonnés en fin d'année. Le thème majeur de 2019 : illustrer chaque commune du Parc avec une « belle photo » accompagnée d'une série de hashtag choisis et dont la notoriété a été vérifiée : #vosgesdunordinstallé en 2017, a été utilisé 9000 fois. (#parcvosgesnord #parcdesvosgesdunord #visitvosgesdunord#basrhin #moselle#foret #visitalsace #welovealsace #grandest #grandestnotreregion #grandest_focus_on #tourismegrandest #randonneealsace #réservedebiosphère #biosphärenreservat #norvogenen)

YouTube :450 abonnés - Mise en ligne de 21nouvelles vidéos sur la chaîne du Parc (Réseau Tétras : les savoir-faire partenaires de la création - Les chauves-souris des Vosges du Nord (en français et en allemand) – Portraits de producteurs des Vosges du Nord : Gilles Theilmann - Gabriel Frumholtz - Vincent Helbringer – Les Blessing - Yannick Durmeyer - Claude Ramspacher - Famille Lang - Philippe Billmann - Dominique Vogel - Pierre Stephan - Cédric Dossmann - Morgane Ball - Patrick Steiner - Famille Lehr - LIFE Biocorridors : prairies et vergers à Dernbach (D) et îlot de sénescence au Rumbach (D) - Life Lynx 2016-2020 : réintroduction du lynx).

Divers : Participation à l'accueil de blogueurs avec l'Office de Tourisme Hanau-La Petite Pierre

Les vidéos

- Suivi de la série des 14 portraits de producteurs réalisée avec Intervalle24, déclinaison avec textes incrustés
- Suite du suivi du chantier du château de La Petite Pierre avec Thomas Lincker - Création de 4 vidéos (45'') pour la page Facebook et Youtube du Parc
- Création avec TheYellowFabrikde l'animation « LIFE lynx »
- La vidéo « A vol d'oiseau » comptabilise + de 80 000 vues

Conseils et relais d'infos des partenaires :

Les Piverts, La Grange aux Paysages, les musées, le Club Vosgien, festivals, ASMA...

Iconographie

- Alimentation régulière des thématiques Parc et gestion de la nouvelle photothèque, récupération des photos Best of Wandern / Thomas Bichler
- Commande d'une série de photos de villages chez Emilie Fux
- Session photos avec Y. Meyer sur les thèmes : Randonnée en famille aux rochers – Randonnée en famille aux châteaux

Communication 6 Parcs du Grand Est

- 3 réunions communication inter-parcs ont ponctué 2019 – 6 mars, 20 juin, 14 octobre pour élaborer le plan de communication commun 2020-2023 : création de vidéos de présentation des 6 Parcs – création d'une charte graphique commune – création d'un stand modulable commun – participation à l'opération « Péniche Grand Est » en été
- Création, organisation de l'événement « Le printemps des Parcs » dans les 3 hôtels de région en avril : Strasbourg – Metz – Châlons-en-Champagne. Préparation d'outils communs : grand format de présentation des 6 Parcs avec carte – fond de stand pour identifier chaque Parc, un beach flag avec logo par Parc.

Coopération Biosphärenreservat Nordvogesen – Pfälzerwald : préparation d'un plan d'actions commun, échanges croisés réguliers d'informations à paraître sur nos supports de communication dont les lettres d'information, projets d'outils communs.

Fédération des Parcs naturels de France : contribution au projet « Livre des chefs des PNR » aux Editions Hachette / Marabout : choix du chef, suivis des recettes, sélections produits et producteurs, illustrations photos...
- Magazine des Parcs – Relais des communiqués de presse nationaux.

Présence de stands Parc

5 mai / Wingen / Printemps des plantes

12 mai / Woerth / AAPPMA 70 ans

19 mai / Reichshoffen / Flânerie de Reichshoffen

08 juin / Dossenheim-sur-Zinsel / Fête des enfants / stand traces et indices

29 juin / Erckartswiller / Les 10 ans du Sonnenhof / stand traces et indices + oiseaux

3 juillet / Haguenau / Centre social de Harthouse / Forum culture et social Tôt ou t'Art

25 août / Mattstall / Fête des prairies

8 septembre / Wissembourg / marché paysan transfrontalier

6 octobre : Bitche / marché de l'AMEM

13 octobre / La Petite Pierre / bouger pour nos valeurs / stand traces et indices, oiseaux

20 octobre / Oberbronn / Fête de la châtaigne / stand présentation du Parc et filière bois

21 octobre / Fête de la châtaigne à Oberbronn

29 octobre / Strasbourg, Conseil Départemental du Bas-Rhin / Colloque maison alsacienne du 21^{ème} siècle

31 octobre / Reichshoffen / soirée de clôture Eveil des sens / stand oiseaux

Actions à poursuivre en 2020, c'est dans ces manifestations locales, en sensibilisant les habitants que nous améliorons aussi la notoriété du Parc.

Stages – service civique & CDD com

Timothé Golla : service civique : mars – mai : mission « événements » page Facebook du Parc.

Estelle Herbein, stagiaire en 2^e année DUT communication numérique : 8 avril - 12 juillet + CDD 15 juillet - 23 août à septembre en renfort sur le festival de Jazz + service civique de 6 mois à partir d'octobre.

Signalétique & Goodies

- Réédition des badges

- Création de sac en coton imprimé PNR Vosges du Nord encre fluo

- Création de beach flag pour identifier les musées de la conservation

- Recondution du panneau PNRVN « Randonnez découvrez » sur l'hippodrome des Laurentides à Lemberg

- Création de planchettes en hêtre, marquées PNR Vosges du Nord et marque « Valeurs Parc »

- Pour la marque Valeurs Parc : étiquettes produits, plaques émaillées, voile drapeau, drapeaux de comptoir

Le rapport d'activité

Le « Rapport d'activité 2018 » du SYCOPARC a été publié sous forme de PDF téléchargeable, consultable sur le site du Parc et imprimé à 150 exemplaires.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O.0.0 Les moyens au service du projet
 - M.0.0.1- La communication

Contexte de l'action :

L'équipe du Parc regroupe une quarantaine d'agents mobilisés sur l'ensemble des missions portées par les Parcs naturels régionaux (nature, biodiversité, architecture, culture, médiation, ...). Pour remplir ses missions et assurer la mise en œuvre de la charte, l'équipe du Parc doit être au contact permanent du territoire, de ses forces vives et des partenaires des différents projets qu'elle porte. Cette proximité et réactivité exige de la mobilité mais également de disposer d'outils performants et adaptés aux missions. Investir de manière permanente dans du matériel et des outils constitue donc un enjeu particulièrement déterminant pour permettre à l'équipe du Parc de garder son efficacité et de répondre efficacement aux attentes des acteurs du territoire.

Objectif :

Permettre au SYCOPARC de procéder à des investissements afin :

- De renouveler le matériel en place,
- D'améliorer et de simplifier le fonctionnement interne et externe de l'équipe,
- De diminuer ou contenir les coûts de fonctionnement de la structure.

Bilan de l'action :

En 2019, le budget relatif à cette action a été utilisé afin :

- D'acquérir un véhicule complémentaire,
- De permettre le renouvellement d'une partie des postes informatiques des agents du SYCOPARC,
- D'acquérir de nouvelles licences logiciels (mise à niveau du logiciel de comptabilité du Parc, outils de planification, remise à niveau de l'outil de gestion du courrier...),
- De renouveler ou d'acquérir du petit matériel nécessaire au fonctionnement du Parc (destructeur, téléphones portables, ...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

16 Comités Syndicaux - 2 Bureaux Syndicaux
16 Exécutifs - Assemblée générale des communes

Les élus du SYCOPARC et du territoire se réunissent régulièrement dans ses instances pour débattre, définir les politiques et assurer le suivi de la mise en œuvre de la Charte.

- Le Comité Syndical s'est réuni à 5 reprises, le Bureau Syndical a été réuni 2 fois en 2019.
- 16 réunions de l'Exécutif, composé du Président et de quatre Vice-Présidents, ont permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.
- L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les communautés de communes et les partenaires a été organisée le 29 juin 2019 à Weislingen (67).

Un partenariat régional entre les Parcs du Grand Est

Depuis 2017, les PNR du Grand Est ont créé une association permettant un dialogue privilégié avec la Région. A l'occasion du renouvellement de la convention triennale 2020-2022 qui oriente les priorités régionales avec les PNRs, un dialogue riche et structurant s'est établi tout au long de l'année 2019. En plus des 6 conventions bilatérales, une convention proposant 6 projets inter-parcs a également été engagée. La Vice-Présidente de Région Christèle Willer s'est rendue dans chacun des parcs, en particulier le 6 août 2019 dans les Vosges du Nord.

La coopération pour la Réserve de Biosphère Transfrontalière

Le comité de coordination est l'instance de gouvernance de la RBT, il s'est réuni à 2 reprises en 2019. Lors de la réunion du 26 novembre, les représentants du MAB Allemagne et France étaient présents pour préparer le calendrier de l'examen périodique du classement Réserve de Biosphère et Réserve de Biosphère Transfrontalière. Le comité directeur s'est réuni à 6 reprises, un nouveau projet sur les espèces en danger dans la RBT a vu le jour et obtenu un financement européen INTERREG.

La coopération internationale

En 2019, le Parc national de Kampinoski (Pologne) fêtait ses 60 ans, l'occasion d'inviter l'ensemble des Parcs nationaux de Pologne et les Réserves de Biosphère avec qui il coopère du 3 au 6 avril. La réunion annuelle a pu se tenir dans ce cadre pour proposer d'entamer des projets de coopération sur la prise en compte des chauves-souris dans l'habitat et sur l'eau.

Le Conseil Scientifique

Maurice Wintz a cédé la place de président du Conseil Scientifique à Max Bruciamacchi, enseignant-chercheur AgroParisTech/ENGREF. Le Conseil Scientifique s'est réuni à 2 reprises et a également participé aux rencontres nationales sur la recherche dans les PNRs organisées par le CORP. En complément des travaux inter-parcs du Grand Est, un samedi scientifique croisé entre les 6 conseils scientifiques a été

organisé le 18 mai 2019 à La Petite Pierre sur le thème « Espèces menacées : faut-il toutes les protéger ? ».

Le budget 2019

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par :

Un budget de fonctionnement permettant de financer :

- > L'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la Charte,
- > La Conservation des musées du Parc,
- > Des missions spécifiques dans le cadre de conventions particulières, telles que Natura 2000 et la gestion de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Ce budget s'est élevé en 2019 à 1 621 135 €. Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 81 %. Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du SYCOPARC, complété par une contribution de l'Etat (contrat de projet Etat-Région Grand-Est).

Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2019

Annuellement un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la Charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier. En 2019, ce budget était de 1 477 600 €.

Le programme d'actions 2019 a été financé par :

- > La Région Grand Est et le Département du Bas-Rhin dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel,
- > Le Département de la Moselle,
- > La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est,
- > La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est,
- > La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est,
- > La convention du Massif Vosgien,
- > L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- > Les communes et les communautés de communes,
- > Quelques partenaires privés (GRT Gaz, Associations ...),

Ont également participé au financement de ce programme d'actions l'Union Européenne (programme LIFE, INTERREG ou LEADER) ainsi que nos partenaires allemands.

Ressources humaines

Mouvements de personnel

Arrivées

- Thomas ROSINSKY : 14 janvier 2019 => Suivi administratif et financier des projets européens et de la commande publique
- Noémie THOMAS : 4 février 2019 => Plan paysage
- Théo NIERENGARTEN : 4 mars 2019 => Animation de la Maison de l'Eau et de la Rivière
- Eric Kaija GUERRIER : 4 mars 2019 => Festival Au Grès du Jazz
- Michel LOM : 20 mars 2019 => Tourisme durable
- Estelle HERBEIN : 15 juillet 2019 => Communication et Festival du Jazz
- Lucas SEIGEOT : 23 juillet 2019 => Encadrement des jeunes de la mission locale Festival du Jazz
- Alyssia GARIEL : 18 novembre 2019 => Comptabilité

Départs

- Lucas SEIGEOT : 23 août 2019 => Encadrement des jeunes de la mission locale Festival du Jazz
- Estelle HERBEIN : 23 août 2019 => Communication et Festival du Jazz
- Michel LOM : 20 septembre 2019 => Tourisme durable
- Eric Kaija GUERRIER : 5 octobre 2019 => Festival Au Grès du Jazz
- Michel SCHILIER : 24 octobre 2019 => Tourisme durable

Détachements

- Valérie MEYER - détachement depuis le 01/09/2017
- Eric BRUA – détachement depuis le 01/10/2018

La Maison du Parc

La Maison du Parc fait actuellement l'objet de travaux de restauration. Les locaux provisoires du SYCOPARC sont localisés au 21 rue du Château et 3 place du Château
67290 La Petite-Pierre.

Organigramme >>>

L'équipe technique au 31-12-19

Direction

Rita JACOB-BAUER - Directrice
François GOETZMANN – Directeur adjoint

Secrétariat - accueil - entretien

Alyssia GARIEL – Assistante comptabilité
Katia KOBI - Entretien-service technique
Thomas ROSINSKI- Suivi administratif et financier des projets européens et de la commande publique
Valérie RUCH - Assistante de pôles et de direction
Astrid SCHILIER - Accueil-standard
Sylvie STARK - Assistante de pôles
Anne ZIMMERMANN - Comptable, assistante administrative et financière

Aménagement - Développement - Tourisme

Romy BAGHDADI –Paysage et transition
Pascal DEMOULIN - Architecture et gestion des espaces urbains
Anne RIWER - Conseil architectural mutualisé
Caroline SALOMON – Economie du bois – CFT
Noémie THOMAS - Plan paysage
Aurélié WISSER - Patrimoine bâti

Observatoire du Parc - sigis©

Nadia CARMAUX - Observation du territoire et urbanisme
Gabriel HIRLEMANN - Observation du territoire

Patrimoine naturel et agriculture durable

Cécile BAYEUR - Agriculture durable
Alban CAIRAULT - Monitoring des rivières et médiation
Loïc DUCHAMP - Conservation RNN du Pays de Bitche
Christophe FABING - Garde-technicien RN du Pays de Bitche
Jean-Claude GENOT - Protection de la nature
Marie L'HOSPITALIER - Natura 2000
Geoffrey MESBAHI - Typologie des prairies
Sébastien MORELLE - Natura 2000
Pishum MIGRAINE - LIFE Biocorridors
Laurent OLIVIER - LIFE Biocorridors
Marie-Laure TONNELIER - Zones humides remarquables

Culture - Médiation - Conservation des musées

Laurane CLADEN - Développement culturel
Vincent FISCHER - Relations avec les enseignants
Cédric HAMON-BOUCHERAT - Conservation des musées
Philippe KOFFLER - Education, implication du territoire
Manon LINQUETTE - Inventaire des collections des musées
Carine SCHUTZ - Conservation des musées
Laetitia VELTEN - Inventaire des musées - régie
Isabelle VERGNAUD-GOEPP - Conservation des musées
Audrey VONARB - Inventaire des collections des musées
Stéphan ZOCOLAN - Relations avec les enseignants

Maison de l'Eau et de la Rivière

Anne-Laure CANOT - Coordination de la MER
Romain CANTAT - Educateur à l'environnement
Anny MEYER - Entretien – logistique
Théo NIERENGARTEN – Animateur
Philippe MALAISE - Coordination de la MER en décharge syndicale

Communication

Anne EICH – Communication
Estelle HERBEIN - Communication







Parc naturel régional des Vosges du Nord

21 rue du château – BP 24

67290 La Petite-Pierre

03 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr